



Assemblée générale

Soixante-huitième session

5^e séance plénière

Mardi 24 septembre 2013, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ashe (Antigua-et-Barbuda)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Point 111 de l'ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/68/1)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la décision prise à sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale entendra une présentation par le Secrétaire général de son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation, au titre du point 111 de l'ordre du jour. Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Chaque année, à cette époque, nous nous retrouvons. Non pas pour préserver le statu quo, mais pour pousser le monde vers l'avant. Nous vivons une époque riche de possibilités. Nous sommes la première génération qui a les moyens de faire disparaître la pauvreté de la surface de la terre. Pourtant, des pressions de plus en plus fortes s'exercent sur la planète et ses habitants. Le climat se réchauffe. Les jeunes ne trouvent pas d'emploi. Les conflits perdurent. Les choses évoluent à la vitesse du siècle nouveau, souvent si vite que les mécanismes et les institutions créés pour un autre âge ne suivent pas. Partout dans le monde, des gens descendent dans la rue ou occupent des places pour se faire entendre de ceux qui sont au pouvoir. Ils veulent que vous, leurs

dirigeants, vous écoutiez. Ils veulent savoir que nous faisons tout pour garantir à chacun une vie de dignité.

Depuis plus de 10 ans, la fin de 2015 est pour nous un horizon distant. Ce moment qui semblait lointain approche maintenant à grand pas. L'année 2015 est l'échéance que nous nous sommes fixée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). C'est l'année au cours de laquelle nous adopterons un nouveau programme de développement. Et c'est l'année durant laquelle nous sommes convenus d'achever d'élaborer un instrument juridique de portée mondiale sur les changements climatiques. L'année 2015 est l'occasion d'écrire l'histoire. Les OMD ont marqué les esprits, suscité des progrès remarquables et fait taire les doutes qui s'exprimaient quant au développement lui-même.

Pourtant, nous sommes loin du compte à certains égards. L'inégalité s'accroît. Trop de gens sont exploités, dans les champs ou à l'usine. Le nouveau programme de développement doit être aussi mobilisateur que les OMD, tout en allant plus loin. Il doit être universel; l'éradication de la pauvreté doit en être la priorité absolue, le développement durable, l'élément central, et la gouvernance, le ciment. Il doit s'exprimer en une seule et unique série d'objectifs. Et il ne doit pas établir de hiérarchie entre les trois dimensions du développement : la protection de l'environnement et la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-48450(F)



Document adapté

Merci de recycler



justice sociale ne doivent pas être reportées à plus tard, une fois que la croissance économique sera assurée.

L'autonomisation des femmes et leurs droits doivent être au cœur de tout ce que nous faisons. L'équation est simple : lorsque les filles sont en bonne santé et scolarisées, lorsque les femmes sont protégées par la loi et ont accès aux ressources financières, lorsque les femmes vivent à l'abri de la violence et de la discrimination, les nations prospèrent. Je joins ma voix à celle des dirigeants qui se réuniront cet après-midi pour adopter une déclaration énergique sur la violence sexuelle en temps de conflit. Le XXI^e siècle doit être le siècle des femmes.

(l'orateur poursuit en français)

Le succès passe par des efforts accrus du secteur privé. Les entreprises doivent avoir les coudées franches pour faire ce qu'elles font le mieux, créer des emplois et innover. Mais elles doivent mener leurs activités selon les règles de l'éthique et de façon responsable, en faisant tout pour protéger l'environnement.

Au Sommet sur le Pacte mondial qui s'est tenu la semaine dernière, des milliers de chefs d'entreprises ont promis de prendre des mesures supplémentaires pour que leurs activités soient mieux alignées sur les objectifs de l'ONU. L'ONU doit se doter de plus de moyens encore pour travailler non seulement avec le monde des affaires et de la finance, mais aussi avec la société civile et les organisations philanthropiques.

Les effets des changements climatiques menacent tous les acquis du développement. Les retombées humaines et économiques, de plus en plus importantes, touchent tout le monde. Les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont les premiers à souffrir et paient le prix le plus fort, réclament une plus grande justice climatique. Le message de la planète et des scientifiques est très clair, comme nous le constaterons une nouvelle fois cette semaine quand le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat publiera sa dernière évaluation en date.

Ces périls s'accompagnent d'occasions à saisir, celles de changer nos modes de fonctionnement et nos plans d'urbanisme, nos moyens de transport et la façon dont nos maisons et nos usines sont alimentées en énergie. La voie d'une économie à faible émission de carbone s'ouvre devant nous. Une voie qui peut mener à la création d'emplois et à une amélioration de la santé publique, tout en nous permettant de protéger l'environnement.

(l'orateur reprend en anglais)

J'invite chacun d'entre vous à un sommet sur les changements climatiques qui se tiendra dans un an ici-même, à New York, et nous aidera à nous engager sur cette voie. Je compte que vous viendrez y faire des annonces audacieuses. Innovez, reproduisez à grande échelle les projets qui font leurs preuves, coopérez et prenez des mesures concrètes pour réduire les émissions autant que nécessaire et ouvrir la voie à l'adoption d'un instrument juridique ambitieux dans le cadre du processus relatif à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous devons relever le « défi 2015 » : faire encore un effort pour atteindre les OMD, arrêter de nouvelles orientations concernant l'énergie et le climat, et adopter un nouveau cadre de développement mobilisateur. Personne ne doit rester à la traîne.

J'en viens au plus grand problème que le monde connaisse actuellement en ce qui concerne la paix et la sécurité : la crise syrienne. Le nombre de morts dépasse de loin les 100 000. Le nombre de personnes qui ont dû fuir dépasse de loin les 7 millions – un tiers de la population. Des familles sont assiégées. Des villes et des villages sont en ruines. L'économie s'est effondrée. Des groupes humains forts de la diversité de leurs traditions et de leurs convictions sont maintenant déchirés. La région est dangereusement déstabilisée. Des civils ont été victimes d'attaques à l'arme chimique comme il ne s'en était pas vu depuis un quart de siècle. Toute une génération perdue de jeunes gens vit dans des camps de réfugiés. Qui de nous pourra dire que ces jeunes ont tort, que leurs mères et leurs pères ont tort, de se sentir abandonnés par la communauté internationale? Des comptes vont nous être demandés.

Le Gouvernement syrien doit s'acquitter intégralement et rapidement des obligations qu'il a acceptées en adhérant à la Convention sur les armes chimiques. La communauté internationale doit tenir responsables ceux qui ont employé des armes chimiques en Syrie – emploi indéniablement confirmé par la Mission d'enquête des Nations Unies. La communauté internationale doit aussi, avec la même détermination, veiller à ce que les stocks et les installations de production d'armes chimiques de la Syrie soient placés sous bonne garde et détruits. Mais nous ne saurions nous contenter de détruire les armes chimiques pendant que la guerre continue de détruire la Syrie. Ce sont, pour l'essentiel, des armes classiques qui sont utilisées pour tuer ou commettre des atrocités.

Je demande à tous les États d'arrêter d'alimenter le conflit sanglant qui déchire la Syrie et de mettre un terme aux livraisons d'armes à toutes les parties. Je compte sur l'adoption imminente d'une résolution contraignante du Conseil de sécurité sur les armes chimiques. Une intervention humanitaire devrait venir juste après. Des observateurs des droits de l'homme des Nations Unies pourraient jouer un rôle utile en communiquant des informations sur les violations commises et en dissuadant les parties d'en commettre de nouvelles.

Je demande au Gouvernement syrien et à l'opposition de se conformer aux obligations que leur font le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Ils doivent lever tous les obstacles à l'accès humanitaire et mettre fin aux attaques inadmissibles dirigées contre les installations médicales et leur personnel. Ils doivent libérer les milliers de détenus, dont des femmes et des enfants, dont la détention n'est pas fondée en droit international. Les auteurs des crimes graves de portée internationale doivent être amenés à rendre des comptes, soit devant la Cour pénale internationale, soit par d'autres moyens conformes au droit international.

L'emploi d'armes chimiques, acte odieux, a suscité un mouvement diplomatique, premier signe d'unité depuis bien trop longtemps. Nous devons en tirer parti pour amener les parties à la table des négociations. Toute victoire militaire est une illusion. La seule solution est un règlement politique. Je demande instamment au Gouvernement syrien et à l'opposition – et je demande instamment à tous ceux, ici présents, qui ont de l'influence et de l'autorité sur eux – de faire en sorte que la deuxième conférence de Genève se tienne. Il est temps de mettre fin au massacre et de parvenir à la paix dont le peuple syrien a besoin et qu'il mérite.

Au-delà de la Syrie, toute la région connaît des tensions et des troubles. Des transitions d'importance historique ont achoppé ou ralenti. Les printemps d'espoir qui avaient ému le monde entier cèdent la place à des hivers de déception. Les difficultés sont immenses : il faut construire la démocratie et mettre en place un dialogue pluraliste, étouffer les flammes du fanatisme et combler le vide sécuritaire une fois desserré l'étau de la dictature. Mais ce chapitre est encore en train d'être écrit. Nous devons tout faire pour contribuer au succès des réformes. Nous devons saisir les occasions et répondre aux déclarations de bonne volonté. Chaque nation tracera sa propre route. Nous ne pouvons fermer

les yeux lorsqu'une d'entre elles retourne en arrière, et devons insister sur le respect des valeurs universelles : les droits de l'homme, la tolérance et l'ouverture politique. Ce sont là les fondements de la paix et de la prospérité.

Je me félicite que les Israéliens et les Palestiniens aient repris des négociations directes et salue les interventions diplomatiques audacieuses grâce auxquelles cette reprise a été possible. Si nous voulons vraiment parvenir à la solution des deux États, nous devons admettre que la fenêtre se referme rapidement. J'exhorte les parties à faire preuve de leadership et à montrer qu'elles comprennent les intérêts à long terme de leurs peuples et de la région. Le Quatuor se réunira cette semaine, ici à New York, pour apporter son concours.

(l'orateur poursuit en français)

Au-delà du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, je vois des pays d'Afrique écrire un nouveau chapitre dans lequel le dynamisme va de pair avec la démocratie et une croissance économique aussi soutenue qu'impressionnante. En Somalie, des progrès politiques; au Mali, des élections crédibles; en République démocratique du Congo, un maintien de la paix plus robuste; et, pour la région des Grands Lacs, un nouvel accord-cadre : autant d'acquis sur lesquels nous pouvons construire.

Cela étant, au Sahel, la misère est toujours là et l'instabilité persiste. En République centrafricaine, l'ordre public s'est effondré. Des millions de personnes sont coupées de toute assistance et risquent d'être victimes d'exactions. Pourtant, de même que l'appel humanitaire pour la Syrie, notre appel à l'aide en faveur de ce pays ne suscite que des contributions désespérément insuffisantes. Et rien qu'au cours de cette dernière semaine, des attaques consternantes commises au Kenya, en Iraq et au Pakistan nous ont une nouvelle fois rappelé combien les terroristes peuvent faire de mal et causer de dégâts. Partout dans le monde, nous constatons une fois de plus que les droits de l'homme et la primauté du droit sont les fondements de la stabilité et de la coexistence. Il est temps de nous engager plus fermement en faveur de la justice internationale et de la Cour pénale internationale.

Je lance un appel tout particulier au nom des Chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens. Elles ont obtenu des résultats non négligeables, mais se heurtent constamment à de sérieux problèmes de

financement, au point que leur existence est à présent compromise. La faillite des Chambres serait une tragédie pour les Cambodgiens, qui ont si longtemps attendu la justice. Je demande à la communauté internationale de dégager les ressources nécessaires pour que toutes les affaires puissent être menées à terme.

(l'orateur reprend en anglais)

Le fait que les États Membres et l'ONU aient été incapables d'empêcher et de faire cesser des violations des droits de l'homme à grande échelle a eu des conséquences désastreuses. Un examen interne de l'action menée par les Nations Unies à la fin de la guerre à Sri Lanka a mis en lumière des défaillances systémiques. Les États Membres n'ont pas fourni l'appui dont les organismes des Nations Unies avaient besoin pour s'acquitter des tâches qui leur avaient été confiées; le système des Nations Unies ne s'est pas adapté comme il aurait dû et n'a pas fait tout ce qu'il aurait dû.

En ce vingtième anniversaire de la Conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'homme, nous devons réaffirmer notre attachement aux principes fondateurs de l'Organisation. J'entends faire plus pour aider les États Membres à parvenir rapidement à un consensus propre à prévenir les violations à grande échelle, et je mets en œuvre des recommandations devant permettre à l'ONU de s'acquitter des responsabilités que lui confie la Charte.

La paix et l'exercice des droits de l'homme resteront des mirages tant que nous ne nous attaquerons pas au problème des armes. L'année dernière a été marquée par l'adoption d'un instrument prometteur, le Traité sur le commerce des armes, qui vient enfin réglementer les transferts internationaux d'armes classiques.

Mais le désarmement nucléaire n'avance pas. Des armes à l'immense pouvoir destructeur prolifèrent. Le Traité sur l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires n'est toujours pas en vigueur. Et les armes légères continuent de blesser et de tuer. Alors que les besoins de l'humanité sont immenses, les dépenses d'armement demeurent absurdement élevées. Nous devons reconnaître les vraies priorités et investir dans les gens au lieu de gaspiller des milliards en armes de guerre.

Vous, dirigeants, êtes là pour servir les peuples. Vous pouvez être ceux qui présideront à l'éradication de la pauvreté, concrétiseront la volonté des peuples et

feront entrer l'humanité dans une ère de développement et de paix durables. Vous pouvez vous attaquer aujourd'hui aux problèmes les plus épineux, sachant que votre prévoyance est un don aux générations futures. J'exhorte chacun d'entre vous à faire sienne la logique mondiale de notre époque. Les destins des uns et des autres étant de plus en plus étroitement liés, notre avenir doit être placé sous le signe d'une coopération de plus en plus étroite elle aussi. Dans ce paysage mondial transformé, nous devons trouver de nouvelles manières de gouverner, de nous associer et de régler les problèmes. Nous devons donner à l'Organisation des Nations Unies les moyens d'être plus que l'équipe des premiers secours ou l'intervenant de dernier ressort.

Les changements sont inévitables, mais les progrès ne le sont pas. C'est le leadership qui fait la différence. Réglons notre conduite sur celle de Nelson Mandela – frêle aujourd'hui mais pour toujours dans nos esprits un modèle d'intégrité hors pair et un homme de principe déterminé à faire triompher la dignité humaine. Vous, dans vos pays, et nous, qui sommes réunis ici, occupons une position extrêmement privilégiée. Nous devons nous en montrer dignes. Nous devons entendre les exigences légitimes des peuples du monde et répondre à l'appel de l'histoire. Nous parlons souvent d'espoir. Notre responsabilité est de traduire l'espoir en action, grâce à notre travail, notre détermination, notre talent et notre intégrité. En y mettant toute notre passion, mais aussi et surtout toute notre compassion, nous pouvons construire l'avenir auquel vos peuples aspirent et dont le monde a besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. J'ai l'honneur de souhaiter aux membres de l'Assemblée une chaleureuse bienvenue à la soixante-huitième session. Cela me rappelle le long voyage qui m'a amené jusqu'à cet instant – un voyage qui commencé il y a près de 60 ans sur l'État bi-insulaire d'Antigua-et-Barbuda, dans les Caraïbes. C'est là que, au sein d'une fratrie de sept enfants, dont les parents n'ont jamais eu la possibilité de terminer leurs études secondaires et ne pouvaient donc pas aider leurs enfants sur le plan scolaire, un enfant – dont

le grand-père paternel signait son nom d'un « X » et dont la mère était la descendante de propriétaires d'esclaves et d'une plantation située sur l'île sœur de la Barbade – était déterminé à être le premier de la famille à aller à l'université et à saisir toutes les occasions qui se présentaient pour faire bouger les choses.

Ces parents sont les miens. Et comme j'ai eu l'occasion de me le remémorer hier, lors de la cérémonie organisée afin d'annoncer le projet gagnant pour le mémorial permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, le voyage de mes ancêtres a commencé il y a des siècles, à une époque où une épouvantable cruauté et l'inhumanité des hommes envers les hommes étaient florissantes et, à bien des égards, monnaie courante. Bien que mon expérience récente ait été remplie de formidables possibilités et défis, ce fut néanmoins un voyage remarquable. Je m'adresse donc à l'Assemblée, profondément touché par l'honneur de prendre la parole devant cette Assemblée de nations – ce rassemblement qui est une représentation et une expression uniques de nos pensées et actions collectives.

Nous venons de pays petits et grands – certains sans littoral et d'autres entourés de mers; certains prospères et d'autres peinant à se développer. Mais nous vivons tous dans un monde où les changements constants sont la norme. Le fait est que la présente session a lieu dans un climat et à un moment de l'histoire où notre Organisation connaît elle-même des changements. Je ne parle pas seulement de changements physiques, mais de la mission consistant à construire une ONU plus prompte à réagir, avec une nouvelle orientation stratégique qui déterminera le développement mondial au-delà de 2015.

Ce rassemblement annuel de dirigeants et de dignitaires du monde entier ne doit pas seulement être perçu comme une autre routine ou une tradition suivies en septembre; il sert plutôt, et doit servir, un meilleur objectif, plus large : la réaffirmation, par nous et par nos pays, de notre attachement aux nobles idéaux qui sont au cœur de cette Organisation.

Alors que nous sommes à nouveau réunis ici – et pour de nombreuses personnes présentes, y compris mes deux fils assis au fond, c'est la première fois – dans ce cadre un peu plus modeste qui nous sert maintenant de salle, les unes des journaux du monde entier portent sur la guerre – imminente ou prochaine; l'effusion de sang et les troubles civils et confessionnels entre des États ou à l'intérieur d'un État; la misère noire et la malnutrition; la violence sexiste; les effets négatifs des changements

climatiques et la perte de la précieuse biodiversité; et les luttes d'hommes, de femmes et de jeunes souhaitant vivre dans la dignité et en paix. Maintenant que nous sommes pleinement conscients que le fléau d'une guerre chimique se déchaîne en Syrie nous devons faire face, en tant que communauté de nations, à un besoin urgent : nous attaquer à ce mal.

Dans ce contexte, nous sommes réunis ici, à la présente session, dans des circonstances qui amènent de plus en plus de monde à se demander si la vision des pères – et mères – fondateurs de notre Organisation – telle qu'exposée dans la Charte des Nations Unies, est réalisable ou réaliste.

Partout dans le monde, nous voyons monter l'extrémisme ethnique et religieux, s'accroître les inégalités entre les hommes et les femmes, émerger des troubles et des tensions politiques, et s'accroître les inégalités socioéconomiques. Nous voyons des femmes mourir en couches, des filles se marier avant l'âge de 10 ans, et des jeunes qui n'osent pas rêver d'avenir, ne sachant que trop bien qu'ils pourraient ne jamais en avoir.

Et pourtant, nous sommes réunis ici aujourd'hui bien que tout soit contre nous, afin de donner un visage humain à l'acharnement qui est nécessaire pour que le multilatéralisme profite à tous. Un multilatéralisme efficace requiert une détermination sans faille et la volonté de négocier et de collaborer, en particulier si l'objectif est de parvenir à un consensus à la fois large et viable. Un examen franc et sans fard des travaux de l'Assemblée, et il est temps que nous admettions que nos efforts de réforme et de revitalisation de l'Organisation ont besoin d'un nouvel élan.

Je demande à l'Assemblée de m'écouter parler comme l'ingénieur que je suis. C'est comme si, après avoir entrepris un long voyage vers une destination convenue, notre véhicule rencontrait des problèmes de moteur ralentissant notre progression et nous empêchant d'avancer à bonne vitesse vers notre destination. Nous tentons de nous débrouiller à l'aide de cartes routières, de plans et d'instructions sans trouver de consensus sur ce qui doit être réparé et sur le meilleur moyen de le faire. Et pendant que nous, les dirigeants, conducteurs du véhicule, restons stationnés à quelque distance de notre destination finale, et que nous discutons de la meilleure façon de réparer le moteur, les passagers quant à eux, à savoir les citoyens du monde que nous représentons, demeurent impuissants et sans voix, beaucoup d'entre

eux mourant de faim et de soif, privés de nourriture ou d'eau potable.

La question qui se pose à nous est alors simple : pourrions-nous œuvrer ensemble pour réparer notre véhicule afin de pouvoir avancer dans notre périple et effectuer un véritable changement significatif?

Je dois avouer que je vois un grand paradoxe dans la fonction de Président de l'Assemblée générale. Le titulaire de ce poste est exposé à d'énormes pressions de divers côtés sur toutes les questions relevant du mandat de l'ONU. Il ou elle doit faire montre d'une patience infinie; ne pas se décourager face au cynisme d'autrui; manifester un attachement et une foi inébranlables à l'égard des principes et objectifs de l'Organisation; doit être assez fort(e) pour surmonter les échecs; faire preuve de sympathie vis-à-vis de tous les membres tout en restant impartial et équitable, sans craindre ni favoriser les uns ou les autres; et sans cesse improviser lorsqu'il ou elle cherche à pousser un camp ou l'autre, et de préférence les deux, vers un terrain d'entente. Et pourtant, le paradoxe est que le Président de l'Assemblée générale n'a aucun pouvoir pour ce qui est de forcer les États Membres à agir, et doit non seulement rester neutre, mais également être considéré) comme tel si il ou elle souhaite conserver toute sa crédibilité. Il ou elle ne peut faire davantage que d'appeler les États à travailler de concert, dans l'espoir d'atteindre la coopération internationale nécessaire et suffisante.

Tout cela étant dit, je peux donc désormais appeler immédiatement les États Membres à reconnaître les limites de la fonction de Président et à faire preuve de bienveillance en travaillant efficacement pour l'exécution de notre programme commun.

Nos ancêtres nous ont appris que, lorsque nous sommes confrontés à des difficultés insurmontables, ce n'est pas nos limites qui nous définissent, mais plutôt ce que nous faisons pour les surmonter. Comme je l'ai dit dans mon discours d'investiture au mois de juin à cette même tribune, je suis originaire d'un petit État insulaire en développement, et la maxime répétée à l'envi qui veut qu'aucun homme ni aucune femme n'est une île me tient profondément à cœur. Étant donné les tâches considérables qui nous attendent, nous devons compter – voire nous reposer – les uns sur les autres pour accomplir efficacement cette mission commune.

Par conséquent, chaque fois que nous percevons des divergences entre la vision de la Charte et la réalité qui nous entoure, commençons par chercher à les combler

en nous-mêmes. Que chacun de nous commence par examiner ce qu'il apporte à cette instance. N'oublions pas qu'aucun État ne saurait abroger les principes consacrés par la Charte sans porter un grave préjudice au tissu même de l'Organisation.

En tant que Président de l'Assemblée générale, je suis prêt à prodiguer de bons et judicieux conseils et à faire avancer l'Assemblée dans le sens où je pense que réside l'équilibre des intérêts de l'ensemble de la communauté internationale. Mais ce sont les États Membres qui doivent faire le gros du travail et s'engager à travailler sur un programme commun.

S'agissant de ce programme commun, je me réjouis de constater que des résultats encourageants ont été obtenus récemment, lesquels prouvent que nous savons comment faire de l'ONU une organisation collective et collaborative qui serve nos intérêts. C'est il y a un peu plus de cinq mois, le 2 avril, que pour la première fois de son histoire, l'Organisation a vu son engagement à lutter contre les armes classiques se concrétiser avec l'adoption du Traité sur le commerce des armes, qui réglemente le commerce licite des armes légères et de petit calibre. Cet instrument, qui a été signé par 83 États et ratifié par quatre, permettra de réduire considérablement les effets meurtriers et déstabilisateurs de la prolifération de ces armes.

Je me souviens également avec une immense satisfaction qu'en 2000, cet organe a adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et, par la suite, les objectifs du Millénaire pour le développement, unissant la communauté internationale autour d'une série d'objectifs ambitieux en matière de développement. Plus récemment, à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio, nous avons décidé d'élaborer un programme de développement pour l'après-2015.

Arrêter notre programme de développement pour l'après-2015 est fondamental pour l'ensemble des travaux et pour l'efficacité à long terme de l'Organisation des Nations Unies, et c'est pourquoi j'ai choisi comme thème de la présente session, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». Sous ce thème, et pour aider les États Membres à définir les orientations de ce nouveau programme, j'ai distingué trois manifestations de haut niveau et trois débats thématiques, qui se tiendront au cours de la présente session. Les détails de ces événements sont déjà bien connus et ont déjà été diffusés auprès de tous les Membres.

Le nouveau programme de développement est censé avoir pour objectif central et primordial l'élimination de la pauvreté, et examiner le lien inséparable existant entre la croissance économique et l'intégration sociale et égalitaire, et la viabilité du point de vue écologique. Le programme de développement pour l'après-2015 est considéré comme l'action la plus ambitieuse jamais entreprise par l'Organisation depuis sa création. Impliquant les États dans tous les aspects du développement durable, ce programme redéfinira entièrement le concept de développement tel qu'on l'entend traditionnellement, pour l'ancrer dans le partenariat, la coopération, l'équité – sociale et générationnelle – la paix, la bonne gouvernance et la croissance économique fondée sur la viabilité du point de vue écologique.

À l'aube de la soixante-huitième session, d'une part, l'Assemblée doit d'urgence prendre des mesures et produire des résultats concrets; et, de l'autre, nous nous heurtons à un fort degré de pessimisme et de cynisme, dans l'idée que nous ne serons pas à la hauteur de notre tâche et que nous manquons d'effort et de discipline pour répondre concrètement aux besoins du monde.

Prouvons à nos détracteurs qu'ils ont tort. Attelons-nous à la tâche et travaillons ensemble dans un esprit de collaboration. Concentrons-nous sur le travail qui nous attend, conscients de la mission sacrée qui nous rassemble, en ayant à cœur les intérêts des peuples que nous servons, en transcendant les intérêts individuels et égoïstes et avec la volonté d'achever le travail qui nous a amenés ici. N'oublions pas qu'en ce moment même où nous sommes rassemblés ici, il y a des millions de personnes qui vont se coucher dans l'obscurité, affamées et inquiètes, dans la peur du lendemain. Ne nous laissons pas distraire ou perturber par le pessimisme et la polémique. Je vous invite tous à regarder autour de vous et voir dans notre présence ici une réaffirmation de notre foi dans les principes énoncés dans la Charte et dans la valeur de la coopération internationale pour le bien commun. N'oublions pas le principe fondamental selon lequel les liens qui nous unissent sont plus forts et plus durables que les divergences qui menacent de nous séparer.

Nous qui sommes réunis ici venons de différents États, chacun avec des forces, des défis et des besoins qui lui sont propres, et nous appartenons à différentes régions, cultures et religions, mais nous partageons le même objectif : apporter notre contribution pour que l'Assemblée générale nous permette d'avancer sur la voie

de l'édification du monde envisagé dans la Charte – un monde où règne la sécurité, la paix, la justice, le respect de l'état de droit, le respect de la planète, la tolérance, l'égalité des droits pour tous, le progrès social et la foi en la dignité et la valeur de la personne humaine. Tout en nous félicitant du chemin parcouru et en reconnaissant qu'il reste encore beaucoup à faire, réengageons-nous à protéger notre planète et à garantir la paix, la prospérité et la dignité de tous ses habitants.

Avant de donner la parole au premier orateur de la matinée, je rappelle aux membres que la liste des orateurs pour le débat général a été établie sur la base acceptée par tous que les déclarations ne dépasseront pas 15 minutes chacune – bien entendu, à l'exception du Secrétaire général et de moi-même – afin de permettre à tous les orateurs d'être entendus à chaque séance. Je voudrais toutefois demander aux orateurs de prononcer leur déclaration à un rythme normal dans les limites du temps imparti pour que les services d'interprétation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies puissent être convenablement assurés.

J'appelle aussi l'attention des membres sur la décision prise par l'Assemblée générale, aux sessions précédentes, de vivement déconseiller la pratique d'adresser des félicitations à l'intérieur de la salle de l'Assemblée générale après qu'une déclaration a été prononcée. À cet égard, après avoir fait leur déclaration, les orateurs sont invités à quitter la salle de l'Assemblée en passant par la salle GA-200, située derrière la tribune, avant de regagner leur siège.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter la même procédure pendant le débat général de la soixante-huitième session?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Enfin, je tiens à appeler l'attention des membres sur le fait que, pendant le débat général, des photographies officielles de tous les orateurs sont prises par le Département de l'information. Les membres qui souhaitent se procurer ces photographies sont priés de contacter la Photothèque de l'Organisation des Nations Unies.

Allocution de M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République fédérative du Brésil.

M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Rousseff (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : D'emblée, je voudrais dire brièvement combien je suis heureuse de voir le représentant d'Antigua-et-Barbuda, un pays de la région des Caraïbes et très cher au Brésil et à notre région, diriger les travaux de la présente session de l'Assemblée générale. Monsieur le Président, vous pouvez compter sur l'appui sans faille de mon gouvernement.

Avant de commencer mon allocution, je voudrais également, au nom du Gouvernement et du peuple brésiliens, condamner le récent attentat terroriste perpétré à Nairobi, et présenter nos condoléances et exprimer notre solidarité aux familles des victimes, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement kényans. Nous condamnerons toujours sans équivoque les actes de terrorisme où qu'ils soient commis et quels qu'en soient les auteurs, et nous serons toujours déterminés à combattre le terrorisme. Nous ne tolérerons jamais la barbarie.

Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur une question de la plus haute importance et d'une extrême gravité. Les récentes révélations concernant les activités d'un réseau mondial d'espionnage électronique ont provoqué l'indignation et le dégoût de l'opinion publique dans le monde entier. Pour le Brésil, la situation est particulièrement grave, car nous avons été spécifiquement visés par cette intrusion. Des données personnelles des citoyens ont été ciblées et interceptées sans discrimination. Des informations commerciales, pour la plupart d'une grande importance économique et même stratégique, ont fait l'objet d'activités d'espionnage. Même les communications des missions diplomatiques brésiliennes, y compris notre Mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies et même le Bureau de la Présidente de la République, ont été interceptées.

Une telle ingérence dans la vie et les affaires d'autres pays est une violation du droit international et en tant que tel constitue un affront aux principes qui

doivent régir les relations entre États, et en particulier entre pays amis. Un pays ne doit jamais promouvoir sa propre souveraineté d'une manière qui porte atteinte à la souveraineté d'un autre pays. Le droit des citoyens d'un pays à la sécurité ne peut jamais être garanti par la violation des droits humains et civils fondamentaux des citoyens d'un autre pays. Cela est encore pire lorsque ces activités d'espionnage bénéficient de l'appui d'entreprises privées. L'argument selon lequel l'interception illicite de renseignements et de données aurait pour but de nous protéger contre le terrorisme ne tient pas.

Le Brésil sait comment se protéger. Nous dénonçons et combattons les groupes terroristes; nous ne leur fournissons pas d'abri. Nous sommes un pays démocratique entouré de pays démocratiques et pacifiques qui respectent le droit international. Nous vivons en paix avec nos voisins depuis plus de 140 ans. Comme beaucoup d'autres Latino-Américains, j'ai personnellement combattu l'arbitraire et la censure, et, par conséquent, je ne peux que défendre résolument le droit des individus à la vie privée et la souveraineté de mon pays. Sans le droit à la vie privée, il n'existe pas de véritable liberté d'expression et d'opinion et, par conséquent, pas de véritable démocratie.

Sans le respect de la souveraineté, il n'existe pour les nations aucune base propice à l'établissement de relations normales. Ce que nous avons ici est une violation grave des droits de l'homme et des libertés civiles par la saisie de renseignements secrets et confidentiels relatifs aux activités des entreprises et, surtout, un cas de non-respect de la souveraineté nationale de mon pays. Nous avons exprimé nos protestations au Gouvernement des États-Unis et avons demandé des explications, des excuses et des garanties que ces procédures ne se reproduiront jamais.

Les gouvernements amis et les sociétés qui cherchent à forger un partenariat véritablement stratégique, comme c'est notre cas, ne sauraient accepter la commission récurrente d'actions illégales comme s'il s'agissait là d'une pratique normale et ordinaire. C'est inacceptable. Le Brésil redoublera d'efforts pour adopter des lois, des technologies et des mécanismes visant à nous protéger de manière adéquate contre l'interception illégale de communications et de données. Mon gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour défendre les droits fondamentaux des Brésiliens et de tous les citoyens du monde, et pour protéger les

fruits de l'ingéniosité des entreprises et des travailleurs de mon pays.

Mais le problème ne se limite pas aux relations bilatérales de deux pays. Il concerne la communauté internationale tout entière et exige une réponse de sa part. Les technologies de l'information et des télécommunications ne peuvent pas devenir le nouveau champ de bataille des États. Le moment est venu de créer les conditions visant à empêcher que le cyberspace ne devienne une arme de guerre utilisée pour espionner, saboter et attaquer les systèmes et les infrastructures d'autres pays. L'ONU doit jouer un rôle directeur dans les efforts visant à régler la façon dont les États utilisent ces technologies. Elle doit également tenir compte de l'importance de l'Internet et des réseaux sociaux dans le cadre des efforts que nous déployons pour mettre en place une démocratie mondiale.

C'est pour cette raison que le Brésil présentera des propositions en faveur de la création d'un cadre civil multilatéral pour la gouvernance et l'utilisation de l'Internet, ainsi que des mesures visant à garantir la protection effective des données et des informations qui s'y trouvent. Nous devons mettre en place des mécanismes multilatéraux pour le Web qui soient en mesure de protéger les grands principes, à savoir, premièrement, la liberté d'expression, le respect de la vie privée et des droits de l'homme; deuxièmement, la gouvernance démocratique ouverte et multilatérale, pratiquée dans la transparence et propice à la créativité collective et à la vaste participation de la société civile, des gouvernements et du secteur privé; troisièmement, le principe d'universalité, qui garantit le développement social et humain ainsi que l'édification de sociétés sans exclusion et non discriminatoires; quatrièmement, la diversité culturelle, sans l'imposition de croyances, de coutumes et de valeurs; et cinquièmement, la neutralité du Web, qui ne doit obéir qu'à des critères techniques et éthiques, ce qui rend inacceptable toute restriction imposée à des fins politiques, commerciales, religieuses ou autres. L'utilisation maximale du potentiel de l'Internet exige donc une réglementation responsable qui garantira simultanément la liberté d'expression, la sécurité et le respect des droits de l'homme.

Le choix du programme de développement pour l'après-2015 comme thème de cette session de l'Assemblée générale est on ne peut plus approprié. La lutte contre la pauvreté, la faim et l'inégalité est le plus grand défi de notre temps. C'est pourquoi le Brésil a adopté un modèle économique qui facilite

l'intégration sociale et repose sur la création d'emplois, la revalorisation des salaires et la mise en place d'un vaste réseau de protection sociale, notamment par le biais de notre programme d'allocations familiales. En plus de cela, nous avons sorti 22 millions de Brésiliens de la pauvreté en deux années seulement grâce à un plan de lutte contre la pauvreté extrême. Nous avons réduit la mortalité infantile de manière drastique. Un rapport récent de l'UNICEF indique que le Brésil a réalisé l'une des réductions les plus importantes au monde de la mortalité infantile.

Les enfants sont une priorité de premier ordre pour mon pays, comme l'indique notre engagement en faveur de l'éducation. Nous sommes le pays qui le plus augmenté ses investissements dans l'éducation, selon le dernier rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Nous venons aussi d'adopter une législation qui affecte 75 % des recettes pétrolières à l'éducation et 25 % aux services de santé.

Dans le cadre du débat sur le programme de développement pour l'après-2015, nous devons porter notre attention sur le rôle moteur des résultats de la Conférence sur le développement durable de Rio de Janeiro. La mesure principale adoptée à Rio a été de mettre la pauvreté au cœur même du programme de développement durable. La pauvreté n'est pas un problème que connaissent exclusivement les pays en développement, et la protection de l'environnement n'est pas un objectif à atteindre uniquement après que la pauvreté aura été éliminée. Ce que signifie le programme pour l'après-2015, c'est le développement d'un monde où il sera possible de croître, d'inclure, de conserver et de protéger. En promouvant la mobilité sociale et en triomphant de la pauvreté extrême, comme nous le faisons, nous avons créé un immense contingent de citoyens qui ont une meilleure qualité de vie, un meilleur accès à l'information et une plus grande conscience de leurs droits – des citoyens qui ont de nouveaux espoirs, de nouveaux désirs et de nouvelles exigences.

Les manifestations qui se sont produites au Brésil en juin dernier faisaient partie intégrante de notre processus d'édification de la démocratie et de changement social. Mon gouvernement ne les a pas réprimées; au contraire, il a écouté et compris les voix qui montaient de la rue. Nous avons écouté et compris parce que nous-mêmes, nous venons de la rue. Nous-mêmes sommes arrivés à maturité et nous sommes développés pendant les grandes luttes qu'a menées le Brésil. La rue

est notre terrain, notre base. Les manifestants n'ont pas demandé un retour au passé. Au contraire, ils ont plutôt demandé la poursuite des progrès vers un avenir fait de plus de droits, d'une plus grande participation et de nouveaux acquis sociaux.

Au Brésil, c'est pendant cette décennie que nous avons connu la plus grande réduction des inégalités sociales de ces 50 dernières années. C'est au cours de cette décennie que nous avons mis en place un système de protection sociale qui nous a pratiquement permis d'éliminer la pauvreté extrême. Nous ne savons que trop que la démocratie suscite le souhait de plus de démocratie, que l'inclusion sociale provoque l'exigence d'une inclusion sociale plus grande encore, et que la qualité de vie éveille les aspirations à une plus grande qualité de vie. Nous considérons que tous les progrès réalisés à ce jour ne sont qu'un début. Notre stratégie de développement en exige davantage, comme le veulent tous les Brésiliens.

Mais il ne suffit pas d'écouter. Nous devons agir. Nous devons transformer cette énergie extraordinaire en réalisations universelles. C'est pourquoi j'ai lancé cinq grands pactes : un pacte contre la corruption et pour une réforme politique; un pacte pour la mobilité urbaine, axé sur l'amélioration des transports publics et la réforme urbaine; un pacte pour l'éducation, notre grand passeport pour l'avenir, laquelle sera financée par les recettes et le fonds social du pétrole; un pacte pour la santé en vertu duquel des médecins soigneront les Brésiliens des régions les plus pauvres et les plus isolées du pays; et un pacte sur la responsabilité fiscale afin de garantir la viabilité économique de cette nouvelle page de notre histoire.

Bien que la phase la plus grave de la crise soit derrière nous, la situation économique mondiale reste fragile et en proie à des niveaux de chômage inacceptables. Selon les statistiques de l'Organisation internationale du Travail, il y a plus de 200 millions de chômeurs dans le monde.

Ce phénomène touche les populations des pays développés comme des pays en développement.

C'est le moment de renforcer les tendances à la croissance qui se dessinent dans l'économie mondiale, avec des signes de redressement. Les pays émergents ne peuvent pas, à eux seuls, garantir la reprise de la croissance mondiale. Plus que jamais, une action concertée s'impose pour réduire le chômage et redonner

son dynamisme au commerce international. Nous sommes tous dans le même bateau.

Mon pays est en train de reprendre sa croissance en dépit de l'impact de la crise internationale de ces dernières années. Nous nous appuyons sur trois importants éléments : l'engagement en faveur de politiques macroéconomiques solides; le maintien de politiques sociales d'inclusion qui ont fait leurs preuves; et l'adoption de mesures visant à augmenter notre productivité, et partant, notre compétitivité internationale. Nous nous sommes engagés dans le sens de la stabilité, de la maîtrise de l'inflation, de l'amélioration de la qualité des dépenses publiques et du maintien d'une bonne performance budgétaire.

Nous continuons d'appuyer une réforme du Fonds monétaire international. La gouvernance du Fonds doit se rapporter au poids des pays émergents et des pays en développement dans l'économie mondiale. Repousser cette adaptation ne fera que réduire encore la légitimité et l'efficacité du Fonds.

L'année 2015 marquera le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et le dixième anniversaire du Sommet mondial de 2005. C'est l'occasion de réaliser la réforme urgente que nous demandons depuis ce premier Sommet. Il est impérieux d'éviter la déroute collective que représenterait le fait d'arriver en 2015 sans un Conseil de sécurité capable de s'acquitter pleinement des responsabilités qui sont les siennes dans le monde d'aujourd'hui. Il y a lieu de se préoccuper de la représentation limitée au sein du Conseil de sécurité, au regard des nouveaux défis que présente le XXI^e siècle. Il n'est que de voir, à titre d'exemple, la grande difficulté que l'on a à trouver une solution au conflit syrien et la paralysie constatée dans le traitement de la question israélo-palestinienne. Sur les questions importantes, la polarisation récurrente des membres permanents engendre un dangereux immobilisme. Il est urgent de doter le Conseil de voix qui soient à la fois indépendantes et constructives. Ce n'est qu'en augmentant le nombre de membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité et en incluant des pays en développement dans les deux catégories qu'il sera possible de remédier à l'actuel déficit de représentativité et de légitimité du Conseil.

Le débat général est l'occasion de réitérer les principes fondamentaux sur lesquels reposent la politique étrangère de mon pays et notre position face aux questions brûlantes de l'actualité internationale. Nous fondons notre action sur la défense d'un monde

multilatéral régi par le droit international, sur la primauté du règlement pacifique des conflits et sur la recherche d'un ordre solidaire et juste sur les plans aussi bien économique que social.

La crise en Syrie suscite l'émotion et provoque l'indignation. Toutes les vies sacrifiées pendant ces deux années et demie et les destructions sont à l'origine du plus grand désastre humanitaire de ce siècle.

Le Brésil, qui compte, dans la population d'origine syrienne, une composante importante de son identité nationale est profondément concerné par cette tragédie. Il est nécessaire d'empêcher la mort d'innocents, enfants, femmes et personnes âgées. Il est nécessaire de faire taire les armes, conventionnelles ou chimiques, les armes du Gouvernement comme les armes des rebelles. Il n'existe pas de sortie de crise par la voie militaire. L'unique solution passe par la négociation, le dialogue, la compréhension.

La décision de la Syrie d'adhérer à la Convention sur les armes chimiques et de l'appliquer immédiatement est à cet égard d'importance. Cette mesure est décisive aux fins de parvenir à régler le conflit et contribue à la mise en place d'un monde exempt d'armes chimiques, dont l'utilisation, j'y insiste, est abjecte et inadmissible en toute circonstance. C'est la raison pour laquelle nous appuyons l'accord conclu entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie aux fins de l'élimination des armes chimiques syriennes. Il incombe au Gouvernement syrien d'honorer intégralement cet accord, de bonne foi et dans un esprit de coopération. En tout état de cause, nous condamnons les interventions unilatérales décidées au mépris du droit international et sans l'autorisation du Conseil de sécurité, qui ne peuvent qu'aggraver l'instabilité politique de la région et augmenter les souffrances humaines.

De la même manière, une paix durable entre Israël et la Palestine revêt aujourd'hui une urgence nouvelle, compte tenu des transformations que connaît actuellement le Moyen-Orient. L'heure est venue de répondre aux légitimes aspirations palestiniennes à un État indépendant et souverain. L'heure est venue également de transformer en réalité le large consensus international en faveur d'une solution à deux États. Les pourparlers en cours entre Israéliens et Palestiniens doivent aboutir à des résultats concrets et significatifs sur la voie d'un accord.

L'histoire du XX^e siècle démontre que l'abandon du multilatéralisme est un prélude à la guerre, avec tout

son cortège de misère humaine et de dévastation. Mais elle démontre aussi que la promotion du multilatéralisme porte des fruits sur les plans éthique, politique et institutionnel. Je renouvelle par conséquent mon appel en faveur d'une ample et vigoureuse conjonction de volontés politiques, qui permette de maintenir et de redynamiser le système multilatéral, dont l'ONU est le principal pilier.

À sa naissance, elle incarnait l'espoir que l'humanité pourrait panser les blessures de la Seconde Guerre mondiale. Qu'il serait possible de reconstruire, sur les ruines de la destruction et les cendres du massacre, un monde nouveau de liberté, de solidarité et de prospérité. Nous avons tous la responsabilité de ne pas laisser mourir un espoir si généreux et si fécond.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République fédérative du Brésil de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis d'Amérique.

M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obama (*parle en anglais*) : Chaque année, nous nous réunissons pour réaffirmer la vision fondatrice de cette institution. Pendant la plus grande partie de notre histoire connue, les aspirations de l'individu ont été en butte aux caprices des tyrans et des empires, et les dissensions entre races, religions ou tribus se sont réglées par le fer et le choc des armées.

L'idée que des pays et des peuples puissent coopérer pour régler pacifiquement leurs différends et œuvrer à la prospérité de tous semblait inimaginable.

Il aura fallu le terrible carnage provoqué par deux guerres mondiales pour changer notre façon de penser. Les dirigeants qui ont mis en place l'Organisation des Nations Unies n'étaient pas naïfs au point de croire que cette instance allait mettre fin à toutes les guerres. Mais après des millions de morts et des continents en ruine, et avec la mise au point d'armes nucléaires susceptibles de détruire la planète, ils avaient compris que l'humanité ne pourrait survivre si elle continuait dans cette voie. Ils nous ont légués cette institution, persuadés qu'elle allait nous permettre de régler nos conflits, de respecter des règles de conduite et de prendre l'habitude de coopérer, habitude qui se renforcerait au fil du temps.

Depuis des décennies, l'Organisation des Nations Unies joue de fait un rôle déterminant, allant de l'éradication des maladies à la négociation de la paix en passant par l'éducation des enfants. Mais comme toutes les générations de dirigeants avant nous, nous sommes confrontés à des défis nouveaux et graves, et cette institution continue d'être mise à l'épreuve. La question est de savoir si nous avons la sagesse et le courage en tant qu'États, nations et membres de la communauté internationale de nous attaquer franchement à ces défis. L'Organisation des Nations Unies est-elle en mesure de surmonter les épreuves de notre temps?

Depuis que je suis Président, certains des défis les plus pressants qui se sont posés ont eu trait à une économie mondiale de plus en plus intégrée et à l'action que nous menons pour nous relever de la pire crise que ayons jamais connue. Aujourd'hui, cinq ans après l'effondrement de l'économie mondiale et grâce aux efforts concertés des pays réunis aujourd'hui dans cette salle, de nouveaux emplois sont en train d'être créés, les systèmes financiers internationaux ont retrouvé la stabilité et on voit de nouveau des groupes de population échapper à la pauvreté. Mais ces progrès sont fragiles et inégaux et il nous reste encore du chemin à faire ensemble pour que nos concitoyens disposent des moyens nécessaires à leur épanouissement au XXI^e siècle.

Ensemble, nous nous sommes aussi employés à mettre un terme à une décennie de guerre. Il y a cinq ans, près de 180 000 Américains étaient en train de risquer leur vie et la guerre en Iraq était la question qui dominait nos relations avec le reste du monde. Aujourd'hui, toutes nos troupes ont quitté l'Iraq. L'année prochaine, la coalition internationale mettra fin à sa guerre en Afghanistan, après s'être acquittée de sa mission de démanteler le noyau dur d'Al-Qaïda qui nous a attaqué le 11 septembre.

Pour les États-Unis, cette nouvelle donne signifie également que nous ne sommes plus perpétuellement sur le pied de guerre. En plus de ramener nos soldats à la maison, nous avons limité l'utilisation des drones, pour ne cibler que ceux qui continuent de représenter une menace imminente pour les États-Unis, lorsque leur capture s'avère impossible et que nous sommes quasiment certains de ne faire aucune victime civile. Nous transférons des détenus vers d'autres pays et nous traduisons les terroristes en justice, tout en nous attelant avec diligence à fermer la prison de Guantanamo. Nous avons revu les modalités de déploiement de nos extraordinaires capacités militaires afin qu'elles soient conformes à nos idéaux, et nous avons aussi commencé à réexaminer la façon dont nous recueillons des renseignements afin de trouver le bon équilibre entre les préoccupations légitimes de nos citoyens et de nos alliés en matière de sécurité et celles que nous partageons tous quant au respect de la vie privée.

Grâce à ce travail et à cette coopération avec nos alliés et partenaires, le monde est plus stable qu'il y a cinq ans, même si un simple coup d'œil aux unes d'aujourd'hui nous rappelle que les dangers persistent. Au Kenya, des terroristes s'en sont pris à d'innocents civils dans un centre commercial très fréquenté. Nous sommes de tout cœur avec les familles des victimes. Au Pakistan, près de 100 personnes ont été tuées dernièrement par des kamikazes à la sortie d'une église. En Iraq, les assassinats et les attentats à la voiture piégée demeurent le terrible lot quotidien.

Parallèlement, Al-Qaïda s'est scindée en réseaux régionaux et en milices; et si elle n'a plus pour l'instant la capacité de mener des attaques de même envergure que celle du 11 septembre, elle continue de représenter une grave menace pour les gouvernements et les diplomates, les hommes d'affaires et les civils partout dans le monde. Fait tout aussi important, les convulsions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont mis à nu de profonds clivages au sein des sociétés, tandis que l'ordre ancien s'effondre et que les populations tentent d'envisager la suite. Les mouvements pacifiques se sont heurtés bien souvent à la violence de ceux qui résistent au changement et des extrémistes qui tentent de le récupérer. Les conflits interconfessionnels sont réapparus et la propagation des armes de destruction massive continue d'entraver la quête de la paix.

Ces tendances n'ont nulle part convergé avec plus de force qu'en Syrie où il a été répondu aux manifestations pacifiques contre un régime autoritaire

par la répression et le meurtre. Face à un tel carnage, nombreux sont ceux qui se sont repliés sur leur identité ethnique et religieuse – alaouites, sunnites, chrétiens et kurdes – et la situation a dégénéré en guerre civile.

La communauté internationale a très tôt pris conscience des enjeux, mais notre réaction n'a pas été à la hauteur de l'ampleur du problème. L'aide ne suffit pas à apaiser les souffrances des blessés et des personnes déplacées. Le processus de paix est mort-né. L'Amérique et d'autres ont essayé de prêter main forte à l'opposition modérée, mais des groupes extrémistes ont malgré tout pris racine et exploitent la crise.

Les alliés traditionnels d'Al-Assad le soutiennent, invoquant les principes de souveraineté pour protéger son régime. Le 21 août, le régime a utilisé des armes chimiques dans une attaque qui a fait plus de 1 000 morts, dont des centaines d'enfants. Aujourd'hui la crise en Syrie et la déstabilisation de la région touchent au cœur même de défis plus vastes auxquels la communauté internationale doit désormais faire face. Quelle réaction devons-nous avoir devant les conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qu'il s'agisse de conflits entre pays ou au sein même des pays? Que faire lorsque le choix consiste à rester les bras croisés quand du gaz neurotoxique est utilisé contre des enfants ou à s'impliquer dans une guerre civile qui n'est pas la nôtre? Quel rôle doit jouer la force dans le règlement des différends qui menacent la stabilité d'une région et battent en brèche les normes fondamentales d'un comportement civilisé? Et quel est le rôle de l'Organisation des Nations Unies et du droit international pour répondre aux appels à la justice?

Aujourd'hui, je veux expliquer la position des États-Unis d'Amérique sur ces questions.

Pour ce qui est de la Syrie, nous estimons que, pour commencer, la communauté internationale doit faire respecter l'interdiction des armes chimiques. Lorsque j'ai déclaré être prêt à ordonner des frappes limitées contre le régime d'Al-Assad en réponse à l'utilisation éhontée d'armes chimiques, je n'ai pas agi à la légère. Je l'ai fait parce que j'estime qu'il est dans l'intérêt de la sécurité nationale des États-Unis et dans l'intérêt du monde de faire dûment respecter une interdiction qui remonte bien avant l'Organisation des Nations Unies. L'interdiction d'utiliser des armes chimiques, même en temps de guerre, a été approuvée par 98 % de l'humanité. Elle est notamment alimentée par le souvenir encore vivace des soldats suffoquant dans les tranchées, des

Juifs massacrés dans les chambres à gaz et des Iraniens empoisonnés pas dizaines de milliers.

Il existe des preuves accablantes que le régime d'Al-Assad a utilisé de telles armes le 21 août. Les inspecteurs de l'ONU ont fait un rapport précis des résultats de leur enquête qui montre que des roquettes perfectionnées contenant de grandes quantités de gaz sarin ont été tirées sur des civils. Ces roquettes ont été lancées depuis un quartier tenu par le régime et sont tombées dans des quartiers contrôlés par l'opposition. C'est une insulte à la raison humaine et à la légitimité de cette institution que de laisser entendre que quelqu'un d'autre que le régime a perpétré cette attaque.

Je sais qu'au lendemain de cette attaque, certains ont émis des doutes concernant à la légitimité d'une frappe, même limitée, en l'absence d'un mandat clair émanant du Conseil de sécurité.

Mais en l'absence d'une menace militaire crédible, le Conseil de sécurité n'a manifesté aucune volonté d'agir. Cependant, comme je l'affirme au Président Poutine depuis plus d'un an, et tout dernièrement encore à Saint-Petersbourg, ma préférence a toujours été d'œuvrer à un règlement diplomatique de cette question, et ces dernières semaines, les États-Unis, la Russie et leurs alliés se sont mis d'accord pour placer les armes chimiques de la Syrie sous contrôle international en vue ensuite de les détruire.

Le Gouvernement syrien a fait un premier pas en communiquant la liste de ses stocks. Il importe maintenant que le Conseil de sécurité adopte une résolution forte pour vérifier que le régime d'Al-Assad honore ses engagements, et tout manquement de la part de ce dernier devra être sanctionné. Si nous ne pouvons nous mettre d'accord même sur ce point, cela montrera que l'ONU est incapable de faire appliquer les lois internationales les plus élémentaires. En revanche, si nous réussissons, nous signalerons avec force que l'utilisation d'armes chimiques n'a pas sa place au XXI^e siècle et que l'ONU ne se contente pas de vaines paroles.

Cet accord sur les armes chimiques doit galvaniser un effort diplomatique plus vaste en faveur d'un règlement politique de la situation en Syrie. Je ne crois pas que les manœuvres militaires des acteurs syriens ou des puissances extérieures puissent aboutir à une paix durable, et je ne crois pas non plus que les États-Unis ou tout autre pays doivent décider qui dirigera la Syrie. Cette décision appartient au peuple syrien. Néanmoins,

un dirigeant qui massacre ses propres concitoyens et qui utilise des gaz mortels pour tuer des enfants ne peut recouvrer la légitimité nécessaire pour diriger un pays profondément divisé. L'idée que la Syrie peut revenir au statu quo d'avant la guerre est une illusion.

Il est temps que la Russie et l'Iran comprennent que le fait d'insister pour qu'Al-Assad reste au pouvoir mènera directement au résultat qu'ils redoutent : une situation de plus en plus violente où les extrémistes auront les coudées franches. Quant à ceux d'entre nous qui continuent de soutenir l'opposition modérée, ils doivent la persuader que le peuple syrien ne peut se permettre de voir les institutions de l'État s'effondrer et qu'un règlement politique ne sera possible que si l'on prend en compte les craintes et les préoccupations légitimes des Alaouites et des autres minorités.

Nous sommes déterminés à poursuivre ce volet politique, et, alors que nous tentons de régler la situation, souvenons-nous qu'il ne s'agit pas d'une entreprise à somme nulle. Nous ne sommes plus en période de guerre froide. Nous n'avons rien à gagner, et les États-Unis n'ont pas d'intérêts à faire valoir si ce n'est le bien-être de la population syrienne, la stabilité des pays voisins, l'élimination des armes chimiques et la nécessité de veiller à ce que la Syrie ne devienne pas un repère de terroristes. J'accueille volontiers l'influence de tous les pays qui peuvent contribuer à un règlement pacifique de la guerre civile en Syrie. Alors que nous nous employons à faire avancer le processus de Genève, je demande instamment à tous les pays représentés en ces lieux de faire un effort pour répondre aux besoins humanitaires de la Syrie et des pays avoisinants. Les États-Unis se sont engagés à consacrer plus d'un milliard de dollars à cette entreprise, et je suis aujourd'hui en mesure d'annoncer que nous allons mobiliser 340 millions de dollars supplémentaires. Aucune aide ne peut se substituer à un règlement politique qui offrira au peuple syrien la possibilité de commencer à reconstruire le pays, mais elle peut aider des personnes en situation désespérée à survivre.

Quelles conclusions plus générales peut-on tirer de la politique que mènent les États-Unis vis-à-vis de la Syrie? Je sais que d'aucuns sont frustrés par notre réticence à utiliser notre puissance militaire pour destituer Al-Assad et qu'ils prennent cela comme le signe d'un affaiblissement de la détermination des États-Unis à agir dans la région. D'autres ont suggéré que ma disposition à procéder à des frappes militaires même limitées pour dissuader le régime de continuer à utiliser

des armes chimiques montre que nous n'avons rien appris de notre expérience en Iraq et que les États-Unis continuent de vouloir contrôler le Moyen-Orient dans leur propre intérêt. La situation en Syrie fait ressortir une contradiction qui persiste dans la région depuis des décennies. On reproche aux États-Unis de s'immiscer dans les affaires de la région et on les accuse de tremper dans toutes sortes de conspirations; et dans le même temps, on nous reproche de ne pas en faire assez pour régler les problèmes de la région et d'être indifférents à la souffrance des peuples musulmans.

Je suis bien conscient que nous ne pouvons échapper complètement aux critiques, compte tenu du rôle que les États-Unis jouent dans le monde, mais des attitudes aussi contradictoires ont des répercussions concrètes sur l'adhésion de la population américaine à notre engagement dans la région, et servent d'excuse aux dirigeants de la région, et parfois à la communauté internationale, pour ne pas s'attaquer eux-mêmes aux problèmes épineux. Je saisis donc cette occasion pour donner un aperçu de ce qu'a été la politique des États-Unis vis-à-vis du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de ce que sera ma politique pour le reste de mon mandat.

Les États-Unis d'Amérique sont prêts à utiliser tous les moyens dont ils disposent, y compris la force militaire, pour préserver leurs intérêts fondamentaux dans la région. Nous répondrons à toute agression extérieure contre nos alliés et partenaires, comme nous l'avons fait durant la guerre du Golfe. Nous veillerons à ce que l'approvisionnement énergétique continue de s'effectuer librement entre la région et le reste du monde. Même si les États-Unis réduisent progressivement leur dépendance aux importations de pétrole, le monde continue d'être tributaire de la région pour son approvisionnement énergétique, et une interruption importante de ce flux pourrait déstabiliser l'économie mondiale tout entière. Nous démantèlerons les réseaux terroristes qui menacent nos concitoyens. Partout où nous le pourrons, nous renforcerons les capacités de nos partenaires, le respect de la souveraineté des pays, et nous lutterons contre les causes profondes du terrorisme, mais chaque fois qu'il faudra de défendre les États-Unis contre des attaques terroristes, nous agirons directement. Enfin, nous ne tolérerons pas la mise au point ou l'utilisation d'armes de destruction massive. De la même manière que nous considérons l'utilisation d'armes chimiques en Syrie comme une menace à notre sécurité nationale, nous sommes opposés à la mise au point d'armes nucléaires, qui pourrait

déclencher une course aux armements nucléaires dans la région et remettre en question le régime mondial de non-prolifération.

Toutefois, dire que ce sont là les intérêts fondamentaux des États-Unis ne signifie pas que ce sont nos seuls intérêts. Nous sommes intimement convaincus qu'il est dans notre intérêt que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord deviennent des régions pacifiques et prospères, et nous continuerons de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'ouverture des marchés car nous sommes persuadés que ces pratiques permettent d'atteindre la paix et la prospérité. Mais, je crois également que nous pouvons rarement atteindre ces objectifs par une action unilatérale des États-Unis, en particulier sur le plan militaire. L'expérience en Iraq nous montre que la démocratie ne peut tout simplement pas être imposée par la force. Au contraire, le meilleur moyen d'atteindre ces objectifs est de faire équipe avec la communauté internationale et avec les pays et peuples de la région.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir? À court terme, les efforts diplomatiques des États-Unis seront axés sur deux questions particulières : les tentatives de l'Iran de se doter de l'arme nucléaire et le conflit israélo-arabe. Bien que ces questions ne sont pas à l'origine de tous les maux de la région, voilà trop longtemps qu'elles sont une source majeure d'instabilité, et régler ces questions peut concourir à jeter les bases d'une paix plus large.

Les États-Unis et l'Iran se sont éloignés l'un de l'autre depuis la révolution islamique de 1979. Cette méfiance est profondément ancrée. Les Iraniens se plaignent depuis longtemps de la propension des États-Unis à s'ingérer dans leurs affaires intérieures et reprochent aux États-Unis d'avoir contribué au renversement d'un de leurs gouvernements durant la guerre froide. De leur côté, les Américains constatent que le Gouvernement iranien a fait des États-Unis son ennemi et pris, directement ou non, des ressortissants américains en otage, tué des soldats et des civils américains, et menacé de destruction notre allié israélien.

Je ne pense pas qu'il soit possible de surmonter une histoire aussi difficile du jour au lendemain. La méfiance est trop profondément ancrée. Mais je suis convaincu que si nous parvenons à régler la question du nucléaire iranien, nous aurons franchi un grand pas sur la longue route qui doit nous mener à une relation

différente, une relation fondée sur l'intérêt réciproque et le respect mutuel.

Depuis ma prise de fonctions, j'ai clairement fait savoir, dans des lettres adressées au Guide suprême iranien et, plus récemment, au Président Rouhani, que les États-Unis préfèrent régler le problème du programme nucléaire iranien par la voie pacifique, mais qu'ils sont déterminés à empêcher l'Iran de produire l'arme nucléaire.

Nous ne demandons pas un changement de régime, et nous respectons le droit des Iraniens à avoir accès à l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. En revanche, nous insistons pour que le Gouvernement iranien s'acquitte de ses responsabilités au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des résolutions du Conseil de sécurité. Pour l'heure, le Guide suprême a émis une *fatwa* contre la mise au point d'armes nucléaires et le Président Rouhani a tout récemment réaffirmé que la République islamique d'Iran ne mettra jamais au point une arme nucléaire.

Ces déclarations, faites par nos gouvernements respectifs, devraient constituer la base d'un accord véritable. Nous devrions être à même de parvenir à un règlement qui respecte les droits des Iraniens tout en rassurant le monde sur le caractère pacifique du programme iranien. Mais pour réussir, les propos conciliants devront s'accompagner de mesures transparentes et vérifiables. Après tout, ce sont les choix faits par le Gouvernement iranien qui ont conduit à l'arsenal de sanctions imposées actuellement. Il ne s'agit pas simplement d'un problème entre les États-Unis et l'Iran. Le monde a vu l'Iran fuir ses responsabilités par le passé et il a tout intérêt à faire en sorte que l'Iran honore ses obligations à l'avenir.

Je veux toutefois être clair. Nous estimons encourageant le fait que le Président Rouhani ait reçu du peuple iranien le mandat de suivre une voie plus modérée. Compte tenu de la volonté déclarée du Président Rouhani de parvenir à un accord, j'ai chargé John Kerry de poursuivre cet effort avec le Gouvernement iranien, en coopération étroite avec l'Union européenne, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Russie et la Chine.

Les obstacles pourraient s'avérer trop importants, mais je suis convaincu que la voie diplomatique doit être tentée. Car, tandis que le statu quo ne fera qu'accroître l'isolement de l'Iran, une volonté sincère de l'Iran de suivre un cap différente ne pourra être que bénéfique

pour la région et le monde et aidera les Iraniens à développer leur potentiel extraordinaire dans les domaines du commerce et de la culture, des sciences et de l'éducation.

Nous sommes également déterminés à régler un conflit antérieur à celui qui nous oppose à l'Iran : le conflit entre Palestiniens et Israéliens. J'ai clairement indiqué que les États-Unis ne transigeront jamais sur leur attachement à la sécurité d'Israël ni sur leur appui à l'existence d'un État juif. En début d'année, à Jérusalem, j'ai été enthousiasmé par de jeunes israéliens qui défendaient l'idée que la paix est nécessaire, juste et possible, et je pense qu'il est de plus en plus admis en Israël que l'occupation de la Cisjordanie ronge le tissu démocratique de l'État juif. Mais, les enfants israéliens ont le droit de vivre dans un monde où les pays réunis ici reconnaissent pleinement leur pays et où nous nous opposons catégoriquement à ceux qui tirent des roquettes sur leurs maisons ou incitent à la haine envers eux.

De même, les États-Unis restent attachés à l'idée selon laquelle le peuple palestinien a le droit de vivre en sécurité et dans la dignité à l'intérieur d'un État souverain qui serait sien. Durant ce même voyage, j'ai eu l'occasion de rencontrer, à Ramallah, de jeunes Palestiniens dont l'ambition et le formidable potentiel n'ont d'égal que la souffrance de voir qu'ils n'ont pas une place solide au sein de la communauté des nations. On comprend aisément qu'ils ne croient plus que de véritables progrès soient un jour possibles, et qu'ils soient exaspérés par l'outrage de l'occupation qu'endurent chaque jour leurs familles. Toutefois, ils reconnaissent eux aussi que la solution des deux États est le seul moyen de parvenir à la paix car, si les Palestiniens ne doivent pas être déplacés, l'État d'Israël, quant à lui, ne peut disparaître.

L'heure est donc venue pour la communauté internationale tout entière d'encourager la recherche de la paix. Les dirigeants israéliens et palestiniens ont montré qu'ils étaient prêts à prendre des risques politiques importants. Le Président Abbas a écarté les efforts visant à court-circuiter la recherche de la paix et rejoint la table de négociation. Le Premier Ministre Nétanyahou a libéré des prisonniers palestiniens et réaffirmé son attachement à un État palestinien. Les pourparlers actuels sont axés sur les questions liées au statut final, à savoir les frontières et la sécurité, les réfugiés et Jérusalem.

Quant au reste d'entre nous, nous devons donc nous aussi être prêts à prendre des risques. Les amis d'Israël,

y compris les États-Unis, doivent reconnaître que la sécurité d'Israël en tant qu'État juif et démocratique est tributaire de la création d'un État palestinien et nous devons l'affirmer haut et fort. Les États arabes et ceux qui appuient les Palestiniens doivent admettre que la stabilité passe nécessairement par la solution des deux États et par un Israël sûr. Nous devons tous comprendre que la paix sera un instrument puissant pour vaincre les extrémistes dans toute la région et enhardir ceux qui sont prêts à construire un avenir meilleur. En outre, les liens commerciaux entre Israéliens et Arabes pourraient être un moteur de croissance et ouvrir des perspectives alors que trop de jeunes dans la région se morfondent sans emploi. Alors renonçons aux reproches et aux préjugés habituels. Soutenons les dirigeants israéliens et palestiniens qui sont disposés à prendre le chemin difficile de la paix.

Des progrès véritablement décisifs sur ces deux questions – le programme nucléaire iranien et la paix entre Israéliens et Palestiniens – auraient des retombées profondes et positives sur l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Mais les soubresauts actuels du Printemps arabe nous rappellent qu'une paix juste et durable ne se mesure pas uniquement à l'aune des accords conclus entre les pays, mais également à l'aune de notre capacité de régler les conflits et de promouvoir la justice entre les nations. Et sur ce point, il est clair que pour chacun d'entre nous il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.

Quand des transitions pacifiques ont commencé en Tunisie et en Égypte, le monde entier était empli d'espoir. Et bien que les États-Unis, comme d'autres, aient été frappés par la rapidité de la transition et n'ont pas – en fait, ne pouvaient pas – dicté les événements, nous avons choisi de soutenir ceux qui demandaient le changement. Nous l'avons fait forts de notre conviction que même si ces transitions sont difficiles et longues, des sociétés fondées sur la démocratie, l'ouverture et la dignité de la personne sont à terme plus stables, plus prospères et plus pacifiques.

Ces dernières années, en Égypte en particulier, nous avons vu à quel point cette transition sera difficile. Mohammed Morsi a été élu démocratiquement, mais il s'est révélé peu soucieux ou incapable de gouverner d'une manière qui n'exclue véritablement personne. Le gouvernement provisoire qui l'a remplacé répond au souhait de millions d'Égyptiens qui estimaient que la révolution avait pris une mauvaise tournure mais il a, lui aussi, pris des décisions incompatibles avec une

démocratie participative, en décrétant l'état d'urgence et en imposant des restrictions à la presse, à la société civile et aux partis d'opposition.

Bien entendu, les États-Unis ont été pris pour cible par toutes les parties à ce conflit interne, accusés simultanément de soutenir les Frères musulmans et d'orchestrer leur renversement du pouvoir. En fait, les États-Unis se sont gardés, à dessein, de prendre parti. Ces dernières années, notre intérêt a été avant tout d'encourager un Gouvernement qui reflète légitimement la volonté du peuple égyptien et reconnaisse qu'une démocratie véritable passe par le respect des droits des minorités, l'état de droit, la liberté d'expression et de réunion, et une société civile forte.

Tel demeure notre intérêt aujourd'hui. Et c'est pourquoi, à l'avenir, les États-Unis maintiendront des relations constructives avec le gouvernement provisoire, qui défend des dossiers d'une importance fondamentale tels que les Accords de Camp David et la lutte contre le terrorisme. Nous continuerons à apporter notre soutien dans des domaines qui profitent directement aux Égyptiens, telle l'éducation. En revanche, nous n'avons pas effectué la livraison de certains systèmes militaires, et notre appui dépendra des progrès que réalise l'Égypte sur la voie de la démocratie.

Notre démarche à l'égard de l'Égypte est le reflet d'un aspect plus vaste : les États-Unis travailleront parfois avec des gouvernements qui ne répondent pas – selon nous en tout cas – aux attentes internationales les plus élevées, mais qui coopèrent avec nous sur des questions qui revêtent pour nous un intérêt primordial.

Néanmoins, nous ne cesserons d'affirmer des principes conformes à nos idéaux, qu'il s'agisse de s'opposer à l'usage de la violence comme moyen de faire taire la contestation ou de soutenir les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous refuserons l'idée que ces principes ne sont que des importations de l'Occident, incompatibles avec l'islam ou le monde arabe. Nous pensons résolument qu'ils constituent les droits inaliénables de tout un chacun. Et même si nous savons que notre influence sera par moment limitée, même si nous nous méfions des tentatives d'imposer la démocratie par la force militaire, et même si serons parfois accusés d'hypocrisie et d'incohérence, nous demeurerons engagés dans la région pour longtemps. Car la tâche difficile consistant à instaurer la liberté et la démocratie est le travail de toute une génération. Un travail, qui suppose notamment de déployer des efforts pour résoudre les tensions sectaires

qui continuent de surgir dans des pays comme l'Iraq, Bahreïn et la Syrie.

Nous savons que des problèmes aussi anciens ne peuvent être résolus par des tiers; ils doivent être réglés par les communautés musulmanes elles-mêmes. Mais il est déjà arrivé par le passé que des conflits enracinés prennent fin, comme très récemment en Irlande du Nord, où catholiques et protestants ont finalement pris conscience que la spirale sans fin du conflit laissait leurs deux communautés à la traîne d'un monde qui avance à grands pas. Et c'est pourquoi nous sommes convaincus que ces mêmes conflits sectaires peuvent être surmontés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Pour résumer, les États-Unis ont appris à leurs dépens à être humbles quant à leur capacité d'influer sur les événements dans d'autres pays. La notion d'« empire américain » peut s'avérer un outil de propagande utile, mais elle n'est confirmée ni par la politique actuelle ni par l'opinion publique des États-Unis. De fait, comme l'ont clairement montré les récents débats à travers les États-Unis au sujet de la Syrie, le danger qui guette le monde n'est pas que les États-Unis se montrent trop désireux de s'ingérer dans les affaires d'autres pays ou de considérer tous les problèmes de la région comme les leurs. Le danger qui guette le monde, c'est que les États-Unis, après une décennie de guerre, préoccupés à juste titre par leurs propres problèmes et conscients de l'hostilité que leur engagement dans la région suscite au sein du monde musulman, se retirent, créant à la tête des efforts un vide qu'aucun autre pays n'est prêt à combler.

Je pense que ce serait une erreur de se retirer. Je pense que les États-Unis doivent rester impliqués pour leur propre sécurité, et je crois aussi pour que le monde ne s'en porte que mieux. Certains ne seront pas d'accord, mais je crois que les États-Unis sont exceptionnels, en partie parce qu'ils ont montré, en sacrifiant leur sang et ce qu'ils avaient de plus cher, leur volonté de défendre leurs propres intérêts, mais également les intérêts de tous. Je dois toutefois être franc; nous sommes beaucoup plus susceptibles d'investir notre énergie dans les pays qui veulent travailler avec nous, qui croient en leur population plutôt qu'en une poignée de corrompus et qui ont pour vision une société à laquelle chacun participe – hommes ou femmes, chiites ou sunnites, musulmans, chrétiens ou juifs. Parce que de l'Europe à l'Asie, de l'Afrique aux Amériques, les pays qui ont persévéré sur la voie de la démocratie sont devenus plus prospères, plus pacifiques et plus enclins à défendre

notre sécurité et notre humanité à tous. Et je pense qu'il en sera de même pour le monde arabe.

Cela m'amène à un dernier point. Il arrivera un moment où les sociétés seront si éclatées, et où la violence contre les civils sera si brutale, que la communauté internationale sera appelée à agir. Il faudra alors procéder à une nouvelle réflexion et faire des choix très difficiles. Alors que l'ONU a été conçue pour prévenir les guerres entre les États, c'est à l'intérieur des États qu'il nous faut de plus en plus souvent empêcher les massacres. Et ce défi se présente avec d'autant plus d'acuité que nous sommes confrontés à des États fragiles ou défaillants – des États où des hommes, des femmes et des enfants innocents voient leur vie menacée par une violence effroyable, sans espoir d'être protégés par leurs institutions nationales.

J'ai dit clairement que, même lorsque les intérêts fondamentaux des États-Unis ne sont pas directement menacés, nous sommes prêts à prendre nos responsabilités pour prévenir des atrocités de masse et protéger les droits fondamentaux de la personne humaine. Mais nous ne pouvons ni ne devons porter seuls ce fardeau. Au Mali, nous avons soutenu l'intervention française qui a repoussé avec succès Al-Qaïda, de même que les forces africaines qui maintiennent la paix. En Afrique de l'Est, nous travaillons avec nos partenaires pour démanteler l'Armée de résistance du Seigneur. Et en Libye, lorsque le Conseil de sécurité a adopté un mandat de protection des civils, les États-Unis se sont joints à une coalition pour agir. Grâce à notre intervention dans ce pays, d'innombrables vies ont été sauvées et un tyran a été empêché de reconquérir le pouvoir par le sang.

Je sais que certains critiquent aujourd'hui l'intervention en Libye, qu'ils considèrent comme un cas d'école. Ils mettent en avant les problèmes que le pays rencontre à présent – un Gouvernement démocratiquement élu ayant du mal à assurer la sécurité; des groupes armés, voire parfois des extrémistes, contrôlant plusieurs régions de ce pays divisé – et prétendent que toute intervention pour protéger les civils est vouée à l'échec. Mais arrêtons-nous un instant sur la Libye. Personne plus que moi n'a conscience de ces problèmes, étant donné qu'ils ont causé la mort de quatre ressortissants américains exceptionnels, tous dévoués au peuple libyen, parmi lesquels l'Ambassadeur Chris Stevens – un homme dont les efforts courageux ont permis de sauver la ville de Benghazi. Mais, quelqu'un croit-il vraiment que la situation en Libye

serait meilleure si l'on avait laissé Kadhafi tuer, emprisonner ou soumettre brutalement son peuple? Il est fort probable que sans l'intervention internationale, la Libye serait aujourd'hui en proie à la guerre civile et le théâtre d'un bain de sang.

Nous vivons dans un monde de choix imparfaits. En raison de leurs différences, les pays ne peuvent pas s'accorder à chaque fois sur la nécessité d'agir. De plus, le principe de la souveraineté est au cœur de notre ordre international. Mais la souveraineté ne saurait servir de bouclier aux tyrans pour commettre des crimes gratuits, ni d'excuse à la communauté internationale pour fermer les yeux. Même si nous devons rester humbles et ne pas penser que nous pouvons remédier à tous les maux, même si nous devons être conscients que le monde est plein de conséquences inattendues, devons-nous pour autant accepter l'idée qu'on ne peut rien faire face à des situations comme celles du Rwanda ou de Srebrenica? Si c'est le monde dans lequel les peuples veulent vivre, ils doivent le faire savoir et accepter la froide logique des charniers.

Je pense que nous pouvons envisager un avenir différent. Si nous ne voulons pas avoir à choisir entre l'inaction et la guerre, nous devons tous, sans exception, mener de meilleures politiques pour prévenir l'effondrement de l'ordre le plus élémentaire grâce au respect des responsabilités des pays et des droits des individus, grâce à des sanctions efficaces contre ceux qui enfreignent les règles, grâce à une diplomatie opiniâtre qui s'emploie à remédier aux causes profondes des conflits et pas uniquement à leurs conséquences, et grâce à l'aide au développement pour redonner espoir aux exclus. Et il est vrai que parfois, cela ne suffira pas et qu'il y aura des moments où la communauté internationale devra reconnaître que le recours multilatéral à la force militaire s'impose pour empêcher le pire.

En fin de compte, voilà la communauté internationale que recherchent les États-Unis – une communauté internationale où les pays ne convoient pas les terres ou les ressources des autres, mais une communauté internationale au sein de laquelle nous réalisons l'objectif fondateur de cette institution et où nous prenons tous nos responsabilités; un monde où les règles issues des horreurs de la guerre nous aident à régler pacifiquement les conflits et à prévenir les guerres qui ont vu se battre nos aïeux; un monde où les êtres humains peuvent vivre dans la dignité et pourvoir

à leurs besoins fondamentaux, qu'ils soient à New York ou à Nairobi, à Peshawar ou à Damas.

Nous vivons une époque extraordinaire où les possibilités sont extraordinaires. Grâce aux progrès humains, un enfant qui naît aujourd'hui n'importe où sur la planète peut accomplir des choses qui, il y a 60 ans, auraient été hors de portée pour la majeure partie de l'humanité. J'ai pu le voir en Afrique, où les pays s'éloignant du conflit sont prêts à prendre leur essor. L'Amérique est à leurs côtés, travaillant avec eux en partenariat pour nourrir les affamés, soigner les malades et apporter l'électricité aux localités dépourvues de réseau. Je peux le voir dans toute la région du Pacifique, où des centaines de millions de personnes ont été tirées de la pauvreté en l'espace d'une seule génération. Je le vois sur le visage des jeunes du monde entier qui, d'un clic de bouton, peuvent accéder au monde entier et qui ont à cœur de se joindre à la cause de l'élimination de la misère, à la lutte contre les changements climatiques, de créer des entreprises, de répandre la liberté et de reléguer au passé les vieilles batailles idéologiques. C'est ce qui se passe en Asie et en Afrique, en Europe et dans les Amériques. C'est également l'avenir que méritent les citoyens du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, un avenir où ils puissent se concentrer sur leurs perspectives, plutôt que sur la peur de se faire tuer ou d'essuyer la répression, à cause de ce qu'ils sont ou de ce qu'ils pensent.

Les nations et les peuples ont prouvé, encore et encore, qu'ils étaient capables de changer, d'être à la hauteur des idéaux les plus nobles de l'humanité, d'infléchir positivement le cours de l'histoire. Le mois dernier, j'étais à la place où Martin Luther King, il y a 50 ans, évoquait son rêve devant l'Amérique, à une époque où beaucoup de personnes de ma race ne pouvaient même pas voter pour le Président. Cette année, j'ai également été dans la petite cellule où Nelson Mandela a dû endurer un séjour de plusieurs décennies, coupé de son peuple et du monde. Qui sommes-nous pour penser que les défis d'aujourd'hui ne peuvent pas être relevés, nous qui avons vu les changements que peut apporter l'esprit humain? Qui dans cette salle peut affirmer que l'avenir appartient à ceux qui cherchent à réprimer cet esprit, plutôt qu'à ceux qui cherchent à le libérer?

Je sais de quel côté de l'histoire je veux voir les États-Unis d'Amérique. Nous sommes prêts à relever les défis de demain avec vous, dans la conviction que tous les hommes et les femmes sont effectivement

créés égaux, que chaque individu jouit d'une dignité et de droits inaliénables qu'on ne peut lui retirer. C'est pourquoi nous nous tournons vers l'avenir, non pas avec crainte, mais avec espoir. C'est pourquoi nous restons convaincus que cette communauté des nations peut léguer un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste à la prochaine génération.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis d'Amérique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Guterres (Timor-Leste), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Abdullah Gül, Président de la République turque

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République turque.

M. Abdullah Gül, Président de la République turque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Abdullah Gül, Président de la République turque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Gül (parle en anglais) : Je voudrais, pour commencer, adresser nos sincères félicitations à M. John Ashe pour son accession à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale.

À l'aube du XXI^e siècle, nous avons toutes les raisons d'être optimistes pour l'avenir. Avec la fin de la guerre froide, l'équilibre moral du monde s'était refait autour de la recherche de la paix. Une paix durable est bien plus que l'absence de guerre. Nous avons compris, au sein de la communauté internationale, qu'il nous fallait impérativement travailler de concert pour établir un ordre mondial stable. Nous avons maintenu notre ferme attachement aux principes universels du système des Nations Unies et nous avons mis en place, dans un esprit de solidarité et de coopération, des mesures de riposte internationale efficaces au fléau du terrorisme.

Pourtant, ce sont les conflits internes qui sont à l'origine des crises les plus graves de notre époque. Ces conflits ont gagné en fréquence comme en ampleur. Ils sont en grande partie motivés par un problème de légitimité politique, qui conduit les administrés à refuser leur consentement et réduit les possibilités de maintien de l'ordre public. Les dirigeants dépourvus de légitimité politique partagent la même chimère : au lieu de prévoir l'avenir et de conduire la transformation, ils croient pouvoir gagner du temps en commettant des actes irresponsables contre leur propre peuple. Finalement, ces conflits internes dégénèrent en guerres civiles, comme la tragédie qui se déroule sous nos yeux en Syrie. Les actes de ces dirigeants ont des incidences sur la paix et la sécurité au-delà de leurs propres frontières. Il ne peut y avoir de sécurité collective tant que certains dirigeants s'entêtent à définir leur sécurité de manière qui crée l'insécurité dans d'autres pays.

Aujourd'hui, la paix et la sécurité des régions et du monde reposent sur le maintien de l'ordre public dans chacun des pays qui les composent. Une véritable paix nationale est la clef d'une paix et d'une stabilité internationales et régionales. C'est un défi auquel nous continuerons d'être confrontés au cours des années à venir.

Nous savons tous que personne n'a le monopole de la rectitude, mais je voudrais cependant évoquer la fonction de l'ensemble du système des Nations Unies. Nous avons tous besoin d'une Organisation forte, efficace et crédible, d'une Organisation adaptée à son objectif qui consiste à faire face aux réalités du monde actuel. L'ONU dont je parle doit être une organisation capable d'agir pour maintenir la paix et la sécurité internationales, et capable de préserver la sécurité, la justice et les libertés et droits fondamentaux de l'humanité. Elle ne doit jamais renoncer à sa responsabilité principale au nom de la politique de la force.

Nous devons bien comprendre que l'inaction du Conseil de sécurité ne fait qu'enhardir les régimes agressifs. Nous devons avoir une Organisation des Nations Unies capable de contraindre les auteurs d'actes brutaux à se soumettre à la justice et à la primauté du droit. Seule une telle Organisation nous permettra d'instaurer la paix mondiale envisagée par ces fondateurs. Et ce qui demeure un noble objectif n'en est pas moins une nécessité urgente. Agir de manière décisive est la seule façon pour le système des Nations Unies de rester pertinent et crédible. Face à cette nouvelle réalité, nous

avons besoin d'un Conseil de sécurité véritablement démocratique, représentatif, effectif et responsable.

Aucune question n'est plus pressante que la situation en Syrie. Que je sois bien clair. La Turquie salue et appuie fermement l'accord conclu entre les États-Unis et la Russie en vue d'éliminer les arsenaux d'armes chimiques de la Syrie. Cet accord doit se transformer en une résolution concrète du Conseil de sécurité. Lorsque la Syrie dira honnêtement et une fois pour toutes en quoi consiste son arsenal, ce sera un soulagement pour le peuple syrien et pour la région. En tant que pays voisin de la Syrie, la Turquie appréciera plus que tout autre la destruction complète et vérifiable de ces armes.

Néanmoins, nous ne devons pas oublier que des armes chimiques ont été utilisées contre des civils syriens il y a à peine un mois. Les auteurs de ce crime contre l'humanité devront en rendre compte et être traduits en justice. Je considère également que cet accord sur les armes chimiques syriennes est une chance. J'espère qu'il sera le premier pas vers la mise en place d'un dispositif de sécurité qui garantira l'élimination de toutes les armes de destruction massive au Moyen-Orient.

Et pourtant, l'approche récente adoptée vis-à-vis de la situation en Syrie soulève également des questions difficiles. Si des armes chimiques n'avaient pas été utilisées, la communauté internationale aurait-elle continué à fermer les yeux sur la mort de plus de 100 000 personnes? Pendant combien de temps encore pourrions-nous nous permettre de nous soustraire à notre responsabilité morale à l'égard de tous ceux qui se font tuer en ce moment-même? Ce conflit n'a pas commencé avec l'utilisation d'armes chimiques, et il ne se terminera pas grâce à un accord sur leur élimination. C'est pourquoi nous rejetons sans ambages toute position qui ne semble guère se préoccuper du meurtre d'innocents, mais uniquement des moyens utilisés pour les tuer. Une telle approche est immorale et totalement inacceptable. L'accord sur la destruction de l'arsenal chimique de la Syrie ne doit pas permettre au régime syrien de se soustraire à sa responsabilité pour ses autres crimes.

La Syrie, un grand pays et une grande nation, se consume. Il est honteux que le Conseil de sécurité n'ait pas, en l'occurrence, été à la hauteur de sa responsabilité principale. Il est extrêmement regrettable que des divergences politiques, des politiques d'équilibre entre les puissances et des considérations géopolitiques

aient prévalu sur la nécessité impérieuse de mettre fin à cette tragédie. Nous n'avons d'autre choix que de maintenir le cap. Lorsque ce drame a commencé, nous parlions du massacre de centaines de personnes, puis de milliers, de dizaines de milliers, et aujourd'hui c'est de 100 000 morts que nous parlons. Si nous ne pouvons pas arrêter ce conflit maintenant, nous pouvons être sûrs que c'est de deux fois plus de victimes que nous parlerons l'année prochaine.

Je ne saurais trop répéter qu'il ne faut pas que l'accord sur les armes chimiques se substitue à une stratégie politique globale sur la situation en Syrie. Le conflit est devenu une véritable menace pour la sécurité et la paix régionales. Tout retour des guerres par procuration de l'époque de la guerre froide plongera la Syrie dans un désordre encore plus grand.

La crise continue des réfugiés posera également des dangers sociaux, économiques et politiques cruciaux pour les pays d'accueil, comme nous en avons malheureusement fait l'expérience à plusieurs reprises. Nous savons que les guerres civiles sont parmi les plus brutales. Nous savons également qu'elles engendrent l'extrémisme et le radicalisme. Une fois que des groupes extrémistes ont pris racine dans un État, ils constituent des structures autonomes et deviennent une véritable menace pour la sécurité, non seulement dans cet État, mais à l'extérieur. En fin de compte, la dissolution de ces organisations est le défi le plus important posé au rétablissement de la sécurité.

Nous devons être bien conscients de cette menace et comprendre que chaque journée perdue à ne pas prendre de décision éloigne les perspectives d'une Syrie pacifique. Lorsque le peuple syrien était descendu dans la rue pour protester contre le régime, de nombreuses déclarations internationales avaient été faites pour l'appuyer, des déclarations énergiques et pleines de promesses. Ces engagements apparents ont donné espoir au peuple syrien, mais de nombreux pays ont maintenu une distance confortable dérangée seulement par les images terribles en provenance de la Syrie. Pendant ce temps, les appels à l'aide du peuple syrien sont restés sans réponse. Comment décrire la déception du peuple syrien, victime du pire massacre du XXI^e siècle, tandis que la communauté internationale se contentait de regarder sans rien faire?

Ceci m'amène à la question de ce que nous devons faire. Il doit y avoir une stratégie solide assortie d'objectifs clairement définis et bien calculés en vue d'une solution pacifique. Cette stratégie doit avoir pour but de mettre

un terme à la guerre civile en Syrie, d'assurer la sûreté et la sécurité immédiates du peuple syrien, ainsi qu'une transition stable pour le pays. L'application d'une telle stratégie exige un engagement international solide et énergique – c'est-à-dire exactement ce qui manque depuis le début du conflit.

Bref, nous ne pouvons pas et n'allons pas abandonner le peuple syrien à son sort. C'est à la communauté internationale qu'incombe la charge de mettre un terme aux souffrances de la Syrie. Les discours énergiques d'appui doivent désormais s'accompagner de mesures concrètes. Nous devons redoubler d'efforts pour mettre en place une Syrie nouvelle stable, intacte et sûre en paix avec son peuple et avec ses voisins. À cette fin, nous devons élaborer et appliquer une stratégie politique dirigée par les cinq membres permanents du Conseil et par les pays voisins.

Depuis trois ans, le Moyen-Orient traverse une période remarquable de mutations sociales et politiques. Ce processus de transformation commencé en 2010 marque la fin d'un statu quo séculaire dans l'ensemble de la région. Bien entendu, il y a eu et il y aura des réactions contre ces changements. Néanmoins, les progrès réalisés dans la région, notamment en Tunisie, en Libye et en Égypte, sont irréversibles.

Les peuples arabes sont tout aussi capables de construire des sociétés pluralistes. Cela étant, il ne faut pas s'attendre à ce que des systèmes politiques à peine naissants se transforment du jour au lendemain en démocraties matures. Ce n'est qu'en passant par un processus démocratique lent mais régulier que les sociétés en viendront à comprendre la valeur de la conciliation. La noble cause des peuples arabes mérite de notre part un complet et ferme appui.

La continuation de la question palestinienne depuis plus d'un demi-siècle a infligé un tort colossal à la notion même de justice. Nier aux Palestiniens leur droit de disposer de leur propre État ne saurait être justifié par aucune raison morale, politique ou légale. L'expansion constante des colonies illégales sur les terres palestiniennes, en dépit des appels insistants de la communauté internationale, remet en question les chances d'une solution à deux États.

Les arguments qui plaident pour la paix s'imposent d'eux-mêmes. Nous accueillons donc favorablement et appuyons énergiquement les pourparlers engagés entre les parties sous les auspices des États-Unis. La réussite des futurs efforts dépend principalement de ce que le

Gouvernement israélien accepte la création d'un État palestinien viable et d'un seul tenant. Il est également nécessaire que la Palestine présente un front réconcilié et uni.

Cela nous amène à un autre problème sur lequel repose notre crédibilité : la question de Chypre. Les tentatives répétées de règlement pacifique, à cet égard, se sont soldées par des échecs, y compris le rejet du plan Annan en 2004. En tant qu'État garant, la Turquie a sincèrement à cœur de trouver un règlement juste et négocié. Nous comptons donc sur la communauté internationale pour exhorter les Chypriotes grecs à rendre la pareille en engageant de bonne foi des négociations axées sur les résultats et assorties d'échéances. Ceux qui doivent régler cette question sont les Turcs et les Grecs de Chypre. Ils doivent entamer les négociations dès le mois prochain – sans « si » ni « mais ». Un règlement de la question chypriote est essentiel à la stabilité et à la paix en Méditerranée orientale.

Les conflits gelés font entrave à une coopération régionale efficace. Nous appelons instamment au règlement pacifique du conflit au Haut-Karabakh et à l'instauration d'une paix durable dans le Caucase, fondée sur le principe de l'intégrité territoriale. Nous avons proposé une stratégie globale de coopération économique régionale et de développement, conjuguée à un retrait progressif des territoires occupés. Nous estimons que cela peut contribuer à asseoir solidement la paix régionale.

Une autre région dans laquelle la demande, en matière de coopération régionale, se fait particulièrement sentir, est la région des Balkans. Ces dernières années, la Turquie a intensifié ses efforts pour nouer des liens solides avec toutes les nations des Balkans. Notre objectif est d'instaurer une atmosphère de dialogue, de confiance, de compréhension mutuelle et de conciliation.

Nous avons également un intérêt bien compris à voir un Afghanistan sûr, prospère et pacifique. Là encore, la coopération et l'appropriation régionales sont impératives. C'est pourquoi j'ai personnellement engagé et mené les efforts visant à mettre en place le processus du Sommet trilatéral entre l'Afghanistan, le Pakistan et la Turquie. Depuis 2007, il s'est avéré un franc succès, et je suis convaincu que d'autres succès suivront.

Autre question importante qui touche chacun d'entre nous, le terrorisme est bien réel, extrêmement dangereux, c'est un crime contre l'humanité, et il doit être vaincu. Or nous ne pourrions le vaincre que

lorsque nous abandonnerons les distinctions entre « nos » terroristes et « vos » terroristes. Un partenariat international efficace contre le terrorisme reste une priorité majeure de la Turquie.

Une autre question, enfin, réclame également notre attention : l'islamophobie, devenue, malheureusement, une nouvelle forme de racisme, et qui vise à transformer les millions de musulmans pacifistes du monde entier en ennemi abstrait et imaginaire. Il est essentiel de trouver l'équilibre entre protection de la liberté d'expression et maintien du respect de toutes les confessions.

Les enjeux actuels du développement sont des questions d'importance mondiale. La Turquie organise désormais à l'intention des pays les moins avancés du monde entier un programme complet d'assistance et d'investissements directs. La diplomatie humanitaire constitue l'un des grands axes de la politique étrangère turque. La Turquie est d'ailleurs devenue l'an dernier le quatrième donateur le plus important. Si l'on inclut les contributions des organisations non gouvernementales turques dans les domaines de la santé, de l'éducation et du renforcement des capacités, l'aide humanitaire turque s'élève à 2 milliards de dollars par an. Notre engagement en Somalie, pays auquel nous avons consacré à ce jour 300 millions de dollars, est un exemple éloquent à cet égard.

En ce qui concerne l'Afrique, notre démarche repose sur un partenariat égalitaire, que résume bien le précepte africain selon lequel : « si tu veux aller vite, marche seul; mais si tu veux aller loin, marche avec d'autres ». Pour la Turquie, les relations avec l'Afrique restent une priorité clef.

La Turquie est candidate à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2015-2016. Si elle est élue, la Turquie compte faire entendre une voix indépendante au Conseil de sécurité, prêter une oreille attentive à chacun et s'efforcer de trouver des solutions globales et durables par la voie du dialogue. Nous comptons sur l'appui de tous les Membres à notre candidature.

Je suis convaincu que ce nouveau millénaire verra la démocratie, l'état de droit, le respect des droits de l'homme et le bien-être mondial continuer de gagner du terrain. Je suis convaincu qu'une paix internationale construite autour de la liberté, de la justice, de la dignité, du progrès social et du bien-être économique est à notre portée. Nous devons unir nos forces pour mettre en place un ordre international digne des principes de la Charte

des Nations Unies. Un monde stable, sûr et prospère est le meilleur moyen de protéger et de faire progresser tous nos intérêts. Faire de ce monde une réalité reste notre responsabilité fondamentale vis-à-vis de nos nations.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République turque de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Abdullah Gül, Président de la République turque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Jonathan (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple de la République fédérale du Nigéria, je félicite M. Ashe de présider l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session et l'assure de l'appui et de la coopération sans faille de la délégation nigériane. Je tiens aussi à féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon et à dire combien le Nigéria apprécie son rôle de chef de file et la détermination dont il fait montre à la tête du système des Nations Unies.

La présente session se tient à un moment particulièrement difficile du fait des défis cruciaux auxquels notre monde est confronté. De ce fait, il faut absolument œuvrer dans le cadre de la Charte des Nations Unies pour s'y attaquer efficacement. On peut donc considérer que le thème retenu pour la session, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », indique bien notre souhait et notre détermination de coopérer activement afin d'améliorer les conditions de vie générale et de

favoriser le bien-être des citoyens les plus vulnérables des États Membres de l'Organisation.

Le Nigéria se félicite du caractère consultatif de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Au début de l'année, nous avons appuyé cette activité menée au niveau mondial par le biais de consultations ouvertes à tous et d'enquêtes auprès de nombre de Nigériens qui ont exprimé leur idée du monde auquel ils aspirent après-2015. Un des points forts de ce processus, qui a accru la prise en main de ce programme au niveau national, est qu'il place l'accent sur l'élimination de la pauvreté en tant que principe moteur dans la formulation du cadre successeur. Demain, le Nigéria organisera une manifestation parallèle sur la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, un certain nombre de pays africains et nos partenaires de développement.

Comme je l'ai dit devant l'Assemblée à sa précédente session (voir A/67/PV.8), l'année 2015 n'est pas une destination, mais seulement un jalon sur le long parcours qui doit nous conduire vers un monde meilleur, plus sûr, en meilleure santé et plus humain. Réaffirmons donc notre engagement envers les processus par lequel sera mis au point le cadre qui doit remplacer les OMD.

Cet objectif a une résonance particulière pour nous en Afrique, où les défis de la pauvreté, de l'analphabétisme, de l'insécurité alimentaire et des changements climatiques continuent d'appeler l'attention des dirigeants politiques. La bonne nouvelle, toutefois, est qu'au cours de la dernière décennie, un processus de démocratisation soutenue dans tout le continent a considérablement changé la donne s'agissant des processus de gouvernance, des institutions et des structures. Aujourd'hui, nous assistons à la renaissance d'une Afrique qui s'éloigne d'une ère de dictature pour aller vers une aube nouvelle, où les idéaux de bonne gouvernance et l'importance des droits de l'homme et de la justice jouent un rôle moteur dans les relations entre l'État et la société. Voilà la réalité de l'Afrique aujourd'hui, qui doit remplacer les vieux préjugés et les *a priori* concernant le continent.

Nous sommes fermement convaincus que la démocratie est essentielle pour garantir la stabilité nécessaire qui permettra de mettre en œuvre un programme de développement durable pour l'après-2015 en Afrique. Cette nouvelle Afrique aura besoin de l'appui continu et du partenariat de la communauté internationale – non plus une Afrique

qui soit une destination pour l'aide, mais une Afrique qui soit impliquée dans des échanges constructifs et multisectoriels au niveau mondial. Notre continent est disposé à continuer de coopérer avec le reste du monde en tant que partenaire dans l'élaboration d'un programme de développement mondial qui favorise la paix, la sécurité et la stabilité.

Je tiens à dire combien je suis reconnaissant que le Nigéria a été choisi pour coprésider le Comité intergouvernemental sur le financement du développement durable. On soulignera jamais assez l'importance de la mission du Comité. Pour qu'il soit réaliste, le programme de développement pour l'après-2015 doit être appuyé par un cadre financier robuste, qui, je l'espère, bénéficiera de l'appui des Membres les plus nantis de l'Organisation.

L'attachement du Nigéria à une paix et une sécurité durables pousse le pays à agir aux côtés des États membres de nos organisations sous régionales et continentales chaque fois que la stabilité est menacée sur notre continent. Ces dernières années, l'Afrique a connu de nombreux conflits, notamment au Mali, en Guinée-Bissau, en République démocratique du Congo, en République centrafricaine et en Somalie. Il convient de noter que les dirigeants africains, avec l'appui de la communauté internationale, ont montré qu'ils étaient capables d'œuvrer de concert et de façon décisive à la quête de solutions à long terme dans les États touchés. Certes, il reste encore du chemin à parcourir, mais nous sommes convaincus que des progrès sont accomplis.

L'élection présidentielle organisée récemment au Mali est annonciatrice d'une nouvelle ère qui doit amener la paix et la prospérité à son peuple et sous-tendre fermement la stabilité dans la sous-région. Je félicite le Président Ibrahim Boubacar Keita, qui est présent ici parmi nous aujourd'hui. De même, le processus de transition politique en Guinée-Bissau est riche de promesses. Les dirigeants africains sont fermement déterminés à axer leur action sur la transformation du continent. C'est d'un tel élan qu'on a besoin pour réaliser les objectifs de développement qui seront bénéfiques aux populations, et contribueront encore plus positivement à changer l'image du continent.

Certes, notre monde n'a pas connu de guerre mondiale depuis la création des Nations Unies, mais il a connu plusieurs conflits aux conséquences catastrophiques, dont les effets ont été ressentis pratiquement dans tous les coins de la planète. En tant que citoyens du monde, nous avons le devoir sacré de

préserver notre monde des guerres, des rivalités, des conflits ethniques et des divisions religieuses. L'action que nous menons ensemble en faveur d'un monde meilleur continuera de nous unir.

Le Nigéria continue de concourir à l'action menée par l'Organisation des Nations Unies en faveur de l'initiative mondiale de lutte contre la menace que représente le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Nous avons redoublé d'efforts pour relever ce défi redoutable à l'intérieur de nos frontières et dans toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Ce faisant, nous savons qu'un large partenariat mondial est nécessaire dans la lutte contre la criminalité transfrontières, notamment le terrorisme et les actes de piraterie. On ne peut que regretter que ces fléaux soient soutenus par un accès sans entraves d'acteurs non étatiques aux armes légères et de petit calibre illicites, par le biais desquelles ils créent l'insécurité et l'instabilité partout sur le continent. Pour nous en Afrique, ce sont des armes de destruction massive.

C'est donc à la lumière de notre obligation collective et de notre combat permanent pour faire cesser ce cauchemar que je félicite les États Membres d'avoir adopté le Traité sur le commerce des armes en avril. Notre espoir est que dès son entrée en vigueur, le Traité inaugurerait une ère de commerce responsable des armes classiques, ce qui est capital pour la sécurité des pays. Dans la logique de son adhésion constante à ce projet, le Nigéria a signé et ratifié le Traité. Nous continuerons de coopérer avec d'autres États Membres à sa bonne mise en œuvre.

Le terrorisme représente une menace majeure pour la paix et la sécurité internationales et sape les moyens de réaliser un développement durable. Au Nigéria, la menace que représente le terrorisme dans quelques États dans la partie nord-ouest du pays a fini par représenter un défi à la stabilité du pays. C'est pourquoi nous sommes en train de la contrer avec tous les moyens dont nous disposons, dans le respect des droits fondamentaux de l'homme et de la primauté du droit. Le Nigéria tient à ce qu'il soit pris acte de sa reconnaissance à l'égard de la communauté internationale pour l'aide qu'elle lui fournit dans ce domaine. Le règne de la terreur dans quelque région du monde que ce soit constitue une atteinte à notre humanité collective. Il y a trois jours, la triste réalité de cette menace est revenue sur le devant de la scène après l'infâme attentat terroriste commis à Nairobi. Nous devons nous battre ensemble pour gagner cette guerre.

Tout comme le terrorisme, la piraterie est une menace qui a atteint des proportions inquiétantes, en particulier dans les eaux côtières africaines. Aux niveaux bilatéral et multilatéral, le Nigéria promeut la coopération en vue d'atténuer les répercussions et les conséquences de la piraterie sur la sécurité et les économies des États côtiers touchés. De fait, en juin, les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Commission du golfe de Guinée se sont rencontrés à Yaoundé et ont adopté des mesures concrètes pour lutter collectivement contre la menace de la piraterie dans le golfe de Guinée. Cette entreprise devra sans aucun doute être renforcée par nos partenaires internationaux, qui devront élargir leur appui et leur collaboration.

La situation au Moyen-Orient demeure instable. Le fait que des armes chimiques aient été utilisées dans le cadre de la crise syrienne est inacceptable. Le Nigéria condamne dans les termes les plus fermes l'utilisation d'armes chimiques interdites par les conventions internationales. Nous saluons les efforts diplomatiques déployés en ce moment pour éviter une nouvelle escalade de la crise. Nous demandons instamment à toutes les parties concernées de mettre un terme à la violence et de rechercher une solution négociée, notamment au moyen des instruments onusiens.

La menace que posent les armes nucléaires à la survie de l'humanité doit être envisagée non seulement dans le contexte des États qui cherchent à se procurer ces armes, mais également dans celui des pays qui les possèdent déjà. Nous avons la responsabilité collective d'exhorter la communauté internationale à répondre à l'appel vibrant en faveur d'un univers pacifique à une époque marquée par l'incertitude. Nous pouvons atteindre cet objectif si nous adoptons des mesures et des politiques qui promeuvent le désarmement nucléaire, protègent et renouvellent notre environnement et favorisent la mise en place d'un système international fondé sur la confiance, le respect mutuel et des objectifs communs.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Je suis certain d'exprimer la préoccupation de beaucoup en évoquant la lenteur des efforts et l'absence apparente de progrès dans le cadre de la réforme de l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que l'appel à la démocratisation du monde doit s'appliquer non seulement aux États, mais également aux organisations internationales telles que

l'ONU. C'est pourquoi nous prônons la démocratisation du Conseil. Elle est en effet souhaitable si l'on veut ancrer la justice et l'équité et promouvoir un sentiment d'ouverture et d'équilibre dans notre monde.

Notre appui au Conseil de sécurité dans l'accomplissement de sa responsabilité principale – le maintien de la paix et de la sécurité internationales – est total et indéfectible. Tout au long de notre dernier mandat au Conseil, nous avons montré que nous avions à la fois la volonté politique et la capacité de concourir à l'exécution des responsabilités primordiales du Conseil. Le Nigéria a donc décidé de briguer un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2014-2015, candidature dont j'ai le plaisir d'annoncer qu'elle a reçu l'appui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine. Nous prions l'Assemblée d'approuver notre candidature.

Le monde demeure confronté à des menaces et des problèmes pressants. Aucune déclaration prononcée durant la présente session n'arrivera à cerner l'étendue de ces problèmes. Le monde compte sur nous, ses dirigeants, pour faire naître l'espoir en pleine crise, le guider alors qu'il est en proie à de profondes dissensions sociopolitiques et faire en sorte que nous vivions dans un monde meilleur. Nous avons des obligations envers la génération actuelle, mais nous en avons une encore plus fondamentale envers les générations futures, auxquelles nous devons léguer un monde d'autosuffisance, indépendamment des circonstances de la naissance de chacun ou de l'endroit où l'on se trouve sur la planète. Nous devons nous efforcer de faire de ce monde une réalité en reconnaissance de notre patrimoine commun. Nous devons tout faire pour éliminer la pauvreté, la faim, les maladies et la misère humaine. Nous devons éliminer le fléau des armes nucléaires, chimiques et biologiques et des armes légères et de petit calibre. Nous devons lutter ensemble contre les problèmes mondiaux, régionaux et nationaux et faire du monde un monde plus pacifique, plus équitable et plus prospère pour tous. Nous en avons le devoir. Nous n'avons pas droit à l'échec.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale du Nigéria de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Sebastián Piñera Echeñique,
Président de la République du Chili**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Chili.

M. Sebastián Piñera Echeñique, Président de la République du Chili, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sebastián Piñera Echeñique, Président de la République du Chili, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Piñera Echeñique (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à féliciter le Président John Ashe, fonctionnaire exceptionnel originaire de notre région, de sa récente élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je tiens également à exprimer ma sincère solidarité avec le peuple et le Gouvernement mexicains au lendemain des tempêtes qui ont causé de graves dégâts dans leur pays, mais aussi avec le peuple et le Gouvernement kényans à la suite des actes de terrorisme qui les ont si durement touchés. Je souligne par ailleurs que durant la présente session, les chefs d'État et de gouvernement de presque tous les pays de la planète auront la possibilité d'échanger des vues, de partager des expériences et, plus important encore, de créer un élan indispensable qui nous permettra d'édifier ensemble un avenir qui corresponde aux idéaux, aux rêves et aux espoirs des hommes et des femmes représentés ici.

L'inspiration fondamentale qui a conduit à la création de l'ONU, il y a presque 70 ans, était le désir de disposer d'un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers la réalisation de la paix et du développement; un lieu où toutes les personnes, tous les pays et tous les peuples du monde – quel que soit le drapeau auquel ils promettent d'être fidèles, quels que soient le dieu qu'ils vénèrent et quelles que soient les idées auxquelles ils sont attachés – pourraient se sentir membres d'une grande famille, la famille humaine.

Cela exige de nous de nombreuses actions, dont aucune n'est aussi importante que le fait d'engager entre nous un dialogue ouvert, sincère et respectueux; un dialogue qui, loin de craindre les désaccords, y attache de l'importance et s'en nourrit, parce que ses protagonistes comprennent que ce n'est qu'en conjuguant les forces

des diverses nations et cultures que nous pourrions élargir nos horizons.

Nous vivons dans un monde très différent de celui qui a vu la naissance de cette Organisation et d'autres institutions telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Ce monde nouveau n'est pas le résultat de la guerre ni des luttes idéologiques qui l'ont suivie durant la seconde moitié du XX^e siècle, mais l'enfant d'une nouvelle révolution, celle du savoir, des sciences, des technologies et de l'information qui frappe depuis plusieurs années à nos portes et offre à des millions d'hommes et de femmes dans le monde des possibilités de progrès matériel et spirituel que beaucoup d'entre nous n'aurions pu imaginer il y a seulement quelques années. Ce monde nouveau n'est plus divisé par des murs ni par des rideaux de fer mais est relié et intégré par les ponts d'une mondialisation croissante et de la circulation massive des biens, des services, des capitaux et des personnes qui caractérisent le monde actuel.

Bien évidemment, ce monde est également confronté à des dangers, défis et possibilités d'un genre nouveau qui, souvent, dépassent les frontières et les juridictions nationales et, par conséquent, exigent de déterminer où prend fin la responsabilité des uns et où commence celle des autres. Nous ne pourrions faire face à ces défis et problèmes qu'avec la puissance de l'unité de tous et la responsabilité de chacun. Or, même si nous sommes conscients de vivre dans un monde nouveau qui connaît des transformations rapides, bien souvent nos organisations internationales semblent résister à l'évolution qu'il impose et elles restent ainsi à la traîne au lieu de prendre la tête de ce processus.

L'Article I de la Charte des Nations Unies énonce que la mission principale de l'ONU consiste à maintenir la paix et la sécurité internationales, à développer entre les nations des relations amicales et à promouvoir la coopération internationale dans les domaines économique, social, culturel et humanitaire en encourageant le respect des droits de l'homme et la protection constante des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Mais soyons clairs : aucun de ces principes n'est propre à un pays, une époque ou une organisation donnés. Ils émanent tous du plus profond de l'âme et du cœur de chaque être humain et, par conséquent, nous sommes ici non seulement pour confirmer leur importance et leur existence mais aussi pour veiller à ce qu'ils soient respectés et appliqués. Nous n'appelons

donc pas à modifier ou oublier ces principes, bien au contraire. Nous appelons à faire preuve de la volonté et du courage de les mettre en œuvre. Pour cela, nous devons améliorer nos démocraties, renforcer la participation de nos populations mais aussi moderniser nos organisations régionales et mondiales, tâche dans laquelle, comme nous le savons tous, nous avons encore un long chemin à parcourir.

Un bon point de départ serait d'avancer vers une réforme véritable et profonde du Conseil de sécurité, notamment en augmentant le nombre de ses membres permanents et non permanents afin de garantir une bonne représentation régionale et d'accroître la transparence de ses méthodes de travail et processus de prise de décisions, pour une plus grande efficacité et légitimité de son action.

À cet égard, mon pays, le Chili, qui, en 1945 a participé à la création de l'Organisation des Nations Unies, est favorable à ce que le Brésil, l'Allemagne, le Japon et l'Inde deviennent membres permanents du Conseil de sécurité et appuie la demande du continent africain d'une juste représentation au sein de l'Organisation. Nous nous associons aux appels demandant que les cinq pays ayant le droit de veto s'abstiennent d'exercer ce droit en cas de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre, de génocide ou de nettoyage ethnique, étant donné que l'utilisation du droit de veto dans de telles situations entrave voire anéantit l'efficacité des efforts du Conseil visant à défendre des valeurs fondamentales pour la bonne marche de l'humanité.

Nous considérons par ailleurs que la réforme du Conseil de sécurité ne se limite pas à une modification de sa composition et de son organisation. Elle exige de renoncer à la logique du veto et de la remplacer par la logique de la majorité qualifiée, de manière à ce que les décisions les plus importantes concernant la sécurité internationale, qui finissent inmanquablement par concerner tous les pays, puissent être prises d'une façon véritablement représentative de la communauté des pays composant l'ONU. En fin de compte, si nous défendons la démocratie, le dialogue et la participation quand nous gouvernons nos pays, nous devons défendre les mêmes principes au moment de déterminer la manière dont l'ONU est gouvernée.

Je voudrais également profiter de ma présence à l'Assemblée pour adresser mes remerciements pour les multiples manifestations d'appui à la candidature du Chili en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour les deux prochaines années et réaffirmer

notre ferme attachement aux principes et valeurs qui dictent et orientent depuis des décennies notre politique étrangère. Je tiens en particulier à souligner notre attachement au respect inconditionnel du droit international, à l'inviolabilité des traités, à l'égalité juridique entre les États, au règlement pacifique des différends et à l'autodétermination des peuples – autant de valeurs qui constituent le fondement essentiel de la stabilité internationale et de la coexistence pacifique entre les États, mais qui, selon nous, doivent également aller de pair avec le principe ou la notion de responsabilité de protéger. Cette responsabilité de protéger fait que chaque État a l'obligation première de protéger la population à l'intérieur de ses frontières. Et si un État ne peut ou ne veut pas assumer cette responsabilité principale, la communauté internationale peut et doit alors intervenir, sur la base de trois piliers universellement reconnus : la prévention, l'appui et l'emploi proportionné de la force, conformément à la Charte des Nations Unies, mais uniquement en dernier recours et quand cela est absolument indispensable pour prévenir, éviter ou décourager un génocide, des crimes de guerre, un nettoyage ethnique ou des crimes contre l'humanité.

Mon pays réaffirme en outre son profond attachement à la démocratie et au respect des droits de toutes les personnes, de leur conception à leur mort naturelle, en tout temps, partout et en toutes circonstances, ainsi que notre appui indéfectible au multilatéralisme, à un régionalisme ouvert et à une concurrence économique loyale et constructive entre tous les pays.

À cet égard, nous appelons de nouveau à la fin de la prolifération des armes nucléaires et des armes de destruction massive mais également au démantèlement des armes existantes. Nous condamnons en outre vigoureusement l'emploi d'armes chimiques en Syrie ainsi que l'emploi aveugle de la force contre la population civile de ce pays, qui a fait à ce jour des dizaines de milliers de victimes innocentes, y compris des femmes et des enfants, et entraîné une grave crise humanitaire qui, indiscutablement, heurte la conscience universelle et menace gravement la paix et la sécurité internationales.

Nous accueillons donc avec satisfaction et appuyons fermement l'accord-cadre pour l'élimination des armes chimiques en Syrie, conclu récemment par les États-Unis et la Russie, ainsi que les efforts déployés par le Secrétaire général et le Représentant spécial

conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie en vue de parvenir le plus rapidement possible à un règlement pacifique et durable de ce conflit armé.

Dans la même veine, le Chili a toujours défendu et continuera de défendre la cause et les droits du peuple palestinien à un État à part entière, libre et démocratique – un État qui, à l'égal de l'État d'Israël, dispose de frontières convenues, sûres et reconnues avec tous ses voisins, permettant à ses habitants de vivre et de s'épanouir dans une paix et une sécurité stables et durables. C'est pourquoi, nous avons appuyé la Palestine en tant qu'observateur à l'Organisation des Nations Unies, et espérons bientôt l'accueillir en tant que Membre à part entière de cette Organisation.

Au niveau régional, l'an dernier, le Chili a ratifié le Protocole relatif à l'engagement démocratique, propre aux pays de l'Union des nations de l'Amérique du Sud, et espère qu'il entrera en vigueur dès que possible. Nous avons par ailleurs réaffirmé notre attachement à la Charte démocratique interaméricaine, et nous ne cesserons de défendre inlassablement la cause de la démocratie, de la liberté et du respect inconditionnel des droits de l'homme dans tous les pays sur notre continent et dans le monde entier.

En outre, le Chili, qui assurait la présidence par intérim de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, a accueilli le premier sommet des 33 États d'Amérique latine et des Caraïbes qui en sont membres, au cours duquel nous avons signé la Déclaration de Santiago, dans laquelle la région tout entière a proclamé son attachement aux valeurs démocratiques et au respect des droits de l'homme. Nous avons également présidé le premier sommet commun des chefs d'État et de gouvernement d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe, rencontre pendant laquelle les nations des deux côtés de l'Atlantique se sont engagées à mettre en œuvre des politiques de développement durable, en favorisant des investissements de qualité au plan tant social qu'écologique.

Dans le domaine social, et bien qu'il reste deux ans avant l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, c'est avec une profonde satisfaction que nous pouvons affirmer que le Chili a atteint pratiquement tous les objectifs définis par l'Organisation en 2000. Nous allons continuer à redoubler d'efforts pour réaliser les objectifs restants et à collaborer avec les pays qui ont demandé notre aide pour qu'ils puissent les atteindre à

leur tour. Nous allons par ailleurs participer activement à l'élaboration, au sein du système des Nations Unies, du programme mondial de développement durable pour l'après-2015, qui assurera la continuité avec les objectifs du Millénaire pour le développement et fixera des objectifs assortis de responsabilités concrètes, quantifiables, audacieuses et réalisables, tant pour les pays développés que pour les pays en développement, en veillant tout spécialement à concilier le développement économique d'une part et le développement social et la protection de l'environnement d'autre part.

De plus, le Chili a participé, avec le Mexique, la Colombie et le Pérou, à la formation de l'Alliance du Pacifique, l'une des initiatives d'intégration les plus ambitieuses de notre région, qui vise à promouvoir la création d'une zone de libre circulation, non seulement des biens, des services et des capitaux, mais aussi des personnes devant favoriser des taux de croissance et de développement plus élevés et offrir de meilleures perspectives à nos pays et à nos populations. C'est avec une immense satisfaction que nous constatons qu'aujourd'hui cette Alliance du Pacifique, qui représente une population de plus de 210 millions de personnes, un tiers du produit intérieur brut de l'Amérique latine et plus de la moitié de son commerce extérieur, compte déjà à son actif, malgré sa courte existence, d'importantes réalisations qui ont éveillé l'intérêt de la communauté internationale, comme en témoigne le fait qu'elle compte déjà plus de 20 observateurs, parmi lesquels des pays comme le Canada, l'Australie, l'Espagne, la Chine, les États-Unis et le Japon.

Enfin, je tiens également à souligner la récente adoption, par le Congrès national de mon pays, de la loi présentée par le Gouvernement visant à éliminer les droits de douane sur les importations de marchandises en provenance des pays les moins avancés qui répondent à la définition établie par l'ONU. Il s'agit là d'une preuve importante de la volonté solidaire du peuple chilien d'aider au développement de plus de 50 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Il y a quelques jours, les Chiliens ont commémoré le quarantième anniversaire de la rupture la plus profonde et la plus durable dont notre démocratie ait souffert en deux siècles d'indépendance, fruit d'une époque marquée par la haine, les divisions et l'exclusion, non seulement au Chili, mais aussi dans un monde divisé par la guerre froide. Mais dans quelques jours, le 5 octobre, les Chiliens commémoreront également le vingt-cinquième l'anniversaire du début du rétablissement pacifique de

notre démocratie par la volonté libre et souveraine de l'écrasante majorité des Chiliens, qui nous a permis de restaurer notre démocratie de manière ordonnée et paisible, avec l'aide et l'approbation de toutes les composantes de notre pays. De ces deux expériences, les Chiliens ont tiré des enseignements que je souhaite aujourd'hui partager avec l'Assemblée, parce que je crois, en toute modestie, qu'ils peuvent contribuer à résoudre les conflits qui secouent actuellement d'autres pays.

Le premier enseignement, c'est qu'il faut admettre, sans réserve aucune, que même dans des situations extrêmes, y compris les guerres civiles ou avec d'autres pays, il existe des normes morales et juridiques qui doivent être respectées par tous, et qui ne doivent jamais être ignorées sous peine de sombrer dans un vide moral aussi grave qu'inadmissible. Parmi ces normes figure le strict respect des droits fondamentaux de la personne humaine, en tout temps, en tous lieux et en toutes circonstances.

Le deuxième enseignement, c'est que la démocratie, la paix et la fraternité civique sont des valeurs plus fragiles qu'on ne pense, si bien qu'on ne doit jamais les tenir pour acquises. Elles sont comme un arbre qui a besoin d'eau et d'engrais en permanence pour pouvoir se développer. Nous devons donc être attentifs non seulement aux mesures qui sont prises, mais aussi aux mots qui sont utilisés, aux gestes, à la façon dont nous agissons, tous devant servir la vérité, la justice, la réconciliation et la paix.

Le troisième enseignement, c'est qu'il existe une relation très étroite entre la qualité de la démocratie, le progrès économique et la justice sociale, étant donné que tous trois sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Il suffit qu'un seul d'entre eux vacille pour qu'inévitablement, tôt ou tard, tout l'édifice ne se fragilise. Par conséquent, le défi pour nous consiste non seulement à renforcer nos institutions démocratiques, mais aussi à promouvoir des politiques socioéconomiques fondées sur la liberté, la responsabilité, la justice, l'égalité des chances et la lutte contre la pauvreté, en conjuguant les forces du secteur privé et du secteur public, et en respectant les droits fondamentaux, puisque ce sont là les principales sources de développement de nos peuples et de nos nations.

Enfin, le quatrième enseignement que nous avons tiré dans notre pays, c'est que le passé est déjà écrit. Nous pouvons en discuter, l'interpréter et, bien sûr, nous en souvenir, mais nous ne pouvons pas le

changer. Par conséquent, nous n'avons pas le droit de rester prisonniers du passé. Car, lorsque le présent se retrouve otage du passé, l'unique perdant est l'avenir. C'est pourquoi, notre génération, celle à qui il est revenu de célébrer le bicentenaire de notre pays, n'a pas le droit de léguer aux générations futures les haines, querelles et divisions qui causèrent tant de mal et de souffrances il y a déjà 40 ans. Le défi n'est donc pas d'oublier, mais de surmonter le passé, en adoptant un regard différent, positif, plein d'espoir et en s'efforçant de tirer les enseignements des expériences passées pour éviter de reproduire les mêmes erreurs, pour éclairer la voie à suivre et pour pouvoir affronter avec plus de volonté et d'efficacité les problèmes d'aujourd'hui et de demain et saisir les possibilités qui s'offrent.

Toutes ces leçons, et d'autres, que le Chili a apprises dans la douleur, nous ont permis de restaurer pacifiquement notre démocratie et d'avancer depuis ces 25 dernières années sur la voie de la vérité, de la justice et de la réconciliation entre tous les Chiliens. Mais il s'agit d'une transition ancienne, que nous avons déjà accomplie, et je crois que nous l'avons accomplie correctement. Aujourd'hui, les Chiliens sont confrontés à une nouvelle transition, non plus axée sur le passé mais tournée vers l'avenir, une transition qui nous permettra avant la fin de la décennie de transformer le Chili en un pays développé, libéré de la pauvreté et pleinement intégré à la communauté mondiale des pays démocratiques et développés. Ce sont là les engagements que le Gouvernement que j'ai l'honneur de conduire a pris devant tous les Chiliens il y a bientôt quatre ans, et nous sommes très heureux d'observer les progrès solides et réguliers que notre pays réalise sur la voie de leur pleine réalisation.

En effet, en dépit du séisme dévastateur qui nous a frappés en 2010 et qui par la suite s'est révélé être le cinquième plus grave tremblement de terre ou raz-de-marée de l'histoire de l'humanité, et en dépit de la crise économique mondiale déclenchée en 2008 et qui n'est toujours pas résorbée, le Chili a retrouvé son leadership et son dynamisme, ainsi qu'une forte capacité de croissance et de création d'emplois. Ainsi, notre produit intérieur brut par habitant, qui se situait il y a quatre ans aux alentours de 15 000 dollars, s'élève désormais à 20 000 dollars. La pauvreté et les inégalités reculent, les salaires réels enregistrent une hausse vigoureuse et tous les indicateurs montrent que, dans les domaines clefs que sont une éducation et une santé de qualité, nous avançons sur la bonne voie, en encourageant davantage l'innovation et l'esprit d'entreprise et en protégeant

mieux nos consommateurs et nos travailleurs, ainsi que l'environnement et la nature.

À tout cela vient s'ajouter le fait que nous avons réussi à reconstruire plus de 90 % de ce que le séisme et le raz-de-marée avaient détruit. Certes, notre gouvernement est satisfait et fier que ses politiques aient permis d'atteindre ces objectifs, mais nous sommes foncièrement convaincus que le mérite en revient avant tout à tous les Chiliens et les Chiliennes qui ont énormément contribué à cette réussite : car s'il y a bien quelque chose que le Chili a appris, c'est que pour relancer la croissance et réduire la pauvreté et les inégalités excessives, il n'est rien de plus efficace que de s'appuyer sur les capacités des citoyens eux-mêmes, d'étendre leurs libertés et de laisser libre cours aux forces de l'imagination, de la créativité, de l'innovation et de l'esprit d'entreprise dont recèle chacun de mes compatriotes et qui, j'en suis convaincu, se trouvent également dans le cœur de tous les hommes et de toutes les femmes à travers le monde.

Voilà quelques réflexions et enseignements que j'ai souhaité, en tant que Président du Chili certes, mais aussi en tant que citoyen du monde, comme tous les habitants de notre planète, partager avec les chefs d'État et de gouvernement. Ce sont les réflexions et les enseignements d'un pays peut-être petit à l'échelle internationale, et peut-être lointain à l'échelle du planisphère, mais qui aujourd'hui, grâce aux efforts de tous, dispose d'une démocratie stable et solide, de libertés publiques larges et garanties, et d'un système économique qui, après deux siècles de vie républicaine, nous a enfin menés jusqu'aux portes du développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Chili de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Sebastián Piñera Echeñique, Président de la République du Chili, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Rossen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Rossen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie.

M. Rossen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Rossen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Plevneliev (*parle en anglais*) : C'est pour moi un véritable honneur que de prendre la parole devant l'Assemblée. Je me permets, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. La Bulgarie se félicite du thème opportun et pertinent que vous avez choisi, et vous souhaite plein succès.

Un jeune Bulgare de 16 ans, dans une dissertation sur les objectifs du Millénaire pour le développement, a comparé le modèle mondial de développement à un tapis bigarré auquel il manquerait des couleurs, des fils et des points, ce qui donne l'impression qu'il n'est pas terminé ou qu'il est disparate voire troué. De fait, la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement ressemble à un projet qui n'a pas été terminé. S'il est indéniable que beaucoup de choses ont été accomplies dans la lutte mondiale contre la pauvreté et le sous-développement, ces progrès ont toutefois été irréguliers et limités. Il est difficile d'admettre que, de nos jours, plus d'un milliard de personnes souffrent toujours de pauvreté extrême et de malnutrition, et que les soins de santé de base restent un luxe inabordable pour de nombreuses femmes et de nombreux bébés. Dans le monde entier, les disparités observées dans la distribution des richesses, la qualité de vie et les chances individuelles sont plus prononcées. Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement atteignent un niveau alarmant et requièrent d'urgence une réponse collective de notre part. Le bien-être des futures générations est menacé par la gestion irrationnelle de nos ressources naturelles. Malgré nos efforts, les guerres et les conflits armés continuent de faire rage dans différentes régions, causant des milliers de morts, des crises humanitaires et de grandes souffrances humaines. En outre, les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales se poursuivent.

La situation en Syrie reste une source de préoccupation majeure et fait peser un risque sur la sécurité régionale et mondiale. La Bulgarie condamne avec force l'attaque à l'arme chimique du 21 août, qui a coûté la vie à des milliers d'innocents, parmi lesquels

de nombreux enfants. Le recours à l'arme chimique en Syrie constitue une violation flagrante du droit international, un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Des preuves solides viennent corroborer les affirmations selon lesquelles le régime syrien est responsable de ces attaques, puisque lui seul détient les agents, armes chimiques et vecteurs nécessaires pour perpétrer une attaque de cette envergure.

Cette attaque ne saurait rester impunie et les auteurs de ce crime abject doivent répondre de leurs actes. La Bulgarie, qui est l'un des pays signataires d'une lettre exhortant le Conseil de sécurité à renvoyer immédiatement la situation en Syrie devant le Procureur de la Cour pénale internationale, se fait l'écho des appels semblables qui ont été lancés par le Secrétaire général et la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Mon pays accueille favorablement l'accord-cadre entre les États-Unis et la Fédération de Russie pour placer l'arsenal d'armes chimiques de la Syrie sous contrôle international, dans le but de procéder rapidement et en toute sécurité à leur destruction et se joint à ces deux pays pour exiger que le régime syrien autorise l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à inspecter immédiatement tous les sites éventuellement concernés à travers le pays. Nous demandons au Conseil de sécurité de faire preuve d'unité et d'assumer les responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies, notamment le Chapitre VII.

L'utilisation d'armes chimiques ne doit pas détourner notre attention des violations flagrantes des droits de l'homme et des souffrances humaines qui persistent. La dynamique engagée doit servir à avancer sur la voie d'un règlement politique durable du conflit, par la reprise du processus de Genève, avec une participation active de l'ONU.

L'aggravation de la crise humanitaire exige une action conjointe et concertée pour soulager les souffrances et aider tous ceux qui en ont besoin.

La Bulgarie a fourni une aide humanitaire pour alléger les souffrances des réfugiés dans les pays voisins. Situé non loin de la région, mon pays est également touché par l'afflux quotidien de réfugiés en provenance de Syrie. En dépit de ses contraintes financières, le Gouvernement a adopté un plan d'urgence et fourni des ressources supplémentaires afin de garantir une assistance, un hébergement et des services adéquats aux réfugiés syriens. Nous comptons sur l'aide de nos

partenaires et des organismes humanitaires du système des Nations Unies.

Nous espérons que l'Iran fera montre d'une volonté politique claire et répondra aux préoccupations de la communauté internationale en fournissant des preuves crédibles de la nature pacifique de son programme nucléaire. À cet égard, la pleine coopération de l'Iran avec l'Agence internationale de l'énergie atomique est d'une importance primordiale. Le Gouvernement de Téhéran doit faire preuve de plus de transparence dans ses activités nucléaires et doit se conformer pleinement à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La Bulgarie se félicite de l'adoption du Traité sur le commerce des armes (résolution 67/234 B), qui réglemente le commerce international des armes classiques, et attend avec impatience qu'il entré rapidement en vigueur.

Mon pays juge encourageante la reprise des pourparlers de paix directs entre le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne à l'initiative du Secrétaire Kerry, du Quatuor et des parties concernées. Nous espérons que les deux parties feront preuve de persévérance et de détermination dans l'optique d'une solution pacifique, respecteront les intérêts légitimes des uns et des autres et s'abstiendront de toute action unilatérale à même de saper le processus. Les négociations sont le meilleur moyen d'avancer vers l'objectif ultime: une solution juste, globale et durable sur la base de la formule de deux États.

La Bulgarie se félicite de la nomination de l'ancien Ministre des affaires étrangères, M. Nickolay Mladenov, au poste de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Sa mission en Iraq est une contribution importante au processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans ce pays ami et à la stabilité de la région dans son ensemble.

La Bulgarie condamne le terrorisme qu'elle considère comme étant l'un des crimes les plus odieux et l'une des menaces les plus complexes pour la paix et la sécurité internationales. Le terrorisme n'a ni visage, ni nom, ni couleur et ni religion. Il frappe de façon inattendue et marque la vie de tous ceux qu'il touche. Récemment, le terrorisme a de nouveau frappé à Nairobi. Au nom de la Bulgarie, je présente mes condoléances les plus sincères au peuple et au Gouvernement kenyans, mais aussi à l'Iraq, au Pakistan et aux autres pays qui ont été le théâtre d'attaques terroristes meurtrières.

Le 18 juillet 2012, un attentat terroriste a tué six innocents dans un aéroport bulgare. Cet incident, qui a pour toujours changé la Bulgarie, rappelle que la lutte contre le terrorisme est une cause commune autour de laquelle toute la communauté internationale doit rester unie. Nous croyons que l'auteur de cet acte terroriste horrible sera bientôt traduit en justice. La Bulgarie est reconnaissante pour le soutien moral, la solidarité et l'assistance pratique fournis par les autres États Membres dans l'enquête sur ce crime horrible. Le rôle critique de la coopération internationale dans ce domaine montre une fois de plus qu'il faut finaliser rapidement les négociations sur un projet de convention générale de lutte contre le terrorisme.

Considérons ce que l'Europe a réalisé au cours du siècle passé. D'un continent en ruines, déchiré par les guerres, nous, Européens, avons créé un espace de paix, de sécurité et de prospérité. Les ennemis sont devenus des amis et des alliés, unis pour assurer un avenir meilleur à leurs enfants. Aujourd'hui, dans l'Union européenne, nous avons une réglementation harmonisée, nous partageons un marché unique, et tout cela, sur la base de nos valeurs communes.

Les 25 dernières années de l'histoire des Balkans sont un autre exemple positif de ce qui peut être réalisé lorsque des voisins œuvrent ensemble à un objectif commun. Bâtir la confiance, établir de bonnes relations de voisinage, instaurer la stabilité et la sécurité en Europe du Sud-Est et dans la région de la mer Noire font partie des priorités de la Bulgarie. Mon pays reste fermement engagé auprès de ses partenaires des Balkans occidentaux et continuera à soutenir leurs efforts visant à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne et à prendre leur place légitime au sein de la famille européenne unie.

La Politique européenne de voisinage demeure l'un des instruments les plus efficaces dont dispose l'Union européenne pour accroître la coopération et assurer la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région. La Bulgarie attache une importance particulière à la dimension orientale de cette Politique dont l'objectif est d'améliorer les relations avec les pays de la région de la mer Noire et les membres du Partenariat oriental.

Si des frontières communes et la proximité géographique font de nous des voisins, c'est un patrimoine culturel commun qui fait de nous une famille. Cette année, nous, les nations slaves, célébrons ensemble le 1150^e anniversaire de la mission des saints frères Cyrille et Méthode en Grande Moravie. Il y a

près de 12 siècles, ils nous ont fait le don inestimable du premier alphabet slave. La Bulgarie a accueilli les disciples de Saint Cyrille et de Saint- Méthode et adopté l'alphabet cyrillique, ce qui nous a permis de préserver notre identité nationale au cours des siècles.

Cette année, la communauté internationale célèbre le vingtième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne sur les droits de l'homme. À cette occasion, la Bulgarie tient à souligner sa profonde conviction que les droits de l'homme doivent rester l'une des premières priorités des Nations Unies. En tant que candidat à l'adhésion au Conseil des droits de l'homme pour la période 2019-2021, la Bulgarie va intensifier ses efforts en faveur de la promotion des normes les plus strictes en matière de droits de l'homme à l'échelle nationale et internationale.

Nous nous félicitons de la tenue de la Réunion de haut niveau sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées. En tant que partie à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et en tant que membre du bureau de la Conférence des États parties à la Convention de New York, mon pays est fortement engagé dans la promotion de la mise en œuvre complète et cohérente de la Convention à tous les niveaux, y compris en accordant aux organisations de personnes handicapées un rôle important de partenaire des efforts de développement tenant compte de la question du handicap.

Mon pays est convaincu que l'ONU doit poursuivre le cap des réformes afin de renforcer l'efficacité, la représentativité et la transparence de l'ensemble du système des Nations Unies. Pour répondre aux besoins d'un monde en évolution, l'ONU doit continuellement s'adapter et s'améliorer, notamment en revitalisant l'Assemblée générale, en renforçant le Conseil économique et social et en ayant un Conseil de sécurité qui soit le reflet des réalités contemporaines. En tant que membre du groupe régional de l'Europe de l'Est, la Bulgarie continue d'insister sur la nécessité d'attribuer au moins un siège non permanent supplémentaire dans un Conseil de sécurité élargi à ce groupe, compte tenu du fait que, au cours des 20 dernières années, le nombre de ses membres a plus que doublé.

Sur la base de notre attachement de longue date aux principes et aux valeurs de l'Organisation des Nations Unies, je m'engage à ce que la Bulgarie soit un partenaire responsable et fiable si elle est élue

membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. Nous espérons que les membres de l'Organisation des Nations Unies confieront cette responsabilité à la Bulgarie, et nous sommes prêts à l'assumer dans un esprit de partenariat.

Nous sommes encore loin de l'avenir que nous voulons. La Conférence de Rio de Janeiro sur le développement durable a présenté un programme complet pour la poursuite des travaux à réaliser dans les trois aspects du développement durable. Le rapport récemment publié par le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015 présente les principales propositions relatives à ces mutations en profondeur, ainsi qu'un programme mondial centré sur les personnes et soucieux de la planète. La Bulgarie est activement engagée dans le processus de négociation sur les nouveaux objectifs de développement durable visant à élaborer pour l'après-2015 un cadre basé sur les droits de l'homme, faisant fond sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et intégrant l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans un processus unique et cohérent.

Le nouvel accord universel et juridiquement contraignant sur le climat qui doit être signé en 2015 devrait renforcer le programme de développement mondial pour l'après-2015 et intensifier les efforts de la communauté internationale visant à introduire de nouveaux modèles durables pour la croissance.

La culture et l'éducation devraient se voir accorder leur juste place dans le programme de développement pour l'après-2015. Le rôle de l'UNESCO est, en l'occurrence, d'une importance cruciale. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer l'appui énergétique de la Bulgarie à la réélection de M^{me} Irina Bokova au poste de Directeur général pour un second mandat.

Je voudrais également dire toute l'admiration de la Bulgarie à l'égard du travail accompli par l'UNICEF au service des enfants du monde. La Bulgarie apprécie hautement le partenariat et les conseils de politique générale proposés par le bureau de l'UNICEF à Sofia, comme d'autres dans le monde, aux fins de la modernisation du secteur national de la protection de l'enfance ainsi que de l'objectif de rendre les soins destinés aux enfants plus équitables et plus inclusifs.

Nous construisons aujourd'hui le monde de demain. Les jeunes doivent être au cœur de ces efforts, en tant que participants actifs et non en tant que

spectateurs. Pour la Bulgarie, les jeunes sont des parties prenantes clefs du programme de développement pour l'après-2015.

Cette année, la Bulgarie célèbre le soixante-dixième anniversaire du sauvetage des Juifs de Bulgarie des camps de la mort pendant la Seconde Guerre mondiale, haut fait à mettre au crédit de la société civile bulgare. Malheureusement, telle était la situation de notre pays qu'il n'a pas pu faire de même pour les Juifs de Grèce septentrionale et de certaines régions de Yougoslavie. Nous déplorons profondément leur perte, ainsi que celle de toutes les victimes de l'Holocauste.

Dernièrement, des citoyens de différentes parties du monde, y compris la Bulgarie, se sont engagés activement dans la vie publique, en exigeant davantage de transparence, de responsabilisation, de décence et d'intégrité de leurs personnalités politiques. Dans mon pays, nous estimons que ce regain d'énergie de la part de la société civile mérite d'être encouragé et appuyé. Je suis fermement convaincu que le but suprême de l'ONU, comme, de fait, de toute démocratie véritable, est de préserver la dignité humaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Bulgarie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Rossen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Armando Emílio Guebuza, Président de la République du Mozambique

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mozambique.

M. Armando Emílio Guebuza, Président de la République du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Armando Emílio Guebuza, Président de la République du Mozambique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Guebuza (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est toujours un grand honneur que de prendre la parole dans cette

magnifique salle, symbole de l'égalité entre les États et irremplaçable tribune du multilatéralisme où sont recherchées des solutions durables aux défis de plus en plus nombreux que le monde doit relever.

Nous nous associons aux orateurs précédents pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Nous sommes sûrs de pouvoir compter sur l'étendue de votre expérience et vos connaissances pour la réussite de nos travaux. Soyez assuré de tout notre appui aux fins du succès de votre présidence.

Nous félicitons également votre prédécesseur, M. Vuk Jeremić, dont le très bon travail à la soixante-septième session a permis de réaffirmer le rôle de l'ONU, enceinte indispensable du multilatéralisme.

Nous sommes choqués par les tristes nouvelles qui nous parviennent du Kenya, où des citoyens innocents ont été tués dans un centre commercial, victimes d'un acte de terrorisme. Nous tenons à exprimer notre solidarité au peuple et au Gouvernement kenyans, et à tous ceux qui ont perdu un être cher dans cette tragédie.

Monsieur le Président, nous vous félicitons de la sagesse et de l'opportunité de votre choix de thème pour la présente session – « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain » –, fondé sur l'objectif de créer un monde meilleur pour nous tous. À l'instar des objectifs du Millénaire pour le développement, cet ordre du jour doit reposer sur des principes tels que l'inclusivité, s'agissant de la méthodologie, l'appropriation nationale, concernant la dimension durable de ce programme, et la responsabilité partagée des partenaires de développement, s'agissant de la mise en œuvre.

Le thème de la présente session constitue la suite logique des décisions prises à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui a galvanisé le processus de préparation du programme de développement destiné à prendre la suite des objectifs du Millénaire pour le développement, et se fonde sur une conception multidimensionnelle du développement.

Dans le cadre de l'exécution de ce programme, il importe que nous bannissons – de notre vocabulaire autant que de nos comportements – la dichotomie consistant à regrouper les membres de la famille des Nations Unies, c'est-à-dire nous tous, en deux catégories – les généreux et les démunis – car, dans ce partenariat, chacun complète l'autre par ses richesses naturelles et humaines. Ceux qui ne peuvent apporter de

contribution financière lui substituent une contribution en nature.

Dans ce contexte, l'incapacité d'un État à atteindre ses objectifs de développement, tels que définis et convenus dans ce noble édifice représente un échec collectif de la communauté internationale tout entière, car ces objectifs sont la responsabilité partagée de tous les États. Quel serait, sinon, l'intérêt de fixer des objectifs internationaux qui sont ensuite intégrés dans les programmes de travail nationaux, s'ils ne peuvent être atteints?

Sur cette base, nous renouvelons notre appel afin que soient honorés les engagements pris dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, parce qu'il faut tenir les promesses faites et que nous ne pouvons pas ne pas nous montrer à la hauteur des attentes que nous avons créées.

Nous voulons particulièrement rendre hommage au Secrétaire général pour son initiative de créer le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015. Les utiles conclusions et recommandations contenues dans le rapport de ce Groupe constituent une importante référence pour la formulation et la négociation du programme de développement qui fera suite aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Mozambique a eu le privilège de faire partie du groupe de pays choisis pour mener des consultations nationales sur le programme de développement pour l'après-2015. Il faut se féliciter de la confiance qui a été témoignée à la société civile mozambicaine en lui confiant la conduite de ce processus, car elle a renforcé le principe de l'appropriation nationale du processus. Elle a aussi permis de donner aux acteurs sociaux mozambicains les moyens de faire preuve d'une vitalité accrue, ce qui en soi reflète bien la consolidation des processus de gouvernance démocratique et inclusive de notre pays.

En effet, nous sommes en train de renforcer notre démocratie en consolidant nos institutions démocratiques et en associant solidement nos pratiques démocratiques. Nous faisons cela par la transparence, par le dialogue et la participation, en instillant le respect de la Constitution et en ouvrant davantage la participation pour encourager plus de Mozambicains à s'impliquer dans la lutte contre la pauvreté. Une présidence ouverte et inclusive et un mécanisme de gouvernance reproduit à différents échelons nous permettent d'interagir avec

notre population de façon globale et directement dans son cadre de vie, là où elle se bat au quotidien contre la pauvreté; ils permettent en même temps au peuple de juger nos méthodes de gouvernement.

C'est dans le cadre de notre attachement aux principes et valeurs démocratiques et de notre respect des règles fondamentales de notre Constitution et de nos lois que, le 20 novembre, nous organiserons pour la quatrième fois des élections municipales, suivies, en 2014, des cinquièmes élections générales multipartites de notre histoire. Le bon déroulement de ce cycle électoral constitue le summum de l'exercice de la liberté de choisir et de la participation politique des citoyens au processus démocratique.

Dans le contexte de notre engagement dans le programme de désarmement, question d'une importance primordiale dans l'optique de la paix et de la lutte contre la pauvreté au Mozambique, et comme moyen d'épouser la cause de la paix et de la sécurité internationales, nous accueillerons du 29 juin au 4 juillet 2014 la troisième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Nous invitons tous les États Membres, les observateurs et les organisations internationales et organisations de la société civile à participer à la Conférence.

En août, le Mozambique a achevé avec succès son mandat de Président de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Étant donné sa pertinence pour notre thème, nous notons que tout au long de l'année et en étroite collaboration avec les autres États membres, l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, nous nous sommes attelés à galvaniser le processus d'intégration régionale et à œuvrer à la paix et à la sécurité de la région.

Nous réitérons nos félicitations au Zimbabwe pour le bon déroulement de ses élections, dont les résultats ont été validés par les institutions du pays et approuvés par la SADC et l'Union africaine. Toutes les conditions sont maintenant réunies pour que soient levées les sanctions imposées à ce pays afin de lui permettre de poursuivre son développement et de participer pleinement aux activités mondiales.

La stabilité de la République démocratique du Congo continue de représenter un défi pour notre région. Nous voudrions, une fois encore, féliciter le Secrétaire

général des efforts qu'il mène conjointement avec la SADC, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'Union africaine et qui ont abouti à la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, et à la nomination de la Présidente Mary Robinson, que nous félicitons par la même occasion, au poste d'Envoyée spéciale du Secrétaire général. Nous appelons de nouveau tous les signataires à se conformer aux clauses de cet accord. Nous appelons les acteurs congolais à mener à terme les négociations de Kampala de sorte de permettre le retour durable de la stabilité en République démocratique du Congo.

L'établissement des échéances des élections présidentielles et législatives de cette année à Madagascar ouvre de belles perspectives à l'achèvement du processus de transition politique dans ce pays. Et il nous faut donc continuer d'apporter notre appui pour que ce processus aboutisse.

Dans le cadre de notre présidence de la Communauté des pays de langue portugaise, nous restons résolument attachés à la stabilité de la Guinée-Bissau. Nous saluons les efforts que déploient les acteurs politiques, en Guinée-Bissau, pour rétablir la stabilité dans leur pays. Nous félicitons aussi les autres partenaires de la Guinée-Bissau – notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies – qui ont contribué, une insufflant une dynamique nouvelle, à la recherche de solutions durables à la crise politique. Nous nous félicitons aussi de ce que le Président Ramos-Horta ait été désigné Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de mission du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous appelons de nouveau la communauté internationale à continuer de mobiliser les ressources nécessaires à des élections capitales et, par-dessus tout, de renforcer les institutions de l'État en Guinée-Bissau.

L'ordre du jour de la présente session est axé sur le développement, dont la bonne mise en œuvre ne peut intervenir que dans un climat de paix et de sécurité internationales. Dans la recherche de solutions aux conflits en cours dans différentes parties du monde, l'approche multilatérale, fondée sur les principes de la Charte des Nations Unies, doit prévaloir. Préserver la paix dans le monde sera toujours notre responsabilité collective et jamais celle d'un seul pays ou groupe d'États. À cet égard, la réforme de l'ONU, en particulier

la réforme du Conseil de sécurité, doit continuer de bénéficier d'une attention particulière de notre part afin que cet organe puisse être plus représentatif, plus démocratique et plus crédible et qu'il puisse agir de façon plus efficace pour relever les différents défis du monde contemporain.

Il ne cessera jamais d'être un paradoxe que chaque fois que des problèmes sociaux, environnementaux et économiques surgissent, tous les pays se rendent compte que la coopération multilatérale est un mécanisme incontournable, et que dès qu'il s'agit de paix et de guerre les décisions tendent à être prises en coulisses par un petit groupe d'États. À une époque où des notions telles que les notions de démocratie, d'inclusion, d'appropriation nationale et de transparence prennent une importance nouvelle, nous devons tous accepter que l'heure est venue de corriger des déséquilibres contraires au multilatéralisme.

C'est dans le contexte de ce cadre global que la République du Mozambique maintient son appui à l'autodétermination du peuple palestinien, à la création d'un État palestinien sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU et à la solution des deux États, permettant à la Palestine et à Israël de vivre côte à côte dans un environnement de paix et de sécurité. Nous appuyons également l'autodétermination du peuple sahraoui. D'autre part, la République du Mozambique réaffirme la nécessité de lever les embargos commercial et financier contre Cuba.

Nous réitérons une fois de plus notre attachement aux nobles idéaux de l'ONU et réaffirmons que nous continuerons de jouer notre rôle dans la construction d'un monde toujours meilleur, plus stable et plus prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mozambique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Armando Emilio Guebuza, Président de la République du Mozambique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. François Hollande, Président de la République française

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République française.

M. François Hollande, Président de la République française, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. François Hollande, Président de la République française, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Hollande : L'honneur de l'ONU, c'est d'agir partout où la liberté des peuples est bafouée. L'honneur de l'ONU, c'est d'agir là où les droits fondamentaux sont compromis. L'honneur de l'ONU, c'est d'intervenir là où l'extrémisme menace la sécurité du monde. L'honneur de l'ONU, c'est d'agir pour la paix.

En Syrie, il y a urgence. En effet, 120 000 personnes sont mortes depuis deux ans et demi, 90 000 sur la seule année qui vient de s'écouler. Un quart de la population est déplacé. Des millions de Syriens sont réfugiés. Le pays est détruit. Le pire s'est produit le 21 août à Damas, puisque ce jour-là, les armes chimiques ont été utilisées contre des civils, des femmes, des enfants. Les inspecteurs de l'ONU, ceux-là même que nous avons envoyés dans le cadre de notre Organisation, ont établi de manière sûre et incontestable l'utilisation de ces armes.

Face à ce crime terrifiant, la France a voulu une réaction forte pour sanctionner une violation du droit international, mais aussi pour dissuader le régime de Bachar Al-Assad de commettre de nouveaux massacres. Cette pression, que mon pays a effectuée avec d'autres, et notamment les États-Unis, a produit de premiers résultats, puisque, aujourd'hui même, une négociation est engagée pour assurer la vérification et la destruction des armes chimiques.

Mais pour aller jusqu'au bout de cette négociation, je pose trois exigences. La première, c'est que le texte ouvre clairement la possibilité pour le Conseil de sécurité de se saisir à tout moment de cette question des armes chimiques. La seconde exigence, c'est que la résolution que nous préparons puisse prévoir des mesures coercitives, c'est-à-dire au titre du Chapitre VII, en cas de non-respect de ses engagements par le régime syrien. C'est d'ailleurs ce que l'accord même qui a été signé entre les Russes et les Américains prévoit. Raison de plus pour le transposer dans la résolution. La troisième exigence, c'est que ceux qui ont commis ces crimes soient tenus responsables devant la justice.

Mais au-delà de cette résolution, dont l'adoption doit être proche, nous ne pouvons pas nous arrêter. Nous devons faire cesser cette guerre, qui est la plus meurtrière depuis le début de ce siècle. La solution est politique. Trop de temps a été perdu, et je ne reviens pas sur les blocages du Conseil de sécurité. Durant cette période, non seulement le régime a pu multiplier les violences, mais les groupes terroristes ont tiré avantage de l'inertie de la communauté internationale au détriment des forces démocratiques regroupées au sein de la Coalition nationale syrienne.

C'est la raison pour laquelle « Genève II » doit se tenir dans les meilleurs délais. Mais pour la France, « Genève II », ce n'est pas une réunion pour parler, ce doit être une conférence pour décider. Quel est l'objectif? Installer un gouvernement de transition doté de tous les pouvoirs exécutifs et dont la mission pourrait être de rétablir la paix civile, de protéger toutes les communautés et d'organiser, le moment venu, des élections. Parfois, je suis interrogé au sujet des participants à cette conférence. Ma réponse est simple : sont les bienvenus tous les pays, je dis bien tous les pays, qui acceptent cet objectif – installer un gouvernement de transition – et reconnaissent clairement leur attachement à une solution politique.

L'urgence, elle est aussi humanitaire. En Syrie, les déplacés se comptent par millions, et les réfugiés sont maintenant plus d'1,5 million, répartis entre la Turquie, la Jordanie, et le Liban, dont la prolongation de cette crise menace directement l'unité et la sécurité. Près de 20 % de la population sont désormais d'origine syrienne.

Je remercie le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir organisé la première réunion du Groupe international d'appui au Liban. La France est attachée à ce pays, parce que nous savons combien il a souffert ces dernières années des désordres du Proche-Orient et combien il doit être appuyé aujourd'hui dans ses efforts pour accueillir les réfugiés.

Il y a, dans cette région du Moyen-Orient, de graves préoccupations. Mais il y a aussi des lueurs d'espoir. La première, c'est la reprise de la négociation entre Israéliens et Palestiniens. Elle seule permettra d'aboutir à la paix. Elle passe par la coexistence de deux États de part et d'autre de frontières sûres et reconnues. Et nous devons tout faire pour que l'occasion qui se présente maintenant pour les Israéliens, pour les Palestiniens, pour l'ensemble de la région soit enfin saisie, pour en terminer avec un conflit dont nous savons parfaitement,

les uns et les autres, qu'il a des répercussions aux plans régional et international. Négocier la paix entre Israéliens et Palestiniens, ce serait un acte historique.

La seconde lueur, ce sont les déclarations du nouveau Président iranien, car elles marquent une évolution. Je ne veux pas les exagérer mais la question qui est maintenant posée c'est de savoir si ses mots peuvent se traduire en actes, et notamment dans le dossier nucléaire. Depuis 10 ans, les discussions n'avancent pas, au point que la communauté internationale a été amenée à prendre des sanctions de plus en plus sévères. Cette situation est dangereuse. Nous le savons tous. Alors la France attend de l'Iran des gestes concrets qui témoigneront que ce pays renonce à son programme nucléaire militaire même s'il a parfaitement le droit de poursuivre son programme civil. C'est pourquoi j'ai fait le choix d'un dialogue direct et franc avec le Président Rouhani. Mais je le dis aussi à cette tribune : autant je suis pour le dialogue, autant je reste ferme sur la question majeure de la prolifération nucléaire.

Le Moyen-Orient n'est pas la seule région qui nous préoccupe. L'Afrique est la proie du terrorisme et l'attaque barbare de Nairobi nous le confirme une fois encore, et tragiquement. Des victoires sont possibles contre le terrorisme. Ainsi, au Mali, avec un mandat clair du Conseil de sécurité, les forces africaines et françaises, avec l'appui des Européens, sont intervenues à l'appel des autorités de Bamako et ont réussi à mettre un terme à une offensive terroriste de grande envergure. Et aujourd'hui les résultats sont là : le Mali a retrouvé l'intégrité de son territoire, a réussi à assurer la sécurité de la population et a pu même organiser à la date prévue une élection présidentielle qui a été reconnue comme incontestable. Je veux saluer ici le nouveau Président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, qui témoigne d'une grande victoire de l'Afrique de l'Ouest contre le terrorisme.

Mais la menace continue de peser dans le Sahel et également en Libye, où les armes circulent et où des groupes terroristes ont trouvé refuge. Et là encore, nous devons aider les autorités libyennes à assurer la sécurité de leur territoire et de leur population. La France y est prête.

Je veux lancer maintenant un cri d'alerte, comme je l'avais fait l'année dernière sur le Mali. L'alerte concerne la République centrafricaine, petit pays ravagé depuis trop d'années par des coups d'État et des conflits. Aujourd'hui, c'est le chaos qui s'est installé et les populations civiles, une fois encore, en sont les

victimes. Nous devons mettre un terme à ces exactions qui prennent d'ailleurs aussi une forme confessionnelle. C'est pourquoi je souhaite que le Conseil de sécurité donne mandat et accorde des moyens logistiques et financiers à une force africaine dont la première mission serait de rétablir la stabilité en République centrafricaine.

En République démocratique du Congo, des femmes et des enfants sont violentés chaque jour dans les Kivus. Et là encore, il est impératif que nous continuions à renforcer la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à appliquer l'Accord d'Addis-Abeba et à refuser toutes les ingérences extérieures.

Nous devons tirer les leçons des expériences de ces dernières années. Partout où le désordre règne, le terrorisme s'installe et prend de l'ampleur. C'est le cas en Somalie. Et l'attaque contre le Kenya nous rappelle que les groupes Chabab, même s'ils ont été vaincus, n'ont pas encore été éradiqués. C'est pourquoi la communauté internationale doit aider les États africains à se protéger.

La France organisera à la fin de l'année une réunion pour la paix et la sécurité en Afrique. Elle y a invité tous les pays africains. L'Europe sera représentée, l'ONU également. Il s'agit de permettre l'encadrement, la formation et l'équipement des armées africaines pour qu'elles assurent elles-mêmes la sécurité du continent, pour lutter contre tous les trafics, notamment de drogue, et contre la piraterie. Les Africains doivent assurer eux-mêmes leur sécurité mais nous ne pouvons pas les laisser seuls face au risque terroriste.

La meilleure de nos armes, c'est la politique en faveur du développement car la pauvreté, le chômage, les inégalités fournissent le terreau le plus fertile, hélas, à la violence et à l'insécurité. Là encore, la France appelle à la mobilisation de la communauté internationale à travers de nouveaux fonds qu'il nous faudrait créer pour financer les infrastructures indispensables et permettre l'accès aux biens publics essentiels.

La France milite avec l'Europe pour l'introduction de financements innovants. D'abord, la taxe sur les billets d'avion, qui bénéficie à la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) et rapporte 1 milliard d'euros depuis 2006. Mon pays a décidé d'augmenter de 10 % cette taxe pour améliorer encore ce que nous pouvons faire pour lutter contre les grandes pandémies – le sida, la tuberculose, le paludisme. La France, avec l'Europe, a également

instauré une taxe sur les transactions financières et j'ai décidé d'affecter 10 % de ses recettes à des actions dans le domaine du développement, de l'accès à l'eau et des énergies renouvelables parce que c'est ainsi que nous permettrons, par le développement, aux pays les plus pauvres, d'assurer leur avenir, et donc leur sécurité, et que nous pourrions aussi répondre à l'enjeu du réchauffement climatique qui nous concerne tous.

La France a dit sa disponibilité pour accueillir la conférence sur le climat. Là aussi, il y a menace sur notre propre sécurité. En effet, les rapports qui se succèdent les uns les autres disent tous que, si nous ne faisons rien, à la fin de ce siècle, la température de la planète aura augmenté de 3 à 4 degrés, avec les conséquences que l'on sait : inondations ici, sécheresse ailleurs, et avec des menaces directes pour la paix dans le monde. Alors, nous devons chercher un accord lors de cette conférence sur le climat en 2015.

Les bases de ce compromis sont connues. L'accord devra être équitable. Chacun devra en prendre sa part : les pays développés, qui devront bien sûr faire l'effort le plus important; les pays émergents, qui ne doivent pas mettre en cause leur développement mais aussi comprendre que le réchauffement climatique les menace directement; et enfin, les pays les moins avancés, les plus fragiles, les plus vulnérables doivent être aidés dans cette transition, dans cette mutation et c'est d'ailleurs le sens du fonds pour le climat qui avait été créé à Durban. Mais cet accord doit aussi être contraignant. Il ne peut pas être simplement le rappel de principes. Il ne peut pas être simplement l'incantation dans des résolutions qui n'auraient pas de traduction concrète. Parce que s'il n'y a pas d'évaluation, s'il n'y a pas de sanctions, il n'y aura pas de progrès et il y aura donc la montée inexorable du réchauffement climatique.

Mon message est simple. Dans tous les domaines, que ce soit la sécurité internationale, la prolifération nucléaire, le développement ou le climat, le pire risque est l'inaction. La pire décision est de ne pas en prendre. Le pire danger est de ne pas le voir. Alors, la responsabilité de l'ONU, c'est d'agir. Et chaque fois que notre Organisation se révèle impuissante c'est la paix qui en est la première victime. C'est la raison pour laquelle je propose qu'un code de bonne conduite puisse être défini entre les membres permanents du Conseil de sécurité, et qu'en cas de crime de masse, ils puissent décider de renoncer collectivement à leur droit de veto.

Je souhaite enfin que les pouvoirs d'enquête du Secrétaire général soient renforcés et que l'ONU

puisse, comme elle l'a fait en Syrie, établir partout la vérité, mener des enquêtes et agir en conséquence. Notre Assemblée peut souverainement le décider. Notre crédibilité repose sur notre capacité d'intervenir vite et efficacement pour faire respecter le droit international, pour sanctionner les manquements, pour promouvoir le développement, et pour préserver les générations futures. Nous en avons la légitimité, nous l'avons reçue de la Charte des Nations Unies. Nous devons en être dignes. Et c'est dans ce cadre que la France prendra toujours et sur tous les sujets ses responsabilités.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République française de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. François Hollande, Président de la République française, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi du Royaume hachémite de Jordanie.

S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Abdullah (*parle en anglais*) : C'est un honneur de me joindre à l'Assemblée aujourd'hui. Je félicite le Président John Ashe de son élection, et remercie sincèrement le Secrétaire général de son travail, toujours inappréciable.

La sécurité internationale restera longtemps conditionnée par ce qui se passe en ce moment même au Moyen-Orient. Notre région peut et doit être un foyer de paix et de prospérité, doté de solides piliers de bonne gouvernance et de portes grandes ouvertes aux perspectives d'avenir, surtout pour nos jeunes. Tels sont

les projets qu'a pour elle la Jordanie, et nous ne sommes pas les seuls.

Mais aucune maison ne peut surgir de terre lorsque la ville est en feu. Et aujourd'hui, les incendies de la région ne peuvent être ignorés. Le monde entier se trouve sur leur chemin. Afin de préserver l'avenir, notre monde doit réagir. La crise syrienne est une catastrophe humanitaire et sécuritaire mondiale. L'escalade de la violence menace de saigner à blanc ce qu'il reste de l'avenir économique et politique de ce pays. Les extrémistes se sont empressés de promouvoir et d'exploiter les divisions ethniques et religieuses. Une telle dynamique pourrait réduire à néant la renaissance de la région et mettre en péril la sécurité mondiale. Nous avons le devoir de repousser ces forces destructrices.

Le mois dernier, la Jordanie a accueilli une centaine d'éminents savants musulmans du monde entier. Leurs travaux confirment les vrais enseignements de l'Islam et s'appuient sur des initiatives jordaniennes interconfessionnelles et intrareligieuses de longue date : le message d'Amman, l'initiative « Une parole commune entre Nous et Vous », et la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle.

Les oulémas ont déclaré qu'il n'y avait pas de modèle unique prescrit d'État islamique, mais ont affirmé que l'État islamique moderne devait être un État civique, fondé sur des institutions et doté d'une constitution sans exclusive basée sur l'état de droit, la justice et la liberté d'opinion et de croyance. L'État islamique moderne doit respecter l'égalité sur l'ensemble de l'éventail ethnique et religieux. Les savants ont résolument condamné l'incitation au conflit ethnique et sectaire, connu en arabe sous le nom de fitna. Ils ont caractérisé ce mal pour ce qu'il est : une menace pour le monde musulman, la Oumma, voire l'humanité toute entière. La Jordanie a appelé l'Organisation de la coopération islamique à adopter ces recommandations, principes directeurs d'importance critique eu égard aux troubles et aux transformations que connaît notre région.

Ce mois-ci, la Jordanie a également convoqué une réunion internationale consacrée à l'examen des problèmes auxquels se heurtent les communautés chrétiennes arabes. Celles-ci forment une part essentielle du passé, du présent et de l'avenir de notre région. La Jordanie est un modèle historique de coexistence et de fraternité entre musulmans et chrétiens. Nous continuerons de faire de notre mieux pour protéger nos communautés et minorités chrétiennes arabes, et nous

appelons tous les pays à se joindre à nous dans la défense de la diversité, de la tolérance et du respect mutuel.

Il est vrai que le respect mutuel est la voie d'avenir pour chacun d'entre nous. La transformation historique que connaît actuellement ma région ne saurait s'opérer moyennant de simples formules; elle n'interviendra que lorsque tous les citoyens se sentiront véritablement représentés. La Jordanie aspire à un avenir où personne ne sera exclu. Nous construisons notre avenir sur les bases solides du consensus de la majorité, des droits des minorités, d'une culture démocratique caractérisée par une citoyenneté active et pacifique et des changements évolutionnistes.

Le peuple syrien a également droit à un avenir. À cette fin, la communauté internationale doit agir. Il est temps d'accélérer la transition politique en Syrie, de mettre fin à la violence et à l'effusion de sang, d'éliminer la menace des armes chimiques, de rétablir la sécurité et la stabilité, de préserver l'unité de la Syrie et son intégrité territoriale et de faire participer tous ses citoyens – je dis bien tous ses citoyens – à la construction de l'avenir de leur pays.

L'avenir de la Syrie sera défini par le peuple syrien, mais le monde a intérêt à apporter son aide et à le devoir et les moyens de le faire. Cette aide doit être fournie le plus rapidement possible. Les dégâts et les dangers se multiplient. Le nombre de réfugiés syriens qui se trouvent en Jordanie équivaut déjà à un dixième de notre population. Ils pourraient atteindre le million l'année prochaine, ce qui représente environ 20% de notre population. Ce ne sont pas que des chiffres, ce sont des personnes qui ont besoin de nourriture, d'eau, d'abris, de services d'assainissement, d'électricité, de soins de santé et bien plus encore.

Même les économies les plus fortes du monde ne pourraient pas faire face à une telle pression sur leurs infrastructures et ressources, et, à plus forte raison, une petite économie et le pays qui occupe le quatrième rang parmi les pays les plus pauvres en eau du monde. Comme ils l'ont toujours fait, les Jordaniens ont ouvert les bras pour accueillir ces personnes qui sont dans le besoin. Toutefois, je tiens à le dire ici et maintenant, l'on ne peut pas attendre de mon peuple qu'il supporte la charge d'un problème régional et mondial.

Je tiens à exprimer ma gratitude pour la générosité dont les Nations Unies et les donateurs régionaux et internationaux ont fait preuve jusqu'à présent. Toutefois, nous savons tous quelle est la réalité sur le terrain. En

effet, les besoins dépassent largement l'aide fournie. Il faut d'urgence augmenter l'aide afin d'envoyer un signal fort que la communauté mondiale est solidaire avec ces personnes qui ont tant souffert. Ceux qui souffrent en Syrie attendent également du monde qu'il se montre plus résolu: les parties syriennes doivent respecter le droit international humanitaire et ses principes, et garantir l'accès humanitaire en Syrie et à l'intérieur du pays afin que l'on puisse atteindre ceux qui sont dans le besoin.

La communauté internationale doit également œuvrer de concert en vue d'un règlement rapide de la principale crise que connaît notre région. Le conflit israélo-palestinien consomme des ressources qui pourraient être utilisées pour construire un avenir meilleur et alimente les flammes de l'extrémisme dans le monde entier. L'heure est venue d'éteindre ces flammes.

Les pourparlers qui ont débuté en juillet prouvent qu'il est possible de réaliser des progrès, grâce à la bonne volonté des parties, au leadership déterminé des États-Unis et à un appui régional et international ferme. Nous félicitons le Président palestinien et le Premier Ministre israélien de leur décision courageuse de reprendre les négociations sur le statut définitif. Nous les exhortons à maintenir leur engagement à parvenir à un accord dans les délais prévus. Il faut s'abstenir de tout acte susceptible de faire dérailler ce processus qui est encore fragile. Cela signifie qu'il faut s'abstenir de poursuivre l'implantation des colonies et de prendre des mesures unilatérales susceptibles de remettre en cause le statu quo à Jérusalem-Est et ses lieux saints musulmans et chrétiens. De telles menaces risqueraient de faire exploser la situation et seraient une source de préoccupation pour le monde entier.

Nous savons tous quelle est la voie à suivre. Il est possible d'atteindre l'objectif que nous poursuivons. Pour ce faire, il faut parvenir à une solution des deux États juste et définitive, fondée sur la légitimité internationale et l'Initiative de paix arabe; qui assure à Israël une véritable sécurité et des relations normales avec 57 pays arabes et musulmans; et qui permette au peuple palestinien de jouir enfin des droits qu'il mérite dans un État palestinien viable et indépendant sur le territoire national palestinien, sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale.

Concentrons-nous sur ce que nous sommes en train de bâtir – des communautés sûres où les familles peuvent mener une vie normale, un Moyen-Orient constitué de plusieurs familles qui coopèrent à l'échelle

régionale, garantissant ainsi une sécurité définitive pour notre avenir.

C'est à nous de construire l'avenir, non seulement au Moyen-Orient, mais également dans le cadre d'un partenariat mondial. Ceux qui s'efforcent de bien agir ont besoin de l'appui du monde entier. Si chaque pays devient plus prospère et plus libre, si chaque quartier devient plus sûr et si chaque individu a plus de raisons d'espérer, alors toute la famille humaine connaîtra plus de sécurité. Telle doit être notre promesse, non seulement aux générations futures, mais également aux peuples que nous servons aujourd'hui.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Roi du Royaume hachémite de Jordanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée général.

Allocution de M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République slovaque.

M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Gašparovič (*parle en slovaque, interprétation assurée par la délégation*) : C'est une grande responsabilité que de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des citoyens slovaques. C'est une grande responsabilité pour nous tous auxquels nos citoyens ont confié ce mandat. Ils s'attendent à juste titre à ce que cette Organisation mondiale sans pareil cherche et trouve des solutions efficaces pour apporter plus de paix, plus de stabilité et plus de prospérité à l'humanité.

Je suis convaincu que nous allons remplir cette mission, grâce à l'expérience du Président Ashe. Je tiens à remercier son prédécesseur, M. Vuk Jeremić,

pour le dynamisme avec lequel il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale à sa dernière session. Je voudrais également rendre respectueusement hommage au Secrétaire général Ban Ki-moon, dont la prévoyance et le service impartial incarnent les valeurs de l'Organisation.

Nous traversons une période de changements controversés et de possibilités, mais également de défis, sans précédent. La seule chose qui reste inchangée cependant, c'est la force de nos efforts conjoints et de notre coopération. Le monde déséquilibré attend de nous que nous assumions nos responsabilités et prenions ensemble des mesures déterminées au nom de l'humanité et non pas au nom de nos seuls intérêts nationaux ou financiers. Le moment est venu d'apprendre à respecter notre diversité et de devenir véritablement des Nations Unies. La réalisation des deux objectifs principaux de cette Organisation – la paix et la prospérité pour tous – reste notre plus grand défi et notre responsabilité première. Un multilatéralisme effectif est par conséquent de l'intérêt national de chacun d'entre nous.

La crise syrienne actuelle met à l'épreuve notre détermination et notre capacité à réagir comme il se doit. Ce conflit, qui menace la région tout entière, est effrayant, et pas seulement en raison du nombre de victimes et de réfugiés; ce qui est tout aussi alarmant, c'est l'incapacité du Conseil de sécurité à prendre des mesures efficaces. L'examen approfondi de toutes les conséquences possibles d'une intervention militaire en Syrie fait apparaître clairement qu'il n'existe qu'une seule bonne solution à ce conflit, une solution diplomatique. Nous ne devons pas avoir peur d'adopter des solutions de compromis qui pourraient être la base d'un règlement positif de ce problème à l'avenir.

L'ONU joue un rôle clef pour veiller à ce que les civils aient accès à l'assistance humanitaire, à ce que les auteurs de crimes contre l'humanité soient punis et, surtout, pour veiller au respect d'une trêve et à l'ouverture de pourparlers sur des arrangements stables post-confliktuels conformément à l'initiative de « Genève II ». La Slovaque condamne par principe l'utilisation d'armes chimiques, qu'elle considère comme un crime contre l'humanité et demande que les auteurs de ce crime soient traduits au plus tôt devant la Cour pénale internationale. L'engagement continu de l'ONU est essentiel, étant donné qu'aucun autre acteur ne pourrait se substituer à notre organisation.

Notre récente expérience face aux crises et aux conflits nationaux et internationaux dans différentes

régions du monde, y compris ce que l'on appelle le Printemps arabe, nous incite à faire preuve de la plus grande prudence lorsque nous envisageons les mesures que doit prendre la communauté internationale. L'analyse des conséquences de nos actions doit être au moins aussi détaillée et complexe qu'une analyse sur une éventuelle intervention.

Le rôle de la Slovaquie dans la gestion des crises internationales et dans la consolidation et le maintien de la paix, de la stabilité et de la prospérité s'est longtemps concentré sur l'Afghanistan où la République slovaque fournit une aide militaire et une assistance civile et humanitaire. Nous apprécions au plus haut point le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le rôle difficile qu'elle assume pour aider le Gouvernement afghan à assurer la transition sur le plan économique, politique et de la sécurité. La sécurité, le développement économique, la bonne gouvernance, la protection des droits de l'homme pour tous et, surtout, la préparation et l'organisation d'élections libres doivent être les piliers fondateurs de l'édification d'un nouvel État afghan. La prochaine élection présidentielle sera un jalon dans l'histoire de l'Afghanistan. La clé du succès pour tous ces processus, même au-delà de 2014, est la réconciliation nationale fondée sur les principes de la constitutionnalité et du respect des droits de l'homme. L'Afghanistan a besoin d'un appui constant, prévisible et ciblé tant de la part de ses voisins que de l'ensemble de la communauté internationale. À cet égard, nous considérons que la coopération entre l'ONU et les organisations régionales est d'une importance cruciale.

L'Afrique reste un continent vulnérable qui connaît de nombreux conflits. Nous croyons qu'elle sera capable de progresser plus durablement vers la stabilité, la prospérité et une coopération accrue, avec l'aide de l'ONU et des organisations régionales telles que l'Union africaine. Les 50 années d'existence de l'Union africaine ont favorisé l'accroissement de la coopération et du développement sur tout le continent, et je crois que cela continuera. La prévention des conflits et le règlement de leurs causes principales sont des processus longs et complexes. L'Afrique a encore besoin de l'attention et de l'assistance de la communauté internationale qui doit se concentrer sur la diplomatie préventive et l'appropriation nationale de tous les processus. La République slovaque est favorable à une coopération plus forte entre l'ONU et l'Union africaine, ainsi qu'à des relations plus étroites entre l'Union africaine et l'Union européenne.

Nous continuons d'accorder une grande attention à la situation de sécurité au Moyen-Orient. Nous sommes heureux de constater qu'il y a des signes positifs parmi les nouvelles inquiétantes qui proviennent de cette partie du monde. La Slovaquie salue et appuie la reprise des pourparlers entre Israël et la Palestine. Mais parler ne suffit pas. À ce jour, un certain nombre d'accords contraignants et de résolutions ont été conclus en vue de régler de nombreuses questions, mais ils n'ont pas été suffisamment respectés. Nous espérons donc que les solutions convenues seront désormais davantage mises en œuvre. C'est essentiel pour la paix, la stabilité et le développement continu de toute la région.

Le terrorisme reste l'une des menaces les plus graves posées à la paix et à la sécurité. Il joue un rôle clef dans de nombreux conflits, et la plupart de ses victimes sont des civils. Nous devons rester déterminés à tout faire pour parvenir à un accord sur une convention générale de lutte contre le terrorisme international. Nous ne trouverons une solution que grâce à des efforts conjoints menés sous l'égide de l'ONU.

Nous ne pouvons pas avoir un environnement sûr et stable sans une maîtrise effective des armements et des procédures de désarmement qui servent d'instrument de base à la prévention des conflits. La signature du Traité sur le commerce des armes a montré que l'ONU peut jouer un rôle historique et apporter une contribution substantielle à une plus grande sécurité dans le monde grâce à son engagement en faveur d'une approche responsable en matière de commerce des armes. La Slovaquie est d'avis que grâce aux efforts collectifs de la communauté internationale, ce Traité entrera bientôt en vigueur, et nous sommes prêts à faire tout le nécessaire dans ce sens. Pour ce qui est de l'élimination des menaces nucléaires et de leurs effets secondaires sur la santé et l'environnement, la Slovaquie appuie énergiquement l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui est, selon nous, un important pilier du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

Je voudrais souligner tout particulièrement – et je le répète à chaque réunion de l'ONU – que la réforme du secteur de la sécurité est un élément clef du développement après un conflit et du renforcement effectif de l'état de droit. Dans le contexte du processus de consolidation, nous considérons que cette réforme fait partie intégrante de la structure sécurité/état de droit/développement. Si nous ne pouvons pas assurer la sécurité, la sûreté, l'éducation et l'emploi à nos populations, celles-ci, désespérées, auront tôt fait de

dégainer leurs armes. Malheureusement, l'expérience ne l'a que trop montré. La Slovaquie coopère de très près avec l'ONU, pour renforcer les capacités effectives et adéquates indispensables à une réforme du secteur de la sécurité, et pour insister sur l'appropriation locale et nationale de tous les processus. L'ONU est, dans ce domaine, garante d'un système impartial d'appui à tous ses membres.

Une paix durable nécessite de respecter la liberté, la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme. La culture de l'impunité n'a pas sa place dans le monde d'aujourd'hui. Le rôle de la Cour pénale internationale dans le système multilatéral est irremplaçable à cet égard, car elle se consacre à empêcher que les auteurs des crimes les plus graves échappent aux poursuites. Mais ses décisions doivent être incontestables. La République slovaque s'est félicitée des amendements au Statut de Rome de la Cour pénale internationale adoptés en juin 2010. En conséquence, nous appelons tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Statut de Rome et ses amendements.

Cette année, nous célébrons le vingtième anniversaire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne. Ces documents historiques, qui ont gardé toute leur pertinence, représentent un objectif prioritaire auquel devraient s'atteler les activités de la communauté internationale. Ils confirment que le caractère universel de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales ne peut être remis en doute. Parallèlement, ils soulignent l'interdépendance entre paix et sécurité, développement économique et social et respect des droits de l'homme.

Il ne peut y avoir de paix sans stabilité et prospérité économiques. Veiller au développement durable et à la stabilité sociale est indéniablement le moyen le plus efficace de prévenir les conflits. C'est là un domaine dans lequel l'ONU recèle un potentiel considérable, et c'est pourtant l'un des plus fragmentés au sein du système des Nations Unies. Nous sommes heureux de voir que cette question figure parmi les priorités clefs de la présente session.

Cette pertinence trouve également son expression dans une série de manifestations parallèles consacrées à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et au programme de développement en général. Nous saluons particulièrement l'initiative de l'Assemblée générale d'organiser une réunion de

haut niveau sur le handicap et le développement, dans le but de veiller à ce que les personnes handicapées soient associées au programme de développement pour l'après-2015. On compte dans le monde quelque 1 milliard de personnes handicapées, dont beaucoup vivent dans la pauvreté et sont toujours privées d'un accès équitable à l'éducation, à la santé, à l'emploi, et aux systèmes d'aide sociale et juridique. Ce dialogue représente une nouvelle étape sur la voie de l'autonomisation des personnes handicapées. Nous tenons à insister sur l'importance de tenir compte de cette question dans le programme de développement pour l'après-2015. Nous accordons également une attention accrue à la question de garantir l'accès à l'énergie, à l'eau et à une alimentation sûre pour tous.

La Slovaquie entend participer activement à la préparation des objectifs du développement pour l'après-2015 et s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de sa coopération au service du développement. Notre pays siège depuis peu au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ce qui traduit bien notre volonté de devenir un membre à part entière de la communauté internationale des pays donateurs. La Slovaquie a étudié avec soin le rapport du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, qui propose un cadre global pour les objectifs de la coopération au service du développement. Ces objectifs et mesures doivent être cohérents avec les aspects sociaux, environnementaux et liés au développement, qu'ils doivent prendre en compte, conformément au Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable organisée à Rio.

Les nouveaux objectifs doivent garantir des résultats concrets et mesurables. La tâche la plus importante consistera à trouver les ressources nécessaires pour atteindre ces nouveaux objectifs du développement durable. Nos efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ont été entravés par le manque actuel de ressources et fonds publics. La crise économique et financière a été le révélateur d'un certain nombre de dysfonctionnements systémiques dans la distribution et la gestion des ressources, notamment publiques, ainsi que de la nécessité de recourir à des ressources novatrices, en particulier privées, dans ce contexte. La Slovaquie entend contribuer à ce débat par son travail au sein du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable.

Jusqu'à tout récemment, la Slovaquie était bénéficiaire de l'aide au développement. Il est naturel qu'elle veuille désormais donner à son tour en soutenant les pays qui dépendent de l'assistance apportée par la communauté internationale. Cette année, nous célébrons le dixième anniversaire de la mise en place de notre système national chargé de l'aide publique au développement. L'aide au développement fournie par la Slovaquie est fonction en priorité des besoins des pays qui dépendent de cette assistance et répond aux défis mondiaux auxquels est confrontée la communauté internationale. La Slovaquie a une grande expérience en matière de transition politique et économique et d'intégration dans les structures européennes et transatlantiques. Actuellement, mon pays dispense les enseignements qu'elle a tirés en matière de renforcement de la société civile et de réforme de la gouvernance publique principalement aux pays du Partenariat oriental et des Balkans occidentaux, ainsi qu'à d'autres, notamment le Kenya et l'Afghanistan. La Slovaquie se concentre sur l'élimination de la pauvreté en facilitant l'accès aux soins de santé et à l'éducation et en améliorant le statut des femmes et des jeunes dans ces pays.

Le monde traverse actuellement une période de turbulences. L'ONU a la capacité d'être un leader mondial pour assurer la paix et la prospérité pour tous. Mais si son efficacité n'est pas renforcée, elle risque de perdre de sa pertinence. Pour s'acquitter de toutes ses tâches, l'ONU doit être forte, ouverte et sans exclusive. Les interdépendances mondiales exigent que soient renforcés les partenariats existants avec les organisations régionales et les partenaires du secteur privé, sans oublier la société civile. Nous comprenons que l'ONU doit avoir les ressources humaines et financières suffisantes pour s'acquitter efficacement de ses mandats, mais nous appelons à une utilisation plus efficace de ces ressources.

Cette année, la Slovaquie célèbre le vingtième anniversaire de son accession à la souveraineté. Il était logique que les premiers pas de la Slovaquie en tant qu'État souverain la mènent à l'ONU. Les principes et objectifs des Nations Unies forment la clef de voûte de la politique étrangère slovaque, ancrée dans les valeurs d'un multilatéralisme véritable. Ces 20 dernières années, la Slovaquie a renforcé et intensifié sa coopération avec l'ONU à mesure qu'elle s'est développée et que sa stature de pays démocratique stable et de partenaire fiable et dynamique sur l'échiquier international s'est affirmée. Grâce à cette évolution, j'ai pu accueillir

à Bratislava, en juin, un sommet des 20 présidents d'Europe centrale et orientale, au cours duquel nous avons réfléchi à différentes manières de régler la crise financière et économique actuelle et de garantir une bonne coopération régionale.

Par son travail au sein des principaux organes de l'Organisation et sa participation directe à plus de 17 opérations de maintien de la paix, et par la mise en œuvre de plus de 400 projets humanitaires et de développement dans plus de 20 pays, la Slovaquie contribue à un large éventail des activités menées par l'ONU. Ayant gagné la confiance de ses partenaires, la Slovaquie a été élue à tous les organes compétents des Nations Unies, ce qui lui permet de promouvoir et d'appliquer encore plus efficacement les valeurs de l'ONU dans les trois principaux domaines de son travail. L'Assemblée générale peut être assurée que la Slovaquie continuera d'œuvrer inlassablement, en tant que partenaire fiable, pour servir les objectifs des Nations Unies et aider à les réaliser.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République slovaque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Santos Calderón (parle en espagnol) : Je voudrais sortir un peu du protocole et commencer ma déclaration en évoquant une humble femme, une Colombienne nommée Maria Zabala, qui jour après jour a eu à supporter le poids d'une immense

douleur. Il y a 20 ans, des membres armés appartenant à des groupes illégaux ont surgi aux abords de sa maison située sur la côte caribéenne de la Colombie, décidés à imposer leur loi de la terreur. Ils ont assassiné son mari et d'autres proches devant elle et ses enfants encore petits. Ils l'ont forcée à quitter sa maison puis ont mis le feu à tout ce qui s'y trouvait. C'est à peine si elle a pu retirer les corps des cendres pour les enterrer sur place, avant de fuir sa parcelle de terre avec ses enfants, sans la moindre chose qui lui appartienne, si ce n'est l'immense poids de sa tragédie.

Aujourd'hui, Maria Zabala est une figure courageuse et exemplaire, une personnalité qui milite pour les victimes, qui œuvre pour la paix dans mon pays. En Colombie, malheureusement, les cas comme celui de Maria Zabala se comptent par milliers. On a calculé que pendant ces cinquante années, le nombre de personnes tuées au cours du conflit avait dépassé les 220 000. C'est plus du double du nombre total de victimes du conflit en Bosnie, en ex-Yougoslavie, conflit ouvert et violent qui a bouleversé le monde entier. À ce chiffre, il faudrait ajouter les blessés, ceux qui ont été mutilés par les mines anti-personnel, ceux qui ont subi l'infamie des enlèvements et ceux qu'on a déracinés de leur propre terre, qui feraient monter ce chiffre à près de cinq millions de personnes.

Voilà la dure et cruelle réalité d'un conflit qui, hélas, perdure à ce jour. Il s'agit du dernier et du plus vieux conflit dans les Amériques. Malgré le conflit, la Colombie a enregistré des avancées sans précédent ces dernières années sur le plan de la sécurité, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités et de la performance économique. Nous avons accompli beaucoup de choses – un nombre considérable de choses – alors que le conflit faisait rage. Combien aurions-nous pu encore en réaliser s'il n'y avait pas de conflit. Et je dois confesser devant cette Assemblée que pour moi, en tant que gouvernant, il aurait été facile de continuer de rester engagé sur la voie tracée et de ne pas régler définitivement le conflit, car faire la guerre – et je sais comment faire la guerre – est plus facile que de rechercher la paix.

Ç'aurait été plus facile, mais pas responsable, car continuer à coexister avec le conflit reviendrait à condamner des millions de personnes à de nombreuses autres années de violence, de peur, de pauvreté et de victimisation. Ce ne serait responsable ni vis-à-vis de l'Amérique latine ni vis-à-vis du monde entier, qui subissent eux aussi de diverses façons les retombées du conflit colombien. Et ce ne serait pas responsable

vis-à-vis de ma propre conscience, parce que nous nous trouvons aujourd'hui devant l'occasion la meilleure – une occasion réelle et peut-être la dernière – de mettre fin au conflit. Je ne mourrais pas en paix si je ne faisais pas tout ce qui est en mon pouvoir pour saisir cette occasion.

Ma génération n'a pas connu un seul jour de paix et mon rêve est que mes enfants, et les enfants de tous les Colombiens, aient la chance de connaître la paix. Je souhaite que les forces de la guérilla comprennent que le moment est venu de reléguer au passé ces 50 années de confrontation; que le moment est venu d'échanger les balles contre des bulletins de vote et de passer des armes aux discussions; que le moment est venu de poursuivre le combat, oui, mais dans le cadre de la démocratie.

Aujourd'hui, devant l'Assemblée générale, nous Colombiens, tenons à remercier la communauté internationale de son appui à notre effort de mettre fin à notre conflit par la voie du dialogue. Nous revendiquons devant le monde entier notre droit de réaliser la paix. Nous sommes las de la peur, nous sommes las de la violence, nous sommes las d'un conflit qui jette les enfants d'un même pays les uns contre les autres et qui entrave le développement. Maria Zabala n'est qu'une victime parmi tant d'autres victimes qui ont droit à la justice, à la vérité et à des réparations, et à ce que l'histoire ne se répète pas. Voilà ce à quoi nous œuvrons dans notre pays.

Mon gouvernement a élaboré le projet de loi le plus ambitieux jamais présenté à ce jour, en matière de soins et de réparations aux victimes alors que le conflit se poursuit encore. J'ai eu l'honneur de promulguer cette loi avec la sanction du Secrétaire général, Ban Ki-moon, lui-même. Mais notre engagement va au-delà des simples services aux victimes du passé; notre obligation la plus pressante aujourd'hui c'est d'éviter que ne se produisent d'autres victimes, c'est d'en finir avec le conflit une fois pour toutes pour que le cercle vicieux de la violence et de la douleur soit brisé. Nous faisons cela conformément à notre tradition démocratique – en respectant, bien sûr, comme nous l'avons toujours fait, l'état de droit et nos obligations internationales. Nous voulons en finir avec ce conflit sans renoncer à la justice, et encore moins à la vérité et à l'indemnisation des victimes.

Je saisis cette occasion pour faire part à l'Assemblée d'une réflexion sur le rôle que jouent l'Organisation des Nations Unies et les organisations multilatérales dans notre processus de paix et dans sa mise en œuvre future. Ce que je vais dire est pertinent

et d'actualité, puisque la Colombie est probablement le premier pays au monde à s'engager dans un processus de ce type depuis l'entrée en vigueur du Statut de Rome, ce qui fera de nous un modèle à suivre lorsque se présenteront d'autres situations où le dialogue prime sur la solution armée, comme cela doit être le cas.

L'ancienne Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Louise Arbour, du Canada, a récemment déclaré que la doctrine internationale n'avait pas permis de trouver comment régler dans la pratique la tension réelle qui oppose paix et justice dans le cadre des processus de négociation. M^{me} Arbour a rappelé certains exemples, notamment ceux des Tribunaux pénaux internationaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie, qui ont reçu des ressources considérables mais ont obtenu des résultats très insuffisants.

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda, qui a été créé en 1994, n'est parvenu à juger que 40 affaires sur les près de 800 000 meurtres commis en une seule année. En 20 ans, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie n'est de son côté parvenu à clôturer qu'une centaine d'affaires.

Comment pouvons-nous donc à la fois mettre fin à un conflit armé, honorer l'obligation que nous avons de mener des enquêtes et de sanctionner les responsables et faire valoir autant que possible les droits des victimes? Il faut s'attaquer à ce dilemme avec honnêteté et sérieux, et c'est ce que nous faisons en Colombie.

Nous avons adopté une stratégie intégrée en matière de justice transitionnelle qui aborde les principes de vérité, de justice et de réparation, et nous espérons qu'elle nous permettra d'effectuer la transition vers la paix. Nous sommes en mesure d'affirmer que nous avons joué un rôle de pionnier dans la mise en œuvre des mesures de justice transitionnelle en période de conflit, en accordant la priorité au respect des droits des victimes. En effet, personne dans mon pays ne tient à ce que la violence persiste.

Ce que nous demandons à l'ONU et à la communauté internationale c'est de respecter le droit de la Colombie et de chaque pays à rechercher la paix. Nous demandons que l'on continue à soutenir ces efforts, tout en respectant nos décisions et notre approche et en étant confiant que nos actions ne se sont jamais écartées des valeurs de la communauté internationale.

Nous ne pouvons pas prétendre enquêter sur tous les actes commis en un demi-siècle de violence et poursuivre tous les responsables pour ensuite ne pas le

faire; mais nous pouvons élaborer une stratégie réaliste et transparente qui permettrait de défendre les droits de toutes les victimes aussi efficacement que possible. Si nous comprenons que dans le cadre d'un processus de transition, la justice et la lutte contre l'impunité constituent un ensemble de mesures visant à satisfaire les victimes et pas uniquement à gérer des procédures pénales, il sera possible de trouver une solution globale qui conviendra à chacun. Je pense notamment à la nécessité d'établir fidèlement les faits, de reconnaître les responsabilités, de rétablir la confiance, de garantir l'accès aux réparations et de veiller à ce que ces problèmes ne se reproduisent pas. De cette manière, la justice deviendra – à juste titre – un pilier de la paix, et non un obstacle dans ce domaine.

Je vais être clair : il n'y aura pas d'impunité pour les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre commis de manière systématique. Au contraire, c'est la première fois que la Colombie prend au sérieux son obligation de lutter contre l'impunité des crimes commis dans le cadre du conflit armé qui s'y déroule. Son objectif n'est pas de sacrifier la justice pour rétablir la paix, mais plutôt d'instaurer la paix en faisant de la justice une priorité absolue. Je l'affirme avec la plus profonde conviction. Les enjeux sont considérables : notre tâche consiste en effet à mettre un terme à un demi-siècle de conflit et à régler la situation de 47 millions de Colombiens.

Nous participons depuis un an à des pourparlers, mais nous ne sommes parvenus à un accord que sur l'un des six points inscrits à l'ordre du jour. Je reste optimiste, mais la patience de la population colombienne n'est pas infinie. Les guérilleros devront décider s'ils veulent d'une paix honorable et durable ou s'ils préfèrent continuer de faire la guerre. Depuis cette tribune, je les prie de comprendre que l'histoire nous a menés à ce moment décisif. L'heure des décisions est arrivée. Si nous repartons les mains vides, nous condamnerons notre pays à de nombreuses autres années de sang et de douleur. Nous ne pouvons laisser passer cette occasion. Les générations futures et l'histoire ne nous le pardonneraient pas.

En outre, notre conflit, dans toute sa violence et sa cruauté, est touché par un fléau venimeux qui l'alimente et qu'il entretient : le trafic de stupéfiants. Cette activité illicite est la principale source de financement de la violence et du terrorisme dans mon pays – et je dirais même dans le monde entier – ces derniers temps. Sans la sinistre influence du trafic de stupéfiants, qui attise

les flammes de notre guerre, je suis certain que celle-ci serait déjà terminée. C'est pourquoi nous avons inscrit à l'ordre du jour des pourparlers avec les guérilleros, la question des drogues illicites en tant que point particulier.

Si nous parvenons à faire évoluer la position des guérilleros, une fois qu'ils auront été démobilisés et seront devenus des alliés de l'État en vue de juguler définitivement le trafic de stupéfiants et d'éliminer les cultures illicites, il suffit d'imaginer ce que nous serons en mesure d'accomplir. Une Colombie débarrassée du coca et de tout conflit était autrefois une utopie et un rêve inaccessible, mais c'est aujourd'hui un rêve que nous pouvons réaliser non seulement dans l'intérêt des Colombiens, mais également du reste du monde.

Il y a près d'un demi-siècle, dans ce même lieu, a été adoptée la convention qui a marqué le début de la guerre contre les drogues. Nous devons reconnaître aujourd'hui que cette guerre est loin d'être gagnée. Je l'affirme en tant que Président du pays qui a subi les plus lourdes pertes humaines, vu couler le plus de sang, consenti les plus lourds sacrifices dans le cadre de cette guerre et obtenu les meilleurs résultats dans sa lutte contre ce fléau et les mafias qui l'entretiennent.

C'est fort de cela que l'année dernière, alors que je présidais le Sommet des Amériques, j'ai pris la tête d'une proposition tendant à ce que l'on organise un débat et à ce que l'on examine différents scénarios en matière de lutte contre le problème mondial des drogues, et ce afin d'évaluer nos efforts et de rechercher des moyens d'être plus efficaces. Nous avons chargé l'Organisation des États américains de réaliser des études en s'appuyant sur des experts, des universitaires et des personnes qui ont différentes vues sur la manière d'aborder ce problème, et les résultats de ces études nous ont été communiqués en mai. Les gouvernements concernés sont en train d'évaluer ces résultats, qui permettront d'alimenter le débat dans toutes les universités, au sein des groupes de réflexion et dans différents contextes, non seulement sur le continent américain, mais également dans le reste du monde, car c'est un problème mondial qui exige une solution mondiale. Ainsi, parce qu'il s'agit d'un problème mondial, nous nous attendons à ce que leurs conclusions soient également débattues dans cette enceinte, à l'ONU, qui a déjà prévu d'organiser une session extraordinaire consacré à la question des stupéfiants en 2016.

Si nous œuvrons à l'unisson, si nous œuvrons de concert pour lutter contre le problème de la drogue

et adoptons une vision nouvelle, moderne et globale exempte de parti pris idéologique ou politique, que de tort et que de violence pourrions-nous éviter!. Je ne parle pas seulement du tort fait aux personnes, mais également de celui fait à la nature, car le trafic de drogue est devenu un grand destructeur de nos forêts tropicales et des forêts en général, procédant à ce que l'on pourrait qualifier d'un véritable « écocide ».

La Colombie est fermement déterminée à protéger l'environnement. À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue à Rio de Janeiro, nous avons proposé de fixer des objectifs de développement durable en tant que critères obligatoires dans le cadre du programme de développement pour les décennies à venir. Nous participons activement à la définition de ces objectifs qui peuvent et doivent être intégrés à un programme de développement visionnaire et ambitieux pour tous les pays à partir de 2015. De fait, nous avons fait partie du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 convoqué par le Secrétaire général et coprésidé par le Premier Ministre britannique, David Cameron, et qui a déjà présenté son rapport.

De son côté, la Colombie continue de déployer de nombreux efforts. Par exemple, il y a quatre semaines, nous avons doublé la surface du plus grand parc national de Colombie, le parc naturel national de Chiribiquete, situé au cœur de l'Amazonie colombienne. Nous avons fait de cette zone une réserve naturelle et avons interdit les activités minières et la déforestation dans une zone aussi grande que la Belgique, et pas n'importe où : dans une zone où la diversité biologique et culturelle de l'Amazonie est maximale.

Nous avons lancé ce matin même, avec le Premier Ministre norvégien et cinq autres pays, l'initiative de la Nouvelle économie climatique. Avec l'appui des institutions de recherche les plus réputées, nous rechercherons le meilleur moyen de faire que l'efficacité économique et la lutte contre la pauvreté soient compatibles avec la protection de l'environnement. Nous assumons ainsi notre responsabilité face aux changements climatiques, qui ont déjà touché les Colombiens – et de quelle manière! Nous protégeons ainsi les sources d'oxygène et les ressources en eau non seulement pour la survie non seulement de la Colombie, mais aussi du monde entier.

Je terminerai en déclarant que, dans mon pays, nous œuvrons et nous continuerons d'œuvrer pour que le malheur de María Zabala et de millions d'autres

victimes ne se répète jamais. Plus jamais! Plus jamais! J'espère que lorsqu'il s'adressera à l'Assemblée l'année prochaine, le Président colombien annoncera une bonne nouvelle : la fin du conflit.

Le Président par intérim (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. A. le Cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de l'Émir de l'État du Qatar.

Le Cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. A. le Cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Cheik Al-Thani (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. John Ashe pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, et je lui souhaite plein succès dans sa mission. Je tiens également à remercier S. E. M. Vuk Jeremić, Président de l'Assemblée à sa soixante-septième session, pour les efforts qu'il a déployés en vue d'assurer le succès de cette session. Je salue également les efforts que déploie le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour le renforcement du rôle de l'ONU.

La communauté internationale est aux prises avec de nombreuses difficultés liées à la paix et à la sécurité et avec les problèmes auxquels se heurtent les efforts déployés en vue de régler les conflits par des moyens pacifiques. Cela appelle le renforcement de la capacité de l'ONU de s'attaquer à ces difficultés et problèmes.

Dans de nombreuses régions, les populations s'attendent à ce que les institutions de la communauté internationale s'emploient à trouver des solutions aux problèmes de la pauvreté et de la faim et à la question

du développement durable, en faisant plus que tenir des conférences et adopter des résolutions et en allant même au-delà de l'attention collective nécessaire et des campagnes d'aide qui sont indispensables de temps à autre.

La région arabe abonde en faits et transformations rapides historiques. Dernièrement, la région a connu des bouleversements résultant du mouvement des populations qui se sont engagées sur la scène politique publique.

Le conflit arabo-israélien demeure dans l'impasse. Ce conflit est une des principales questions qui menacent la paix et la sécurité internationales, et ce en raison de la poursuite de l'occupation, de la duperie dont est victime le peuple palestinien et de l'incapacité de parvenir à une paix durable et juste fondée sur les résolutions empreintes de la légalité internationale. La poursuite de l'occupation israélienne des territoires palestiniens et des territoires arabes en général ainsi que les pratiques qui en résultent et la modification de leur caractère démographique et culturel, notamment par l'expansion des colonies, la judéisation de la ville de Jérusalem, l'embargo asphyxiant imposé à la bande de Gaza, l'intensification de la colonisation sur le plateau du Golan syrien occupé et la modification de sa composition démographique, sont autant de faits qui ne sauraient devenir la norme. Et ce, non seulement parce qu'il s'agit d'une violation flagrante des dispositions du droit et des traités internationaux, mais également parce que la cause du peuple palestinien est juste et que l'injustice historique dont il est victime doit cesser.

Les principaux organismes internationaux ont été fondés sur le droit à l'autodétermination après les deux guerres mondiales. Il est inconcevable qu'ils ne puissent rien faire face au dernier cas de colonisation dans le monde.

Israël doit savoir que la coercition et la politique du fait accompli n'apportent pas la sécurité. Un État commet une erreur en fondant sa sécurité sur l'assujettissement d'autres peuples et le déni de leurs droits et en lui donnant la priorité sur la paix.

Il ne saurait y avoir de sécurité sans paix. Une paix véritable ne pourra procéder que de la coexistence des peuples sur la base du bon voisinage, du respect mutuel et de la prise en compte des intérêts de tous. La paix à laquelle nous aspirons se fonde sur la dignité, la justice et les principes de la légalité internationale, ainsi que sur les résolutions de l'ONU et l'Initiative de

paix arabe, le principe d'une solution à deux États et le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés. L'expérience vécue par les différents pays et peuples confirme que les accords injustes ne durent pas, et ne peuvent que mener à de nouveaux conflits.

Le maintien de la politique *de facto* mise en œuvre en Palestine ne fera pas disparaître le problème. La situation devient en fait de plus en plus compliquée, car la poursuite des activités de peuplement entraîne la destruction des fondements de la création d'un État palestinien. Le statu quo actuel ressemble à une situation d'apartheid sous la domination d'un État, voire à l'intérieur d'un seul et même État. Cela ne peut qu'être source de nouveaux conflits, car aucun peuple ne peut accepter en silence cette injustice perpétuelle.

Le droit national inaliénable des Palestiniens de créer leur État indépendant, avec pour capitale Jérusalem et sur la base des frontières de 1967, ainsi que le droit au retour des réfugiés palestiniens ne constituent pas uniquement une aspiration arabe; ils représentent également une norme internationale à l'aune de laquelle éprouver la crédibilité de la légalité internationale, qui ne saurait être divisible. Tout comme la communauté internationale a, par le passé, appliqué les principes de la légalité internationale à d'autres crises dans le monde, nous devons appliquer les mêmes principes juridiques à toutes les situations. Nous appelons donc le Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité de maintien de la paix et de la sécurité internationales en prenant les mesures nécessaires pour faire cesser toutes les pratiques illégales d'Israël.

Le régime syrien, quant à lui, continue de se livrer à la destruction et à d'atroces massacres contre son peuple, allant jusqu'à recourir à la politique de la terre brûlée et à la destruction de villes, et franchissant toutes les lignes rouges imposées par l'éthique et édictées par la loi, notamment avec l'emploi d'armes chimiques contre son peuple.

Il est malheureux que les auteurs de ces crimes et massacres barbares, qui ont choqué toutes les consciences de l'humanité, jouissent de l'impunité de leurs actes sans être aucunement inquiétés. Cet état de fait soulève des questions quant à la crédibilité des mécanismes des droits de l'homme et de la légalité internationale de la communauté internationale.

La question n'est pas de savoir si la Syrie possède des armes chimiques en tant qu'État en conflit avec un autre État possédant des armes chimiques, biologiques

et même nucléaires. Le problème vient de l'utilisation de ces armes par le régime contre son propre peuple. Les Syriens ne se sont pas révoltés dans le but de placer les armes chimiques syriennes sous contrôle international. Ils l'ont fait pour se débarrasser du despotisme et de la corruption, et pour mettre un terme à l'injustice dont ils sont victimes.

Nous savons tous que la responsabilité de l'impuissance actuelle à imposer le règlement politique que nous préfererions tous pour la Syrie est essentiellement à mettre au compte de l'incapacité du Conseil de sécurité de prendre les décisions qui s'imposent pour mettre un terme à l'effusion de sang et à l'intransigeance répétée du régime syrien ainsi qu'à son rejet de toutes les initiatives régionales et internationales.

De ce point de vue, le processus de prise de décision au sein du Conseil de sécurité doit changer, car il manque d'équité et d'objectivité. C'est également devenu un obstacle majeur au maintien de la paix et de la sécurité internationales et au châtement des criminels de guerre et des auteurs de crimes contre l'humanité. C'est pourquoi nous réaffirmons l'importance d'une accélération de la réforme globale du Conseil de sécurité pour le rendre plus à même de traiter les enjeux mondiaux avec objectivité et de répondre aux aspirations des populations. Cela ne pourra se faire que moyennant une représentation équitable de la communauté internationale au sein du Conseil, qui doit être l'expression de la démocratie dans les efforts multilatéraux internationaux.

Bien qu'il soit de toute évidence impossible qu'une décision soit prise au Conseil sans l'appui de la majorité des États membres permanents, la prise de décision ne doit pas être monopolisée trop longtemps par un ou deux États.

Je profite de cette occasion pour appeler nos frères syriens à resserrer les rangs pour entamer une période de transition menant à la mise en place d'un système de gouvernement garantissant à tous les Syriens la liberté et la dignité, sans aucune discrimination fondée sur le sexe, la nationalité, le culte ou la croyance. Tous les martyrs tombés et les sacrifices consentis par ce grand peuple ne l'ont pas été pour que le despotisme fasse place au chaos ou à une autre forme de despotisme.

Les révolutions du Printemps arabe, au cours desquelles les peuples arabes se sont soulevés pour exiger la liberté, la dignité et la justice sociale, sont

désormais confrontées à des difficultés qui semblent pointer la nécessité de faire marche arrière. Ces difficultés étaient prévisibles, et il est surprenant que certains hommes politiques n'aient pas été en mesure d'éviter les problèmes pourtant annoncés.

Quiconque connaît la réalité des problèmes dans la région arabe et leur contexte historique sait que ces révolutions se sont déroulées dans le cours d'un processus historique à long terme semblable à ceux qu'ont connus précédemment différents peuples d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Afrique. La voie de la mise en place d'un régime juste et de l'accession aux demandes des populations n'a jamais été aisée, quel que soit le pays du monde, et a toujours été jonchée de sacrifices. Il n'est pas facile de suivre cette voie avec patience et détermination. Rarement y a-t-il eu des révolutions qui n'ont pas été suivies par des tentatives désespérées de la part des anciens régimes de les faire avorter. C'est pourquoi les peuples avisés préfèrent toujours qu'un changement de régime ait lieu par le biais d'un processus de réforme progressif.

Mais nous savons également fort bien que, parfois, dans notre région comme dans d'autres régions du monde, le changement n'aurait pu avoir lieu par la réforme. Il ne faut pas tirer de conclusions hâtives sur l'avenir des révolutions arabes. Il s'agit d'une nécessité historique sur le long terme. Il est évident que les choses ne pourront revenir à ce qu'elles étaient dans le monde arabe, et que les peuples arabes sont devenus plus conscients de leurs droits et s'impliquent davantage dans les affaires publiques.

L'État du Qatar a toujours cherché à être un acteur actif et efficace, jouant un rôle constructif au niveau international grâce à ses relations politiques et économiques équilibrées aux niveaux bilatéral et multilatéral. Nous continuerons de suivre cette démarche, afin que l'État du Qatar puisse assumer ses responsabilités et ses engagements aux plans national, régional et international. L'État du Qatar cherche à devenir une plaque tournante de dialogue et de discussion entre les différentes parties en conflit, sans être partie à ces mêmes conflits. Nous cherchons également à créer des occasions de dialogue culturel et informatif entre les peuples.

À cet égard, le processus de réforme et de modernisation engagé par le Qatar, qui en a fait un État doté d'institutions, interagissant de manière positive avec la communauté internationale, n'a pu être mené à bien que moyennant l'engagement d'appliquer l'état

de droit et les principes de bonne gouvernance, de lutter contre la corruption, de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, de donner les moyens aux femmes de participer à la vie publique sur un pied d'égalité avec les hommes, et enfin, de créer un environnement sain pour les enfants. En outre, nos politiques nationales ont toujours mis un accent prioritaire sur les préoccupations des jeunes et sur la création d'un cadre éducatif qui leur soit adapté, dans le but de permettre le plein épanouissement de leurs capacités.

La prolifération des armes de destruction massive au Moyen-Orient, en particulier des armes nucléaires, est une question particulièrement alarmante.

Dans ce contexte, je voudrais réitérer la position de l'État du Qatar, à savoir que chaque État de la région a le droit absolu d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, conformément aux normes et aux procédures de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Par ailleurs, nous attendons avec intérêt la convocation de la conférence d'Helsinki qui, à notre avis, est une nouvelle étape dans la direction des efforts visant à faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

Le problème des changements climatiques demeure au centre de nos préoccupations, étant donné l'importance de ses répercussions pour le système mondial dans son ensemble. À cet égard, je tiens à confirmer et à réaffirmer la volonté de l'État du Qatar de continuer à coopérer avec la communauté internationale pour faire face à ce défi et mettre en œuvre les mesures convenues à la dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, accueillie par le Qatar à la fin de l'année dernière, afin d'élaborer une feuille de route aux fins de la lutte contre les conséquences économiques et écologiques néfastes de ce phénomène dangereux.

Il convient de souligner que l'État du Qatar a fait des progrès considérables dans la mise en œuvre de l'initiative connue sous le nom d'« Alliance mondiale pour les terres arides », dont il est l'auteur, et qui vise à mettre en place une organisation internationale chargée de s'attaquer aux conséquences de ce phénomène. Cette organisation compléterait les travaux des autres organisations internationales compétentes en matière de lutte contre la désertification et la sécheresse et de préservation de l'environnement, sans en dupliquer les

activités. J'appelle tous les États Membres à appuyer cette initiative.

L'État du Qatar prend une part active, en partenaire efficace de développement, aux efforts internationaux de développement durable. Nous nous sommes engagés à consacrer le pourcentage requis de notre produit national brut aux pays les moins avancés, en plus de l'aide humanitaire et des secours que notre État fournit en cas d'urgence ou de catastrophe.

Dans ce contexte, l'État du Qatar a atteint la grande majorité des objectifs du Millénaire pour le développement et il s'emploie, comme l'indiquent les rapports des Nations Unies et les rapports régionaux sur le sujet, à réaliser tous les Objectifs avant 2015.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier l'Émir de l'État du Qatar de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. le Cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco

Le Président par intérim : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco.

S. A. S. le Prince Albert II de Monaco est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. A. S. le Prince Albert II de Monaco, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Prince Albert II : Il y a 20 ans, je prenais la parole pour la première fois devant l'Assemblée générale. En effet, quelques mois plus tôt, le 28 mai 1993, Monaco devenait le cent quatre-vingt-troisième État Membre des Nations Unies, le plus petit État Membre de la seule organisation universelle. La décision du Prince Rainier III, mon père, répondait à la volonté d'assumer pleinement notre rôle d'État responsable et solidaire au sein d'un monde en mutation où les nouvelles opportunités comme les nouveaux défis devenaient interdépendants et transcendaient les frontières.

Cette vision demeure inchangée avec le temps. Mon pays continue à prendre toute sa part

de responsabilités dans les grands enjeux qui nous réunissent aujourd'hui. Fidèle à ses principes et à son passé, la Principauté de Monaco a voulu apporter une contribution plus efficace à l'œuvre de paix à laquelle elle a toujours été si attachée au fil des siècles.

Ainsi, animée par la conviction que notre humanité en partage exige de chacun d'entre nous de traiter son prochain avec respect et dignité, tolérance et compréhension, elle a fait siens les valeurs et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies qu'ensemble, nous aspirons à défendre et à promouvoir. Cette importante décision d'assumer la responsabilité qui incombe à chaque État Membre a été renforcée par la conviction née de la tenue du premier Sommet « Planète Terre » en 1992, que notre développement durable, sans lequel nous ne pouvons aspirer à notre idéal de paix, devait se penser dans le respect de l'environnement de notre planète.

C'est dans un contexte international sombre que nous allons définir le programme de développement pour l'après-2015, qui constituera la pierre angulaire du travail de notre Organisation et qui sera crucial pour asseoir sa légitimité politique pour les décennies à venir. L'insécurité croissante caractérisée par la fragmentation des sociétés menace les progrès accomplis dans de nombreux domaines et entraîne des instabilités régionales multidimensionnelles susceptibles d'approfondir encore les clivages existants.

Les récents attentats perpétrés au Kenya, au Pakistan et en Iraq en sont la choquante illustration. Ils nous rappellent que plusieurs régions du monde sont encore sujettes à des attaques terroristes meurtrières. Qu'il me soit permis de présenter aux familles des victimes et à leur gouvernement l'expression de mes condoléances attristées.

Je ne peux que m'élever contre les conflits qui perdurent et qui entravent le développement. Ils génèrent une situation humanitaire inacceptable. Pour la Syrie plus particulièrement, le nombre des civils déplacés ou réfugiés dans les pays limitrophes est consternant. Un nouveau seuil a été franchi avec l'utilisation d'armes chimiques, violation gravissime du droit international que nous ne pouvons tolérer. Monaco joint sa voix à ceux qui continuent de prôner un règlement politique du conflit à la lumière notamment du récent accord sur le contrôle et la destruction des stocks d'armes chimiques en Syrie. Les responsables de ces actes ne peuvent rester impunis.

Le Comité international de la Croix-Rouge, auquel je souhaite rendre hommage pour sa détermination à s'acquitter de son mandat en dépit des circonstances, doit avoir accès aux populations dans le besoin et être assuré de pouvoir conduire ses activités en toute sécurité.

Le dixième anniversaire de l'attentat de Bagdad nous invite tristement à poursuivre sans relâche nos efforts en faveur du personnel des Nations Unies, devenu trop souvent une cible délibérée. Cette situation déplorable doit faire l'objet d'une attention particulière lors du prochain sommet mondial sur l'aide humanitaire qui se tiendra à l'initiative du Secrétaire général, initiative que je soutiens pleinement.

L'évolution des facteurs qui engendrent des situations d'urgence humanitaires nécessite en effet que nous examinions les dispositifs d'intervention de notre Organisation. Conflits, catastrophes naturelles, changements climatiques et dégradation environnementale : force est de reconnaître que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, auquel j'exprime ici ma profonde gratitude, doit avoir les moyens et les ressources nécessaires pour exécuter le mandat que nous lui avons attribué.

À ceux qui dénigrent ou menacent les progrès de l'ONU, les résultats accomplis démontrent que nos décisions politiques courageuses, tant dans le domaine de la sécurité que du développement, sont opportunes et positives. Nous avons défini ensemble, en 2000, des objectifs de développement qui permettent aujourd'hui à des milliards de personnes de vivre mieux. Ces succès sont d'autant plus remarquables que les progrès ont pu se matérialiser en dépit des effets de crises multiples d'ordre financier, économique, alimentaire et énergétique dont certaines séquelles perdurent, voire s'aggravent.

Demain, la manifestation spéciale consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement sera l'occasion de réitérer notre engagement prioritaire d'éliminer la pauvreté et de nous engager à redoubler d'efforts en vue d'accélérer la marche vers leur réalisation.

Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2013) signale les domaines où il faut agir avec urgence et les écarts importants qui subsistent entre les pays mais aussi à l'intérieur des frontières. Nous ne pouvons tolérer les laissés pour compte, ceux pour qui l'espoir né de l'avènement d'un nouveau

millénaire reste encore une promesse non tenue. Il n'est pas acceptable que dans notre monde actuel des êtres humains vivent encore proches du dénuement total, sans que soient même satisfaits leurs besoins vitaux. C'est pourquoi nous louons les efforts du Secrétaire général pour ses campagnes mobilisatrices : « L'éducation avant tout », « Toutes les femmes, tous les enfants », ou encore « Renforcer la nutrition » qui nous incitent à assumer nos responsabilités envers les plus vulnérables.

L'éducation, la promotion de la femme, la protection des enfants, la santé publique et la conservation des ressources naturelles sont des axes prioritaires de la politique de coopération internationale que j'ai définie.

Ils s'articulent autour des huit OMD et, en particulier, la santé maternelle et infantile, la lutte contre les pandémies ainsi que les maladies négligées, la promotion de la sécurité alimentaire, et plus particulièrement ceux orientés en faveur des pays les moins avancés. Il m'apparaît en effet qu'une politique de coopération internationale doit répondre au plus près de leurs intérêts afin que le cercle vertueux du développement puisse s'enclencher et aboutir à la construction d'un monde plus juste, plus stable et moins inégalitaire.

Des avancées notoires ont souvent été accompagnées ou complétées par l'adoption de mesures issues de grandes conférences et sommets de notre organisation. Par le renforcement du régime conventionnel en matière de droits de l'homme, de lutte contre le désarmement et de terrorisme ou encore par les régimes mis en place par le Conseil de sécurité, les États Membres se sont dotés de moyens de réaffirmer leur foi dans le multilatéralisme, raison d'être de notre organisation, et l'état de droit, fondation de notre action collective. Il est urgent d'accélérer la mise en œuvre du plan d'action adopté en 2011 à Istanbul, lors de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Les actions que le Président de l'Assemblée, M. Ashe, a menées s'inscrivent à un tournant de notre histoire. Sous son leadership, l'Assemblée générale devra accélérer la mise en œuvre des OMD mais aussi préparer le programme de développement pour l'après-2015 et définir les objectifs de développement durable conformément au « Futur que nous voulons ».

(l'orateur poursuit en anglais)

Son expérience inestimable et votre dévouement entier à notre organisation, et notamment en faveur de du développement durable, orienteront nos débats. Nous nous réjouissons qu'un fils d'Antigua-et-Barbuda, petit État insulaire en développement, préside nos travaux, car nous savons qu'il est parfaitement au courant des problèmes.

(l'orateur reprend en français)

Qu'il soit assuré que Monaco, en sa qualité de Vice-Président, se tient prêt à l'épauler dans sa noble tâche.

En nous inspirant des enseignements tirés des OMD, nous allons construire ensemble un nouveau programme de développement ambitieux et capable de répondre de manière efficace aux exigences de la nouvelle réalité. Je pense notamment aux changements climatiques.

Les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter à l'échelle mondiale en dépit du fait que nous avons identifié le changement climatique comme l'un des plus grands dangers de notre époque. Le Secrétaire général saura compter sur la contribution de mon pays au Sommet sur les changements climatiques qu'il entend tenir en septembre prochain. Sa volonté de réunir les leaders de toutes les composantes de la société – société civile, secteur privé, monde des affaires et de la finance mais surtout les jeunes « agents de changement » – est la seule voie d'espoir pour la mutation radicale qui s'impose. Il n'y a pas d'autre alternative que de définir un nouveau paradigme.

Au rythme actuel, si nous ne modifions pas nos comportements, l'équivalent de deux globes terrestres seraient nécessaires pour prendre en compte les besoins de la population mondiale, qui atteindra 9 milliards d'habitants en 2050, lesquels sont concentrés dans les zones urbaines et les zones côtières, dont les ressources naturelles sont particulièrement vulnérables. Ce simple constat doit nous pousser à adopter des modes de production et de consommation durables conformément aux décisions prises lors de la Conférence de Rio+20. Ce changement nécessaire de mentalité suppose que nous placions l'homme au cœur de la problématique du développement. Il ne s'agit plus de nous accorder sur des plans de progression des capacités agricoles, artisanales ou industrielles. Il s'agit de considérer que ce sont les sociétés humaines et les individus qui méritent toute notre attention et d'examiner les questions économiques et environnementales en fonction de leurs impacts sur

la vie des personnes et des communautés. La prise en compte de ces besoins suppose de réfléchir encore aux moyens d'assurer un développement responsable, soucieux de l'environnement et s'inscrivant réellement dans la durée.

Mon engagement personnel en faveur des océans et des mers est connu. Conformément au Message de Monaco adopté en novembre 2011 et fort de l'importance reconnue aux océans dans « Le futur que nous voulons » (résolution 66/288, annexe), je m'engage à nouveau à promouvoir le rôle des océans dans la définition du programme pour l'après-2015 et à réitérer mon soutien en faveur d'un objectif de développement durable consacré aux océans. Régulation du climat, sécurité alimentaire et nutritionnelle, énergie, tourisme, transports et commerce international, tous les domaines qu'affectent directement ou indirectement les océans ont trait aux trois piliers du développement durable. Je pense indispensable de réaffirmer également l'aspect fondamental qu'ils revêtent pour le monde et les risques que font peser sur eux les activités humaines excessives qui contribuent entre autres à leur acidification et à la réduction accélérée des ressources qu'ils renferment.

Dans ce cadre, je voudrais dire combien il me paraît essentiel que la communauté internationale se penche rapidement sur le statut de la haute mer et combien il est opportun que soit développée la mise en place d'aires marines protégées, en particulier dans les régions polaires.

Pour assurer leur viabilité et leur gestion durable, seule une volonté politique inébranlable donnant lieu à des partenariats forts unissant toutes les parties prenantes saura lutter contre les impacts de la surpêche, de la pollution et de l'acidification des océans et revenir à des océans sains et productifs.

Le renforcement de la coopération et des partenariats ainsi que la réalisation d'actions concrètes sont d'ailleurs au cœur des préparations de la troisième Conférence Internationale des petits États insulaires en développement auxquels je souhaite apporter tout mon soutien, aux côtés d'un nécessaire élan de solidarité indispensable en faveur du développement durable.

L'enjeu est clair. Nous qui voulons réaffirmer la place centrale de notre organisation dans la gouvernance internationale, dotons-la des moyens d'assurer ce rôle de leadership en étant ambitieux et résolu dans notre mission.

Pour conclure, souvenons-nous de cette phrase du romancier Antoine de Saint-Exupéry : « Être homme, c'est précisément être responsable ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier S.A.S le Prince Albert II de la Principauté de Monaco de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Le Prince Albert II de la Principauté de Monaco est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République sud-africaine.

M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Zuma (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège que de prendre de nouveau la parole devant l'Assemblée. L'Afrique du Sud accorde la plus haute importance à l'Assemblée générale, organe le plus représentatif et le plus démocratique de l'ONU au service de la communauté internationale.

Nous adressons à M. Ashe et à son pays, Antigua-et-Barbuda, toutes nos félicitations pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. Nous remercions également M. Vuk Jeremić pour le brio avec lequel il a présidé l'Assemblée à sa soixante-septième session.

Pour commencer, je réaffirme notre condamnation de l'atroce attentat terroriste perpétré ce week-end au Kenya, dans lequel de nombreux civils, dont un ressortissant sud-africain, ont été tués. Nous exprimons nos plus profondes condoléances au Gouvernement et au peuple kényans, ainsi qu'à toutes les familles qui ont perdu des proches, et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Nous continuons de soutenir les efforts consentis par le Kenya et la communauté internationale en faveur du maintien de la paix, de la

stabilité, de la démocratie et de l'édification de la nation en Somalie.

Le thème choisi pour notre débat cette année, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », est particulièrement opportun. En l'an 2000, avec la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), les dirigeants du monde entier ont pris l'engagement d'éliminer l'extrême pauvreté et d'adopter les objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit d'objectifs mesurables et réalisables conçus spécifiquement pour faire face aux besoins les plus pressants en matière de développement des pays les plus vulnérables. La réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement reste la priorité fondamentale du programme de développement des deux prochaines années.

Un programme de développement pour l'après-2015 devrait donner aux régions et aux États individuels la marge de manœuvre nécessaire pour faire face aux besoins en matière de développement propres à leur situation et à leurs priorités. Pour l'Afrique en particulier, le futur programme de développement doit porter sur l'élimination de la pauvreté, l'inégalité des revenus et la création d'emplois. En outre, nous sommes convaincus que ce nouveau programme de développement ne sera efficace que s'il porte sur les trois dimensions du développement durable, à savoir l'élimination de la pauvreté par le biais du développement économique, le développement social et la viabilité environnementale.

Nous tenons aussi à souligner que le programme de développement pour l'après-2015, quel qu'il soit, doit être fondé sur le principe des responsabilités communes mais différenciées, afin d'instaurer l'équité au niveau international. Nous soulevons cette question car nous sommes préoccupés de voir que l'effondrement économique mondial semble avoir eu des conséquences néfastes pour les pays en développement, notamment pour l'Afrique. Parmi les faits nouveaux survenus en la matière, on peut citer la tendance à renégocier les règles du jeu. Des critères supplémentaires, qui sont de plus en plus introduits comme conditions préalables pour le développement et les partenariats, se sont révélés être des barrières non tarifaires insurmontables, comme l'économie verte et les technologies propres. Certes, ces aspects sont importants pour l'Afrique et les pays en développement et doivent être abordés, mais la manière dont ils ont été présentés entrave le développement économique car ils sont utilisés comme des obstacles.

Nous tenons aussi à souligner que nous espérons que le Nord développé et le Sud en développement continueront d'entretenir un partenariat véritable. À cet égard, les pays développés du Nord doivent se tenir prêts à honorer leur engagement de consacrer de 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement.

Nous avons bien conscience des difficultés que l'effondrement économique a provoquées dans les pays du Nord, mais nous estimons qu'investir dans le développement dans les pays du Sud, notamment en Afrique, est d'une importance primordiale en tant que facteur du développement durable et de la stabilité ô combien nécessaires dans le monde entier. Les tentatives visant à déléguer certaines de ces responsabilités historiques aux nouvelles économies émergentes du Sud sont intolérables et irréalistes, car lesdites nations émergentes sont déjà aux prises avec leurs propres retards et difficultés historiques. En outre, les engagements que nous prenons pour l'avenir au-delà de 2015 doivent être fondés sur les accords existants, qui incluent l'Action 21, les objectifs du Millénaire pour le développement, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et le document final de la Conférence des Nations Unies sur développement durable (résolution 66/288, annexe). S'agissant de l'Afrique, ils doivent s'aligner sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Développement et sécurité sont les deux faces d'une même médaille. Le meilleur moyen de garantir les deux c'est la bonne gouvernance et la promotion des valeurs démocratiques dans toutes les sociétés. Je voudrais par conséquent dire une nouvelle fois combien nous sommes préoccupés de voir que le Conseil de sécurité, près de 70 ans après sa création, reste non démocratique, non représentatif et injuste envers les pays en développement et les petits États, et exclut la majeure partie des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui composent la majorité à l'Assemblée générale. Nous ne pouvons dépendre indéfiniment de la volonté d'une minorité non représentative sur des questions aussi importantes que la paix et la sécurité internationales.

On a beaucoup parlé de la nécessité de réformer, mais peu agi. Nous voudrions aujourd'hui lancer le défi suivant à l'Assemblée générale : « fixons-nous pour objectif de célébrer le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 2015 avec un

Conseil de sécurité réformé, plus démocratique, plus représentatif et sans exclusive! ».

Lorsqu'on évoque le Conseil de sécurité, la question de la République arabe syrienne vient tout de suite à l'esprit. Nous avons fait part de notre consternation devant l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Aucune cause ne peut justifier l'utilisation d'armes de destruction massive par qui que ce soit et quelles que soient les circonstances. Mais nous restons fermement d'avis que toute transition politique en Syrie doit émaner de la volonté du peuple syrien et non être imposée par la force des armes.

Nous nous félicitons des faits positifs survenus dernièrement, notamment la décision de la Syrie d'adhérer à la Convention sur les armes chimiques et les consultations bilatérales en cours entre la Fédération de Russie et les États-Unis. Nous appuyons tous les efforts diplomatiques visant à trouver une solution au problème. La communauté internationale a l'occasion de mettre à profit l'expérience syrienne pour faire en sorte que les problèmes de cette nature soient correctement gérés à l'avenir, grâce au recours aux instruments du système international de gouvernance mondiale existants.

L'année prochaine, l'Afrique du Sud fêtera son vingtième anniversaire de liberté et de démocratie. Nous serons à jamais reconnaissants à ceux au sein de la communauté internationale, notamment l'Organisation des Nations Unies, qui se sont tenus à nos côtés tout au long de notre longue lutte pour la libération. Nous entendons célébrer l'anniversaire de cette libération avec l'Organisation des Nations Unies et renforcer notre partenariat avec elle. Un partenariat fort avec l'ONU est essentiel pour l'avenir que nous voulons pour le peuple sud-africain.

Nous saisissons aussi cette occasion pour remercier l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale de leur soutien pendant la dernière hospitalisation de notre bien-aimé Président, fondateur de l'Afrique du Sud libre et démocratique, S. E. M. Nelson Mandela. Nous les remercions de tous leurs messages de soutien et de leurs bons vœux. L'Organisation des Nations Unies a proclamé le 18 juillet, jour de son anniversaire, Journée internationale Nelson Mandela. Cette journée est devenue le catalyseur de la promotion de l'action au service de l'humanité partout dans le monde. Nous remercions l'Organisation des Nations Unies de ce geste. Notre révérend Président poursuit désormais son traitement chez lui. Sa famille et notre peuple apprécient vivement le soutien que la

communauté mondiale continue de lui témoigner. Nous sommes profondément reconnaissants de cet appui.

Nous célébrons notre liberté et notre démocratie, mais nous restons conscients que la lutte ne sera pas menée à bien tant que les peuples de Palestine et du Sahara occidental n'exerceront pas leurs droits à l'autodétermination. Tout comme l'ONU s'est tenue aux côtés de l'Afrique du Sud, nous voudrions voir l'Organisation prendre la tête de l'action menée en faveur de l'autodétermination des peuples de Palestine et du Sahara occidental.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la poursuite des activités illégales de peuplement en Cisjordanie, en violation du droit international. Ces implantations illégales compromettent la réalisation de la solution des deux États.

Le peuple cubain occupe aussi une place particulière dans nos cœurs en raison des sacrifices que son pays a consentis au profit des peuples africains en quête de liberté. Aussi continuerons-nous de lutter à ses côtés pour sa libération économique.

En conclusion, durant sa soixante-huitième session, l'Assemblée générale entreprendra un travail capital pour l'avenir de nos peuples. Mettons-nous au travail de sorte que lorsque les générations futures regarderont en arrière et penseront à ce moment, elles pourront affirmer que les dirigeants de notre génération ont jeté les fondements de l'élimination de la pauvreté, de la construction d'une société mondiale d'égalité, et de l'avènement d'un monde de paix.

Je voudrais emprunter à notre ancien Président Nelson Mandela les mots qu'il a prononcés le jour de son investiture en 1994 :

« Nous comprenons bien qu'il n'y a pas de voie facile vers la liberté. Nous savons bien que nul d'entre nous agissant seul ne peut obtenir la réussite. Nous devons donc agir ensemble en tant que peuple uni, pour la réconciliation nationale, pour la construction de la nation, pour la naissance d'un nouveau monde. Que la justice soit présente pour tous. Que la paix soit là pour tous. Que le travail, le pain, l'eau et le sel soient à la disposition de tous. Que chacun sache cela, car tant le corps que l'esprit et l'âme ont été libérés pour leur plein épanouissement. »

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Président de la République sud-africaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Ukraine.

M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Yanukovych (parle en ukrainien; interprétation en anglais assurée par la délégation) : Je tiens avant tout, au nom de l'Ukraine, à féliciter sincèrement M. John William Ashe de son élection à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Je lui souhaite réussite et efficacité dans l'accomplissement de ses importantes fonctions.

Le thème de la présente session, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », revêt une importance indéniable pour tous les États Membres. La date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement approche à grands pas, et il est plus urgent que jamais que la communauté internationale élabore un plan d'action ambitieux pour l'après-2015. Je constate avec satisfaction que nous avons commencé à nous atteler à la tâche. Le caractère intensif des travaux en cours est confirmé par deux événements importants : la manifestation spéciale de l'Assemblée générale en vue de faire le point de l'action menée pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et la séance inaugurale du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Je suis convaincu que les activités prévues par le Président de l'Assemblée générale permettront d'accélérer de manière substantielle, durant la soixante-huitième session, les travaux d'élaboration des objectifs de développement pour la prochaine période. Nous estimons que les mécanismes nationaux de consultation, mis en œuvre avec succès dans le cas de l'Ukraine,

constituent un élément novateur et déterminant dans ces travaux. L'Ukraine se tient prête à participer pleinement et avec la plus haute efficacité à cet effort, qui est capital pour la communauté internationale.

L'inscription de la question des énergies renouvelables à l'ordre du jour de l'après-2015 revêt pour nous une importance particulière. Une nouvelle approche sans exclusive de cette question doit nous permettre de tenir compte de tous les aspects, tant en matière sociale et environnementale que sur le plan de la sécurité. Seule une telle approche favorisera un développement énergétique durable, en particulier en ce qui concerne l'efficacité et la sûreté du secteur nucléaire. Une action concertée et la poursuite de la mise en œuvre des conclusions du Sommet de Kiev sur l'utilisation sûre et innovante de l'énergie nucléaire, qui s'est tenu en avril 2011, faciliteraient la réalisation de cet objectif.

L'Ukraine, qui a connu le pire accident nucléaire de l'histoire de l'humanité, est bien consciente du caractère prioritaire de questions telles que la sûreté écologique, la préservation générale de l'environnement et la gestion prudente des ressources en eau. Nous encourageons les États Membres à intensifier l'interaction internationale à l'occasion de la célébration de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau et de la commémoration du vingtième anniversaire de la Journée mondiale de l'eau.

L'Ukraine continuera de prendre scrupuleusement ses responsabilités afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement au niveau national. Nous espérons imprimer une dynamique positive à un grand nombre d'indicateurs nationaux clefs du développement, parmi lesquels l'atténuation de la pauvreté, la qualité de l'éducation, la préservation de l'environnement, l'amélioration de la santé maternelle et la réduction du taux de mortalité infantile, entre autres. Le principal moteur des progrès de l'Ukraine vers la réalisation des objectifs du Millénaire est notre programme de réforme, qui est le plus vaste programme de ce type de l'histoire récente de notre pays et qui vise à la fois à amener des transformations économiques et sociales et à renforcer le système démocratique et l'état de droit. La primauté absolue du principe de justice sociale reste le fondement sur lequel repose la transformation intérieure de l'Ukraine.

Nous envisageons également les aspirations ukrainiennes à l'intégration européenne sous l'angle du développement durable. Ces aspirations sont un vecteur

déterminant pour le développement du pays. L'Ukraine contribue au grand projet européen, qui réunit les intérêts et les objectifs de développement des pays des parties orientale et occidentale de notre continent. Je suis convaincu que la signature en novembre de l'Accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne, qui prévoit notamment la création d'une zone de libre-échange effective et globale, sera un facteur important pour améliorer le niveau de vie des Ukrainiens et aidera notre pays à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Il est depuis longtemps admis que le développement durable est impossible sans une sécurité internationale véritable. À l'inverse, la paix durable est impossible en l'absence d'un développement durable. Les événements survenus depuis le débat général de l'année dernière ont clairement mis en lumière les incohérences et l'instabilité du monde contemporain, un monde qui, en dépit de nos efforts communs, n'a pas su emprunter une trajectoire plus stable ni plus rectiligne sur la voie de la paix universelle. Au contraire, selon le Global Peace Index, le monde est aujourd'hui moins sûr qu'il ne l'était il y a cinq ans.

L'un des problèmes de sécurité les plus douloureux qui se posent aujourd'hui est le conflit civil en Syrie, qui s'étend malheureusement de plus en plus au-delà des frontières de ce pays et devient une menace pour toute la région. Rien ne peut justifier de faire couler le sang des civils, y compris des femmes et des enfants, et de leur infliger des souffrances. Ce conflit a fait plus d'un million et demi de réfugiés et de personnes déplacées et met en danger des dizaines de milliers de ressortissants étrangers. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour apaiser cette douleur et guérir au plus vite les blessures profondes infligées par le conflit.

Les efforts concertés que nous déployons pour régler ce conflit doivent se fonder sur des valeurs humanistes, sur la modération, sur la compétence et sur la responsabilité mutuelle. L'Ukraine a tendu la main à la population syrienne en lui fournissant une assistance par l'intermédiaire des mécanismes des Nations Unies. Aujourd'hui, nous prions l'ensemble de la communauté internationale de prendre part à cette mission humanitaire.

Nous accueillons favorablement le plan élaboré par la Russie et les États-Unis consistant à placer les stocks d'armes chimiques syriennes sous le contrôle de la communauté internationale dans l'attente de leur destruction. L'Ukraine est convaincue que la bonne mise

en œuvre de ce plan pourra laisser espérer de maîtriser enfin le conflit et ouvrira la voie à un règlement politique et diplomatique. Le moment est venu de promouvoir la mise en place d'un cadre le plus large possible afin de parvenir, grâce à des négociations multilatérales, à une solution politique qui permettra de rétablir la paix et la stabilité en Syrie.

S'agissant des problèmes urgents relatifs à la sécurité internationale actuelle, je voudrais appeler l'attention sur la question de la cybersécurité, qui prend de plus en plus d'importance compte tenu du développement de la société de l'information. L'Ukraine accorde une grande importance à cette question ainsi qu'à la mise au point de mécanismes de pointe pour lutter contre la cybercriminalité.

Nous considérons que nous devons nous concentrer sur le renforcement du contrôle de l'utilisation d'Internet et du cyberspace à des fins criminelles et à d'autres fins dangereuses, surtout militaires. Je suis convaincu que ce processus doit être conduit par l'ONU. Notre Organisation est le meilleur instrument pour faire d'Internet un espace de liberté qui serve les intérêts de tous les pays du monde et leur apporte des bienfaits.

Je considère que nous avons le pouvoir de rendre le monde plus sûr. Les idéaux de paix et de coexistence pacifique entre les pays ne sont pas des mots creux pour l'Ukraine mais une ligne de conduite claire qui éclaire toutes les décisions que nous prenons sur la scène internationale depuis notre indépendance. Cet impératif est au cœur de chaque mesure et initiative prise par notre pays sur la scène mondiale. Le fait que, cette année, l'Ukraine assume la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – le plus grand forum régional international – est un parfait exemple de cette détermination. C'est pour nous un honneur et nous abordons cette responsabilité avant tout comme un moyen de consolider la sécurité et la stabilité en Europe.

La présidence ukrainienne se concentre tout particulièrement sur le règlement des conflits prolongés et la reprise du contrôle des armes classiques dans la zone de l'OSCE, la lutte contre la traite des personnes et d'autres questions pressantes inscrites à l'ordre du jour de l'OSCE. Je tiens à souligner que, dans chacun des domaines que je viens de mentionner, des progrès limités mais appréciables dans la pratique ont été accomplis.

L'Ukraine a également su conférer un caractère d'urgence accrue aux questions de la sécurité énergétique et de la sécurité environnementale au sein de l'OSCE et faire passer la question de l'efficacité énergétique au niveau supérieur. Je suis certain que la pleine réalisation des priorités de la présidence ukrainienne permettra une intensification de la coopération entre l'ONU et l'OSCE.

L'année 2014 marquera le vingtième anniversaire de l'accession de l'Ukraine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté de l'arme nucléaire. En débarrassant le monde du troisième plus important arsenal nucléaire de la planète, notre pays a apporté une contribution sans précédent au désarmement nucléaire mondial. À la même époque, l'Ukraine, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont conclu à Budapest le Mémoire d'adhésion de l'Ukraine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, rejoints ensuite par la France et la Chine.

Compte tenu de l'importance historique de ces faits et des récentes tendances alarmantes en matière de prolifération nucléaire, l'Ukraine va prendre l'initiative d'organiser une conférence thématique pendant la présente session de l'Assemblée générale. Nous espérons que les États garants, les pays qui ont suivi l'exemple de l'Ukraine et d'autres parties intéressées y participeront. J'espère que cette conférence internationale sera une bonne occasion de réexaminer de manière approfondie la question des garanties négatives de sécurité.

Nous insistons sur le fait que les assurances de sécurité données aux États ayant renoncé à leurs arsenaux nucléaires et aux pays qui ne font pas parties d'alliances militaires doivent figurer dans un document international juridiquement contraignant.

Nous espérons que le Sommet sur la sécurité nucléaire prévu à La Haye l'année prochaine sera couronné de succès. L'Ukraine attend de cette rencontre mondiale qu'elle débouche sur des résultats véritables et encourage tous les autres pays à contribuer à cette cause comme il se doit.

En tant qu'État maritime, l'Ukraine déploie des efforts constants pour assurer la sûreté de la navigation maritime et lutter contre la piraterie en mer. Dans ce domaine, la priorité est d'accroître l'efficacité des mécanismes permettant de poursuivre en justice les auteurs d'actes de piraterie et les personnes qui financent la piraterie.

Nous continuerons de contribuer au renforcement de la paix par notre participation active aux missions des Nations Unies déployées dans divers points chauds du monde. Cela fait plus de 20 ans que l'Ukraine participe à des activités de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU et, durant cette période, mon pays a pris directement part à plus de 20 opérations de maintien de la paix. Aujourd'hui, l'objectif de l'Ukraine est notamment de consolider et d'étendre cette expérience dans le cadre des missions des Nations Unies en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire.

Dans le même temps, nous ne pouvons que prendre note des problèmes existants liés aux activités de maintien de la paix menées actuellement par les Nations Unies. Avec d'autres pays fournissant des Casques bleus, nous continuerons de nous employer à les régler, en particulier pour ce qui est d'assurer la mobilité et la sécurité des opérations aériennes ainsi que la protection juridique des soldats de la paix et la réalisation d'enquêtes sur les crimes commis à leur encontre.

L'Ukraine continuera d'apporter des contributions concrètes et importantes en vue de rendre le monde plus sûr. À cet effet, nous utiliserons tous les instruments disponibles, notamment en siégeant au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent si notre pays est élu pour la période 2016-2017. Je compte sur un appui à la candidature de l'Ukraine à l'occasion de ces élections.

Notre pays est pleinement attaché au système de sécurité collective consacré par la Charte des Nations Unies. Ce système, qui s'avère indispensable, demeurera le fondement de l'ordre mondial.

L'Ukraine respecte la ferme détermination du Président de l'Assemblée générale, John Ashe, de réaliser des progrès concrets, attendus de longue date, dans la réforme de l'ONU. Nous considérons qu'il est absolument essentiel d'avancer rapidement dans la modernisation du Conseil de sécurité. Nous sommes très préoccupés par le fait que ce processus stagne.

Je confirme à nouveau que l'Ukraine est prête à discuter de toutes les idées nouvelles relatives à la réforme du Conseil de sécurité à même d'accélérer la mise en œuvre de changements qui n'ont que trop tardé. Nous considérons qu'une telle réforme doit tenir compte des intérêts légitimes de tous les groupes régionaux, y compris le groupe des États d'Europe orientale. Les pays de notre région devraient se voir accorder un siège

supplémentaire de membre non permanent au sein d'un Conseil de sécurité élargi.

Toutes les conditions préalables sont remplies pour que l'histoire retienne que la soixante-huitième session de l'Assemblée générale aura été une des plus fructueuses pour les activités de l'ONU, un organe politique clef qui constitue la plus représentative de toutes les organisations mondiales. Je suis fermement convaincu que la communauté des nations est à la hauteur de la tâche.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Ukraine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rajapaksa (parle en anglais) :
Tout d'abord, je présente mes condoléances aux familles dont les proches ont été tués dans l'attaque terroriste perpétrée contre un centre commercial au Kenya. Victimes de nombreuses attentats terroristes près de trois décennies durant, les Sri-Lankais condamnent cet acte lâche.

L'ONU a toujours veillé à la coopération entre les États et servi de plateforme universelle aux discussions sur un large éventail de sujets, controversés ou non. Il est impératif que nous protégions jalousement et respections le principe d'égalité de traitement des pays, qui est le fondement même de l'Organisation

mondiale. Que ce soit sur des questions économiques ou politiques, l'égalité doit constituer le fondement de toutes les relations internationales.

Quand on se penche sur les activités de l'ONU, on constate que les questions de nature politique l'emportent sur les questions les plus fondamentales touchant les personnes défavorisées et marginalisées qui composent la majorité de la société mondiale. L'engagement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a suscité un véritable sentiment d'optimisme. Le thème de la présente session est bien choisi, car les progrès dans la mise en œuvre des OMD doivent être évalués, l'échéance fixée approchant à grands pas.

Des progrès notables ont été enregistrés dans la réalisation des OMD, bien que les résultats soient inégaux d'un pays à l'autre et au sein même des pays. Selon les projections de la Banque mondiale, d'ici à 2015, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud abriteront environ 40 % de la population du monde en développement vivant dans l'extrême pauvreté. Notre sentiment d'optimisme s'en trouve affaibli. Il convient que le système des Nations Unies se penche sur les causes de cette incapacité à améliorer le sort des démunis.

Pour ce qui est de Sri Lanka, ma vision est de redistribuer les fruits de la croissance à toutes les composantes de la population et de prévenir les inégalités, l'exclusion sociale et les conséquences néfastes sur l'environnement. Les progrès socioéconomiques réalisés par mon pays sont le résultat de politiques gouvernementales centrées sur la population.

Bien qu'elle ait dû combattre l'un des plus terribles groupes terroristes au monde et faire face au tsunami de 2004 et aux crises alimentaire, énergétique et financière mondiales, Sri Lanka a valeur d'exemple en ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les statistiques parlent d'elles-mêmes. Sur 187 pays, Sri Lanka occupe le quatre-vingt-douzième rang en 2012, selon l'Indicateur du développement humain. La pauvreté absolue à Sri Lanka est tombée à 6,5 % en 2012, contre 15,2 % cinq ans auparavant, dépassant ainsi largement l'objectif à mi-parcours fixé pour les OMD.

L'objectif de l'éducation primaire universelle sera facilement atteint d'ici à 2015. Le principal bénéfice de cette solide infrastructure éducative a été la réduction drastique du taux de chômage. Pour ce qui est des avancées en matière de soins de santé, Sri

Lanka affiche un taux de mortalité infantile de 9,4 pour 1 000 naissances vivantes, ce que l'UNICEF a qualifié de réussite.

Sri Lanka a reconnu très tôt le rôle crucial que les femmes jouent dans le développement politique et socioéconomique et la fierté que nous en retirons est amplement justifiée, sachant que nous avons été les premiers au monde à élire une femme Premier Ministre, en la personne de la regrettée Sirimavo Bandaranaike. Sri Lanka se classe au seizième rang dans le rapport du *Global Gender Gap* (Rapport mondial sur les disparités entre les sexes) de 2010.

Sri Lanka a intégré la question des jeunes dans son programme de développement pour l'après-2015, et est à la pointe des efforts internationaux défendant les intérêts des jeunes. Sri Lanka accueillera le Forum de la jeunesse du Commonwealth en novembre 2013, et la Conférence mondiale des Nations Unies sur la jeunesse en mai 2014. Je profite de l'occasion pour inviter tous les États Membres à venir célébrer la jeunesse au cours de cette conférence mondiale.

J'appelle également l'ONU à déclarer une journée internationale des compétences en signe de reconnaissance de la manière dont le développement des compétences des jeunes contribue à réduire la pauvreté. La création d'un Parlement des jeunes pour aiguïser la conscience démocratique et les compétences de la nouvelle génération, et la préparer à assumer le leadership, constitue une expérience novatrice.

Il importe au plus haut point que les États Membres décident de manière individuelle des moyens d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les pratiques et traditions socioculturelles propres à chaque pays doivent être prises en compte lors de l'élaboration de ces processus.

Le programme de développement pour l'après-2015 se doit d'être un processus intergouvernemental, conforme aux résultats et principes convenus à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Des siècles de croissance des économies avancées ont laissé peu de place au carbone émis par les pays en développement, limitant ainsi leur croissance. Trouver un équilibre délicat entre développement économique et protection de l'environnement restera un important défi à relever lors de l'élaboration des politiques futures. Il est donc essentiel que les pays développés honorent leurs engagements et payent des indemnités au titre des dommages causés à l'environnement, sur

la base du principe des responsabilités communes mais différenciées.

L'élimination de la pauvreté doit être le principal objectif du programme de développement pour l'après-2015, et doit promouvoir une croissance économique accélérée dans les pays en développement. Garantir à la fois une croissance durable et l'équité sociale nécessite une vision équilibrée du développement. Des taux d'investissement élevés, des efforts pour améliorer la qualité du capital humain et des transferts de technologie sont indispensables pour instaurer une croissance durable.

Les mécanismes relatifs au financement et aux technologies définis par Rio+20 doivent être mis en œuvre d'urgence. La stratégie de financement du développement durable doit, dans sa formulation, viser à fournir un soutien financier renforcé et prévisible aux pays en développement. Sri Lanka appuie la mise en place d'un mécanisme de facilitation des technologies sous l'égide de l'ONU, comme le recommande le rapport du Secrétaire général (A/67/348). Les grands défenseurs des approches fondées sur les droits doivent aussi honorer leurs engagements internationaux en matière de financement du développement.

Les appels à la réforme des institutions financières internationales dans leur forme actuelle conservent toute leur pertinence. Les politiques adoptées de manière ponctuelle se sont révélées intenables sur le long terme. Il est impératif que les institutions monétaires et financières internationales tiennent pleinement compte du poids du monde en développement. En outre, les pays qui bénéficient d'une situation économique favorable doivent abandonner la pratique consistant à se servir de ces institutions comme d'un moyen de pression. Une réforme structurelle globale de l'ordre économique imparfait qui prévaut actuellement doit être entreprise pour tenir compte des réalités modernes.

Le monde a besoin d'un système économique international équitable pour revitaliser les partenariats au service du développement. Cela concerne les États comme les acteurs non étatiques, et les grandes entreprises, qui assument de plus en plus un rôle de partenaire. En outre, la coopération Sud-Sud est cruciale, compte tenu de l'évolution de l'ordre économique mondial, et doit être activement encouragée, en complément de la coopération Nord-Sud.

Il est préoccupant d'observer, sur la scène internationale, une tendance croissante de certains

à s'ingérer dans les affaires intérieures des pays en développement, sous couvert de veiller à la sécurité et au respect des droits de l'homme. En conséquence de quoi, nous continuons d'être témoins dans le monde entier de turbulences qui conduisent à la violence et provoquent des changements politiques accompagnés de troubles. L'heure est venue de nous demander si ces mouvements ont amélioré la stabilité dans ces pays ou s'ils ont produit le résultat inverse en raison de facteurs extérieurs mal adaptés. En l'occurrence, les retombées positives escomptées par les responsables n'ont pas été au rendez-vous, et les pays concernés sont au contraire devenus instables. Ces actions menées à titre individuel ou par certains groupes n'érodent-elles pas l'autorité du Conseil de sécurité?

Il convient de mettre un coup d'arrêt à cette tendance, qui touche désormais des domaines où elle nuit au bien-être des populations. Les remous observés sont le résultat de tentatives visant à imposer un certain type de démocratie dans des pays dont les cultures, les valeurs et l'histoire sont très différentes. Le monde n'a pas besoin qu'une poignée d'États joue les gendarmes, d'autant que l'ONU s'est vu confier le mandat de veiller à la sécurité internationale par un engagement international. Pour que cet engagement trouve son accomplissement de notre vivant, il faudra faire en sorte de protéger tous les êtres humains contre les abus flagrants que permettent les sciences modernes, comme les armes nucléaires ou chimiques.

L'aggravation des incertitudes au Moyen-Orient est inquiétante. Une coexistence entre Israël et la Palestine, sur la base des frontières d'avant 1967, continue de se faire attendre. Sri Lanka a hâte d'accueillir la Palestine en tant que Membre à part entière de l'ONU.

Nous rendons hommage aux efforts consentis par les peuples d'Afrique pour améliorer leurs conditions de vie et atteindre une plus grande prospérité économique. Sri Lanka continue de manifester sa solidarité avec les populations africaines en quête d'une plus forte croissance socioéconomique.

Les mesures unilatérales imposées sur certains pays, comme les embargos et les sanctions économiques, sont préoccupantes. Ces initiatives nuisent non seulement à ceux qui sont spécifiquement visés mais également à une large fraction de l'humanité, sans que cela ne soit aucunement justifié. Une nouvelle fois, j'apporte mon appui à la population cubaine dans ses efforts pour surmonter ses difficultés économiques et avoir pleinement accès aux débouchés économiques.

Je voudrais brièvement aborder l'évolution de la situation dans mon propre pays depuis la fin du conflit. Je suis fier que Sri Lanka ait éradiqué le terrorisme séparatiste qui régnait depuis 30 ans et se consacre désormais au développement et à la réconciliation. Le Gouvernement sri-lankais, qui est constamment à l'affût des priorités de l'opinion publique, a pris toutes les mesures nécessaires pour accomplir des progrès significatifs dans ces domaines.

À cet égard, l'occasion donnée aux habitants de la province du nord d'élire leurs représentants au conseil provincial, lors des élections qui ont eu lieu il y a trois jours, représente un jalon important. C'est pour nous une source légitime de satisfaction que ces élections aient été possibles après un hiatus de près d'un quart de siècle. Cette mesure revêt une importance indéniable dans le contexte de l'autonomisation politique et de la réconciliation. Il incombe clairement à la communauté internationale d'appuyer ces efforts et de veiller à leur succès, au bénéfice de toute la population sri-lankaise.

Sri Lanka, qui a accompli des progrès visibles et affiche un attachement inflexible aux mécanismes de l'ONU, fait pourtant l'objet d'une attention disproportionnée et d'un traitement inique au niveau multilatéral, dont s'étonnent d'ailleurs de nombreux pays. La justification de cet acharnement pose elle aussi question. Je suis convaincu que le système des

Nations Unies devrait se montrer plus prompt à garantir la cohérence des normes appliquées afin qu'il soit impossible de soupçonner certaines parties intéressées de manipuler le système des Nations Unies dans le but de promouvoir leurs propres intérêts.

Par nature, les êtres humains sont capables d'atteindre les objectifs les plus ambitieux et les plus nobles en faisant preuve d'un engagement et d'un dévouement rigoureux. Je suis convaincu que, grâce à nos efforts collectifs, les résultats obtenus se révéleront bénéfiques à toute l'humanité. Comme l'a dit Bouddha, l'Illuminé, « *Atta hi attano natho* », autrement dit « Chacun est son propre maître ». Puissent ces paroles à la sagesse intemporelle guider la destinée du monde. Que la bénédiction des Trois joyaux du bouddhisme soit sur nous tous!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 15 h 40.